

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Administration et rédaction de L'ASIE FRANÇAISE : PARIS 6^e, 21, RUE CASSETTE.

Téléph. Saxe 32.84. — Chèques postaux : PARIS, N° 1900.

SOMMAIRE

A nos adhérents.....	377
Liste des souscripteurs.....	378
Le Comité. — Nos morts : M. VICTOR COLLIN.....	370
La séparation des pouvoirs politique et religieux en Turquie, par HENRI FROIDEVAUX.....	379
Un discours du général Gouraud à propos de la fête de l'armistice.....	380
Les Nestoriens (suite et fin) par J. GOREK DE KERBORAN.....	383
Variétés. — Libres propos d'un touriste. La prise de Malacca en 1511 (suite et fin) par le commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE.....	391
Indochine. — Recensement des populations indochinoises en 1921. — Création d'un service d'hygiène rurale. — Inauguration d'une école franco-chinoise à Hanoï. — La foire d'Hanoï.....	396
Levant. — Les affaires d'Orient à la Chambre des Députés. — La réponse du gouvernement d'Angora aux Puissances alliées. — La déposition du Sultan. — Election d'un nouveau khalife. — La question du lieu de la Conférence. — Retard de l'ouverture de la conférence. — La question de Constantinople. — Une mission d'études économiques en Syrie.....	399
Extrême-Orient. — Chine. — Situation intérieure. — La guerre dans le Fou-Kien. — Une nouvelle conférence pour l'unification du Nord et du Sud. — Les idées de Tang-Ky-Yao et celles des généraux du Tchéli. — Le retour de Wei-Hai-Wei à la Chine. — Missions européennes au Thibet. — Les idées du maréchal Tang-Ky-Yao.....	424
Japon. — Dissolution du parti kokuminto. — La conférence de Changchun. — La disparition des armes tchéco-slovaques. — Abandon de la Sibérie continentale.....	426
Asie anglaise. — Figures indiennes disparues. — Transformations dans l'armée. — Le scandale de l'aviation. — La situation économique. — Le commerce du thé. — La houille blanche. — La culture du coton à Ceylan. — Le commerce des Straits Settlements en 1920. — Hong-Kong : le commerce en 1921. — Hong Kong and Changhaï Branch.....	428
Bibliographie. — Sommaire des Périodiques.....	435

A NOS ADHÉRENTS

L'appel auquel nous faisons allusion au début du dernier numéro de l'Asie française a été entendu de nos lecteurs, et nos adhérents y ont répondu aussitôt avec une unanimité, une spontanéité, un empressement dont nous tenons à les remercier sans tarder davantage. Les listes publiées dans la dernière livraison de la revue, ainsi que dans celle-ci même, témoignent avec éloquence des sentiments de nos lecteurs ; elles prouvent que tous comprennent l'utilité de l'œuvre entreprise depuis bientôt un quart de siècle par le Comité de l'Asie française ; elles attestent que nos souscripteurs s'y intéressent et désirent la voir continuer. Voilà précisément ce que, forts de leur confiance, nous nous proposons de faire ; nous agissons de notre mieux, — qu'ils en soient pleinement convaincus — dans la mesure de nos ressources pécuniaires comme aussi de notre savoir, avec toute notre persévérance et tout notre cœur, en nous inspirant à la fois des vieilles traditions et des intérêts actuels de notre chère patrie.

**

Ceux de nos adhérents qui ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation de 1922 — et peut-être même des années antérieures — peuvent le faire en adressant leur souscription au siège social du Comité, 21, rue Cassette, Paris VI^e, par chèque, mandat ou bon de poste, ou bien encore par chèque postal (Paris, n° 1900).

Rappelons à ce propos que l'Assemblée générale du 22 mars 1922 a fixé la cotisation annuelle des membres adhérents à une somme d'au moins trente francs (30 francs).

**

Avec la présente livraison commence, dans les « Documents économiques, politiques et scientifiques publiés par l'Asie française », une série de monographies plus ou moins étendues des prin-

principales villes de la Syrie de mandat français, série que nous proposons de poursuivre, autant qu'il nous sera possible, au cours des années suivantes. Ce sera une nouvelle manière de permettre à nos adhérents de se rendre mieux compte de la valeur actuelle et des « possibilités » des pays du Levant placés sous mandat français.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Crédit Lyonnais, Paris.....	600 »
MM. de Rothschild frères.....	500 »
Compagnie des Chargeurs réunis; Compagnie des Messageries maritimes. Chacune 300 fr.	600 »
Banque Française de Syrie.....	205 »
MM. Eug. Schneider, Paris; Marquis de Moustier, Château de Bournel. Chacun 200 fr..	400 »
MM. de Vauréal, Paris; Baron de Neuflyze; Compagnie des Chemins de fer de l'Indo-Chine; Chambre de Commerce de Nantes. Chacun 100 fr.....	400 »
Bibliothèque des Officiers de Rabat.....	70 »
MM. Kammerer Aug.; Louis Marin, L. Mellier, Paris; Hanotaux, Paris; Général Gouraud, Beyrouth. Chacun 60 fr.....	300 »
MM. le R.-P. Mansour Kyriakos, Beyrouth; Roger Maugras, Paris; Lewis Einstein, Prague; Marquis de Barthélémy, Paris; Colonel Vernier, Sedan; Mme Civiale, Paris; Société des grands Magasins du Louvre; Capitaine Billot, Prague; MM. S. Simon, Paris; Ternaux-Compans, Paris. Chacun 50 fr.....	450 »
MM. Armand Nisard, Paris; Lieut. Léon, Bordeaux; Cercle des Officiers de Spire; Banque Russo-asiatique, Paris. Chacun 40 fr.....	160 »
Réunion des Officiers de Perpignan.....	37 50
Cercle militaire de Versailles; Toufic Nadour, Beyrouth; le R. Père Scheil, Paris; The Armenia America Society, New-York. Chacun 35 fr.....	140 »
Bibliothèque 1 ^{er} régiment malgache, Tananarive; D. E. Terry, de Londres. Chacun 32 fr.	64 »
MM. Roume, Paris; A. Lebon, Paris; Léon Ducrocq, Paris; le R. Père Portal, Paris; A. Tardieu; Jean Gout, Paris; Colonel Chaplin, Paris; Louis Aubert, Paris; Général de Trentinian, Paris; Arsène Henry, Paris; G. Saint-René-Taillandier, Paris; Raymond Kœchlin, Paris; Ristelhueber, Paris; J. Trystram, Paris; J. de Castellane, Paris; Lunet de la Jonquière, Château de la Tenaïlle; Raïnandre, ambassadeur, Paris; Colonel de Thomasson, Paris; Mme Conty, Paris; Mme de Montfort, Cannes; Comité Dupleix, Paris; Société Maggi, Paris; Bibliothèque des Officiers du 2 ^e régiment colonial, à Brest. Chacun 30 fr..	930 »
Chambre de Commerce du Mans; Etablissements Bergougnan, Clermont-Ferrand; Chambre de Commerce de La Rochelle; MM. R. Dussaud, Paris; A. Baudon, Marseille; Paul Cambon, Paris; Ecole supérieure de Commerce de Marseille; Chambre de Commerce de Rouen; Messageries fluviales, Paris; Compagnie de l'Est Asiatique Français; MM. Belin frères, Paris; G. Outrey, Paris; G. Nancy,	

A reporter..... 4.856 50

Report..... 4.856 50

Paris; Union Indo Chinoise, Paris; Victor Bérard, Paris; Wilbois, Paris; Mme Molard, Marseille; M. Paris, de Châtillon-sous-Bagneux; Comte de Sémallé; A. Alby, Paris; M. C. Piccioni, Paris; M. Bergès, Toulon; H. Charpentier, Paris; H. Gaus, Paris; De Billy, Paris; L. Jalabert, Paris; de Castries, Paris; Dautremer, Bièvres; Lieut. Hermelin, Marseille; Chambre de Commerce de Laval; MM. Julien Potin, Paris; G. Gauthier, Troyes; Ernest Mallet, Paris; L. Delavaud, Paris; François-Marsal, Paris; Ch. Vapereau, Paris; A. de Panafieu, Paris; Comte de Saint-Quentin, Paris; Charles Prêtre, Fontenay-aux-Roses; Aymonier, Paris; Mme Massieu, Paris; Lieut.-Colonel Mallet, Paris; de Peyerimhoff; Général Comte d'Ollone, Paris. Chacun 25 fr.....	1.125 »
MM. Ristelhueber, de Zurich; Prince d'Arenberg; Baron de Neufville; Mailly Prat, de Marseille; Paul Doumer; Emmerond Morel, de Lyon; Colonel Monlezun, de Paris; Legendre, Paris; André Joubert, à Angers; E. de Clebsattel, Lille; Union Industrielle et Commerciale de Lille; Syndicat cotonnier de l'Est, Epinal; Paul Lebaudy; R. de Dampierre; MM. Ordinaire, sénateur; Commandant Arnaud, Syrie; Capitaine Beigbeder Calaz, Rabat; P. de Pange, Pange; Général de Lacroix, Paris; Capitaine Feracci, Nancy; Saint-Girons, Paris; Lieut.-Colonel Seauve, Alger; Capitaine Henriot, à Mechra bel Ksiri; Société du Bon Marché, Paris; d'Anthouard, Paris; Aug. Sire, Paris; Fernand Laudet, Paris; Louis Sculfort, Maubeuge. Chacun 20 fr.....	560 »
MM. Ch. de Lesseps, Paris; Bodereau, Rambouillet; Cercle des Officiers de la place des Deux-Ponts. Chacun 15 fr.....	45 »
Divers	22 »

TotalFr. 6.608 50

LE COMITÉ

NOS MORTS

M. VICTOR COLLIN

Le Comité, déjà si durement éprouvé au cours de ces derniers mois, a encore à déplorer une perte cruelle, celle de M. Victor Collin, ministre plénipotentiaire en retraite, décédé le 26 octobre dernier. On sait quel rôle a joué en Extrême-Orient à la fin du XIX^e siècle, M. Victor Collin; il était à Pékin, à la légation de France, en 1884, au moment de l'affaire du Tonkin; plus tard, il devint ministre de France à Séoul, et c'est grâce à ses efforts que la Corée participa à l'Exposition Universelle de 1900. La Bibliothèque de la Société de Géographie a profité à diverses reprises de dons de livres et de photographies de ce très galant homme qui s'est beaucoup intéressé aux pays dans lesquels il vivait et qui a écrit sur eux des mémoires de très grand mérite, dont les extraits publiés font regretter que nous n'ayons pas l'ensemble complet.

LA SÉPARATION DES POUVOIRS POLITIQUE ET RELIGIEUX EN TURQUIE

C'est un fait d'importance, et auquel on n'a pas, en France, prêté d'ordinaire assez d'attention, que la séparation, décidée par la Grande Assemblée Nationale d'Angora, du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Cet acte peut, cependant, engendrer dans l'avenir plus d'une conséquence que, si l'on n'y prend garde dès maintenant, on sera un jour très surpris de lui voir produire. Aussi convient-il que l'Asie française s'y arrête quelque peu et en souligne l'intérêt après avoir indiqué de quelle façon il s'est produit.

**

Le 1^{er} novembre dernier, la Grande Assemblée Nationale d'Angora, réalisant une menace déjà prononcée à plus d'une reprise par le maréchal Moustapha Kemal et par ses principaux collaborateurs, a déclaré tenir pour « passé dans le domaine de l'Histoire », à partir du 16 mars 1920, le gouvernement de Constantinople. Pour cette « véritable émanation de la nation » turque, que pense être l'Assemblée d'Angora, aucune force, aucun gouvernement n'existent s'ils ne sont pas appuyés et soutenus par la volonté nationale, et seule celle-ci peut confier ses droits souverains à des personnalités choisies par elle. Tel est bien le cas, estiment les députés nationalistes, pour cette personnalité « morale, irréfutable, inaliénable et indivisible » que constitue l'Assemblée à laquelle ils appartiennent ; telle n'est pas, au contraire, la situation dans laquelle se trouve le gouvernement de Constantinople. Ce dernier ne peut pas, en vérité, s'appuyer sur la souveraineté du peuple ; en fait, il n'en émane pas. Aussi, conséquente avec elle-même, l'Assemblée d'Angora se refuse-t-elle à le reconnaître comme ayant désormais le droit de parler au nom du peuple turc, ou même comme ayant eu le droit de le faire à partir du 16 mars 1920.

Pourquoi cette date, et non pas celle du vote même de l'Assemblée d'Angora, — le 1^{er} novembre dernier — ou celle de la consécration de la grande victoire d'Anatolie par la rentrée des Turcs à Smyrne ? pourquoi un tel recul dans le passé, un recul de deux ans et demi ?

Parce que le 16 mars 1920 est précisément la date où, sur l'initiative de l'Angleterre, les troupes alliées se sont, à Constantinople, emparées du télégraphe, ont occupé plusieurs ministères, et vraiment commencé d'occuper la ville du Bosphore, en attendant que, tôt après, des commissions interalliées vinssent y fonctionner sous le contrôle britannique. Ce jour-là, pensent et disent les Nationalistes turcs, est celui à partir

duquel le gouvernement du sultan a cessé d'agir en pleine liberté. Placé dès lors sous la tutelle des Alliés, sous la pression des gouvernements de Londres, de Paris et de Rome, et surtout du premier, le ministère turc ne s'est plus trouvé dans les conditions qui en faisaient un vrai gouvernement libre ; au lieu de gérer les affaires de l'Etat dans le sens estimé par lui le meilleur, il n'a plus été qu'un instrument aux mains des Puissances occidentales. Cette situation, il l'a acceptée sans protestation ni murmure, il n'a pas tenté de s'y soustraire. La déchéance doit être le châtement de sa faiblesse et de ses complaisances à l'égard des Alliés.

Ainsi se trouve détruite la situation anormale qui existait depuis trente mois en Turquie. C'en est fini de ces deux gouvernements différents d'origine, d'initiative et d'indépendance, rivaux l'un de l'autre, qui siégeaient simultanément, celui-ci à Constantinople, sous la présidence du Sultan Mehemet VI, et celui-là en plein cœur de l'Anatolie, à Angora, sous le contrôle de la Grande Assemblée Nationale. Les victoires des soldats de Moustapha Kemal ont permis de refaire l'unité.

Mais elles ne l'ont pas refaite au bénéfice du gouvernement plus ou moins traditionnel de la Turquie, de la Sublime-Porte et du Sultan. Ce gouvernement, nous venons de le voir, a été frappé, et non pas seulement dans ses membres, mais dans son chef même, dans le souverain, coupable de trop de fatalisme, à l'égard des événements, et de trop de docilité à l'égard des Puissances occidentales. Pour une situation nouvelle, l'Assemblée Nationale d'Angora a pensé qu'un organe nouveau devait être créé, ou — pour parler plus exactement — que, d'un organe déjà existant, et qui avait fait ses preuves, la situation devait être définie et consolidée. C'est pourquoi, non contente de déclarer « chose du passé » le gouvernement de Constantinople et, par suite, d'abolir implicitement les pouvoirs temporels du Sultanat et d'abroger, implicitement aussi, la Constitution de 1908, elle a expressément publié « ne reconnaître dans les limites du Pacte National d'autre forme de gouvernement que la Grande Assemblée Nationale ». Ainsi (et c'est justice) les victoires de l'été de 1922 bénéficient à celui des deux gouvernements ottomans qui a organisé la résistance et qui, finalement, a fait triompher les revendications nationales sur les champs de bataille ; elles en consacrent l'œuvre patriotique et le plein succès politique.

**

Mais, on le sait, le Sultan de Constantinople n'était pas seulement, hier encore, le détenteur de la puissance politique ; il était aussi, depuis l'année 1517, le « vicair du Prophète de Dieu », le *Khalifat rasoul Allah*, le khalife, le détenteur de l'Imamat, celui au nom de qui se faisait la prière du vendredi. Quand, en effet, le sultan ottoman Sélim I^{er} (1512-1520) se fut emparé du

Caire, il acheta l'imamat au dernier des Abbassides, au dernier rejeton de cette famille arabe qui (après avoir renversé naguère les Omeyyades, usurpateurs du pouvoir au détriment de la famille de Mahomet) se trouvait à l'époque investie de la souveraineté spirituelle. Tôt après survint la chute des villes saintes de l'Islam, et l'envoi à Sélim I^{er} des clefs de La Mecque et de Médine, rendit manifeste aux yeux de tous l'acquisition de l'imamat par le sultan turc de Constantinople.

Si l'acquisition de l'imamat n'a guère accru, pendant très longtemps, l'autorité réelle du nouveau Commandeur des Croyants, elle n'en a pas moins accru singulièrement son prestige. La prière n'était-elle pas prononcée en son nom? Sans doute, à plus d'une reprise, et en dernier lieu pendant la Grande Guerre, l'Arabie s'est révoltée contre l'autorité du sultan Ottoman; aujourd'hui, l'ancien chérif de La Mecque, devenu le roi du Hedjaz, Hussein, fait faire la prière en son nom dans les pays soumis à sa précaire autorité. Néanmoins, grâce à la sérieuse tentative d'union générale panislamique qui se réalise depuis un certain temps, le souverain de Constantinople jouissait, hier encore, d'un prestige considérable dans tout le monde musulman, ou plutôt dans une bonne partie de ce monde religieux. En se refusant à reconnaître désormais l'autorité du sultan, la Grande Assemblée Nationale d'Angora allait-elle retirer à la Turquie une situation morale privilégiée, et laisser tomber l'Imamat en déshérence?

Elle s'en est gardée, et elle a pris très grand soin de distinguer entre l'autorité politique et l'autorité religieuse, entre le sultanat et le khalifat. Si elle a dépouillé la famille d'Osman de la première, elle l'a, bien au contraire, confirmée dans cette autorité religieuse que lui avait acquise un de ses aïeux en l'année 1517, et, avant même de savoir quel serait celui-ci, elle a assuré le futur imam de tout son appui. Voilà bien ce que montre l'article 2 de la loi votée le 1^{er} novembre dernier par l'Assemblée Nationale d'Angora, article dont la première partie est ainsi conçue: « Le Khalife sera choisi et élu parmi les membres les plus qualifiés de la dynastie Osman. L'Etat turc sera le soutien du khalifat. »

Seulement, par ailleurs, l'Assemblée s'est réservée à elle-même le droit de choisir le nouveau Khalife, « suivant la désignation de la Commission religieuse », constituée dans son propre sein. C'est donc, en réalité, exclusivement par elle-même qu'ont été conférés le samedi 19 novembre, sur les bases de la loi coranique et sur la proposition de ladite Commission religieuse, le titre et la dignité de Commandeur des Croyants au cousin germain de Mehemet VI, au prince héritier Abdul Medjid Effendi, le fils de ce sultan Abdul Aziz qui mourut détrôné le 4 juin 1876. C'est lui qui a paru, parmi les membres de la famille Osman, le mieux qualifié pour remplir la charge de khalifat.

Ainsi se trouve réalisée, un peu plus de quatre

cents ans après la confusion des deux autorités sur une même tête, la séparation du pouvoir civil, ou plutôt du pouvoir temporel, et du pouvoir spirituel ou religieux. Le fait est là, patent, et on ne peut pas ne pas le constater.

**

Il convient toutefois, en même temps, de se demander ce que sera au juste, par ailleurs, cette séparation: effective ou purement nominale? Le khalifat sera-t-il, comme naguère le Saint-Synode vis-à-vis du Tsar en Russie, un serviteur obéissant et aveugle, dépourvu de toute initiative et de toute volonté, l'homme lige, pour tout dire, du Gouvernement de la Grande Assemblée d'Angora? ou bien jouira-t-il au contraire de son indépendance propre et tiendra-t-il sa place à part? Convient-il de voir en lui un simple instrument dont le généralissime Moustapha Kemal se servira au mieux de ses ambitions nationalistes ou bien un véritable « chef de la prière » s'inspirant avant tout des intérêts religieux dont il a désormais la charge, et n'entendant pas sacrifier ceux-ci aux combinaisons ni aux visées de la politique? ou, si l'on préfère, les deux pouvoirs — la Grande Assemblée Nationale turque et son Gouvernement, d'une part, le khalifat musulman de l'autre — pourront-ils vivre en bonne intelligence sans que celui-là soit subordonné à celui-ci et ne fasse qu'enregistrer sa volonté? Un prochain avenir nous l'apprendra, et bien plus sûrement que ces énigmatiques paroles de Moustapha Kemal à un envoyé spécial du *Petit Parisien*: « Nous conserverons le khalifat dans ce sens que le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie et toute la nation turque seront un appui et une force sur lesquels le khalife pourra s'appuyer. »

Dans tous les cas, et sans vouloir rien préjuger de l'avenir, l'expérience qui vient de commencer mérite d'être suivie autant de curiosité que de soin et d'attention.

HENRI FROIDEVAUX.

UN DISCOURS DU GÉNÉRAL GOURAUD

A PROPOS DE LA FÊTE DE L'ARMISTICE

La fête de l'armistice n'a pas été célébrée qu'en France; le 11 novembre 1922, comme les années précédentes, elle l'a été également dans tous les prolongements de la mère-patrie, dont les contingents avaient contribué, chacun pour sa part, à la victoire des armées alliées; elle l'a été également en Syrie, dans ce pays sur lequel le mandat de la Société des Nations a été récemment confirmé à la France et où, depuis la fin de 1919, un des glorieux soldats de la Grande Guerre travaille avec toute son intelligence et tout son cœur à continuer les belles traditions françaises des temps passés.

A Beyrouth, on ne s'est pas contenté de parer de verdure et de drapeaux, et aussi de fleurir les tombes militaires du cimetière des Sables comme aussi celles des

cimetières anglais et musulman. Après avoir rendu visite à ces différents champs des morts, le Général Gouraud a réuni autour de lui ses principaux collaborateurs et les principaux agents de l'influence française dans un grand banquet, à la fin duquel il a prononcé un discours que nous avons plaisir à reproduire intégralement ici.

Messieurs,

La Fête Nationale du 11 novembre, fête de l'Armistice, fête de la Victoire, n'est-elle pas avant tout la fête des soldats et marins dont l'héroïsme nous la donna?

Aussi, permettez-vous au général qui est devant vous, un souvenir particulier aux troupes qu'il a eu l'honneur de commander, et puisque ma bonne fortune a mis successivement sous mes ordres ou à côté de moi, à divers moments de la guerre, des troupes italiennes, anglaises, russes et américaines, c'est à elles que j'adresserai d'abord mon hommage :

Au régiment italien du colonel Garibaldi, qui, dès décembre 1914, vint combattre dans les sombres bois d'Argonne, au milieu de ma division, et dont les survivants fêtent aujourd'hui avec toute l'Italie, la naissance du roi-soldat : Victor-Emmanuel III ;

Aux divisions britanniques, qui étaient à côté de moi aux Dardanelles, après avoir inscrit, sur les plages du débarquement du 25 avril 1915, une des pages les plus sanglantes et les plus glorieuses de l'Histoire militaire, et dont les soldats et les miens étaient de si bons camarades de combat ;

Aux deux divisions russes, si belles et vaillantes, dans les plaines de Champagne, pendant l'hiver de 1916, avant que la Révolution ne vint les désarmer et précipiter leur patrie dans l'abîme ;

Aux trois belles divisions américaines, que j'ai eues sous mes ordres en des jours de victoire : la quarante-deuxième dans cette bataille du 15 juillet 1918, où la 4^e armée brisa net la dernière grande offensive allemande, et les 2^e et 36^e, qui aidèrent la 4^e armée à crever, dans la bataille finale, le vieux et dur front de Champagne.

Je n'ai pas eu l'honneur de combattre, dans les Flandres, à côté de l'armée belge, mais j'ai été témoin, pendant toute la guerre, des sentiments d'admiration que ressentait l'armée française tout entière pour la brave petite armée belge, pour ses héroïques souverains, qui, dans les jours tragiques du début d'août 1914, n'ont voulu obéir qu'à l'honneur.

Aux admirables officiers et soldats de la 10^e division d'infanterie, du corps d'armée colonial, de la 4^e armée, chez qui, pendant ces quatre longues années, j'ai connu tant de bravoure, tant de souffrances, tant de constance, tant d'héroïsme, avant que la Victoire nous menât au jour radieux de l'entrée dans Strasbourg délivrée.

Ces souvenirs évoquent dans ma mémoire tant de faits d'armes, tant de splendides citations ! Je n'en veux rappeler qu'une, parce qu'elle me paraît montrer admirablement le sentiment qu'il y avait au fond de l'âme de tous ces poilus qui ont tenu si simplement, si bravement, si obstinément

au fond des tranchées jusqu'à l'heure où le génie de deux grands chefs les mena à la Victoire définitive.

En février 1916, lorsque le Haut-Commandement français présentait l'attaque allemande qui devait, quelques jours après, se déclencher sur Verdun, il avait prescrit sur tous les fronts de chercher des renseignements qui pussent révéler les intentions de l'ennemi. J'avais imaginé de placer dans les trous d'obus, au milieu des fils de fer allemands, à quelques mètres des tranchées ennemies, des éclaireurs qui allaient se tapir la nuit au fond des trous, y passer seuls vingt-quatre heures, l'oreille aux aguets, et rentraient la nuit suivante. Pour ces missions périlleuses, j'avais fait appel à des volontaires. Un jour, un caporal nommé Jacquemin, du 271^e de ligne, demanda à faire partie de ces volontaires, et comme un de ses camarades voulait l'en dissuader en lui rappelant qu'il était veuf et père de trois enfants, ce brave répondit : « Justement, c'est pour eux que je le fais ! »

Peut-on s'étonner que Jacquemin et les millions de ses camarades s'obstinent à vouloir que l'Allemagne reste hors d'état de troubler de nouveau la paix du monde et demandent que l'ennemi vaincu paie les réparations des effroyables dommages causés au sol, aux villes, aux villages, à l'industrie, à l'agriculture de France autant et plus encore par sa volonté déterminée que par les conséquences de la guerre ?

En ce jour du 11 novembre, nous ne pouvons oublier que c'est à ces héroïques soldats et à leurs chefs des armées alliées que nous le devons, comme aussi à ceux qui font revivre ici, à l'armée du Levant, les belles traditions de courage et de discipline de leurs aînés de la Grande Guerre.

Aussi, suis-je profondément reconnaissant à tous ceux qui sont venus ce matin, si nombreux, aux cimetières français, britannique, arabe, indochinois et hindou, honorer par leur pieuse visite et par les fleurs qu'ils y ont déposées, et ceux qui y reposent, et ceux qui dorment innombrables dans les cimetières du front.

**

Cet hommage rendu à nos glorieux morts, nous pouvons tous fêter une victoire qui est la victoire commune, puisqu'elle est celle du Droit contre la Barbarie.

Tous !... Vous, Monseigneur le Délégué, Délégué du Représentant sur la terre du Dieu de paix ; vous, Messieurs les Consuls, qui, les uns, vous réjouissez avec moi de la victoire de vos soldats, les autres, vous en réjouissez aussi, puisque tous les peuples ont profité de la paix victorieuse des Alliés. Vous, Libanais, président, vice-président et membres du Conseil représentatif, hauts-fonctionnaires, magistrats, qui devez aux soldats britanniques et aux soldats français d'avoir été délivrés du joug et de rester garantis contre toutes les menaces qui ont pesé naguère sur votre indépendance ; vous, qui représentez ici l'enseigne-

ment et la Science, Université Saint-Joseph, Université Américaine, Mission Laïque, Alliance Israélite; vous, députés d'hier et d'aujourd'hui de la nation française, vous tous, Français de Syrie, qui, dès le lendemain de la guerre, où tant d'entre vous ont pris une glorieuse part, êtes rentrés ici pour y reprendre la belle tradition de la France; vous, représentants des grandes Associations de Beyrouth: Cercle de l'Union, Union Nationale des Combattants, Union des Commerçants, Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie, Alliance Française, Médailleurs Militaires, Société de Bienfaisance, Chambre de Commerce, Société des Courses et Aéro-Club, Touring-Club, Ligues Littéraires; vous, représentants des grandes banques; vous, représentants des grandes entreprises d'Etat ou municipales: Chemin de fer Damas-Hama, Société Française d'Entreprises, Messageries Maritimes, Dette publique ottomane, Régie, Service des Eaux, Compagnie des Tramways; tous, vous devez la sécurité nécessaire à toutes les affaires, à toutes les entreprises, non seulement à la paix que vous a donnée la Victoire du 11 novembre 1918, mais encore à la garde vigilante que montent sur les frontières et jusque dans les postes avancés du désert les soldats intrépides de l'armée du Levant.

Vous, mon cher secrétaire-général, mes collaborateurs du Haut-Commissariat et du Grand-Liban, dont l'effort bienfaisant, auquel je rends encore une fois hommage, serait vain sans cette sécurité; vous enfin, Amiral, mes camarades de la Marine, vous mes camarades de l'Armée du Levant, au nom de qui je parle, en adressant cet hommage à nos Soldats, à nos Marins.

Oui, c'est grâce à ces Soldats et à ces Marins, à ceux d'hier, à ceux d'aujourd'hui que nous devons la récompense de notre travail, la satisfaction que peut nous inspirer le passé, la confiance entière dans l'avenir.

*
**

Le passé: Je vois dans cette salle élégante le Beyrouth, la montagne d'il y a quatre ans, les Libanais mourant de faim, se traînant sur les routes, sauvés littéralement de la mort par la Victoire des Alliés. Ils ne l'ont pas oublié et une dame me racontait l'autre jour qu'en quittant Soukh el Gharb, où elle avait passé l'été dans une famille maronite, une vieille femme qui ne parlait pas français lui dit, en lui faisant ses adieux, ces simples mots: « Français... manger! » Et il fallut un moment à cette dame pour comprendre que, pour cette vieille femme échappée à la famine, qui avait vu mourir autour d'elle ses enfants et ses petits enfants, la France était vraiment la mère bienfaisante qui avait donné à manger.

Non seulement la France a nourri les corps, par les millions qu'elle a dépensés pour assurer le ravitaillement du Liban, et pendant la guerre, quand votre Gouverneur, le commandant Traubaud, de son poste d'observation de Rouad, tenait le noble rôle d'être l'intermédiaire de la cha-

rité de l'Occident, et depuis. Non seulement, malgré les temps de difficultés financières qui ont suivi la guerre, elle a longtemps continué à assurer ce ravitaillement et a dépensé encore une vingtaine de millions pour les malheureux Arméniens réfugiés dans ce pays. Non seulement elle a subventionné des hôpitaux, des orphelinats et des dispensaires et en a créé de nouveaux, mais elle a nourri aussi l'intelligence et l'âme par l'aide apporté aussi bien aux vieilles Facultés de Beyrouth qu'à la Mission Laïque moderne. C'est grâce à elle que s'élèvent le nouvel Hôpital de la Faculté Saint-Joseph, le nouveau Collège Laïque, c'est grâce à elle que vivent sur toute l'étendue du Liban et de la Syrie combien de collèges et d'institutions; c'est grâce à elle que le nombre des écoles a été en deux années porté de 300 à 1.000.

Moins de deux ans et demi nous séparent de ce combat de Khan Meisseloun, qui a vraiment fondé l'indépendance du Grand-Liban, et la situation matérielle du pays, sans être, certes, ce qu'elle deviendra dans l'avenir, s'est cependant assez relevée pour qu'elle frappe singulièrement d'attention tous les hôtes français, anglais, égyptiens qui viennent goûter le charme des villégiatures libanaises ou parcourir en quelques jours, grâce aux voyages rapides que permettent des routes nombreuses et des automobiles plus nombreuses encore, les sites merveilleux des vallées et des montagnes libanaises, et visiter ces villes célèbres et étonnantes, vivantes ou mortes, qui se nomment Baalbeck, Damas, Palmyre, Hama, Alep.

Et la renommée du Liban et de la Syrie, de leurs industries et de leur produits continue à s'étendre. J'en vois pour preuve le succès qu'ils ont remporté à l'Exposition de Marseille, avec les 33 grands prix, les 17 diplômes d'honneur, les 14 médailles d'or de leurs exposants.

En même temps, la vie nationale a pris son essor: entre un Gouvernement composé d'un Gouverneur français, d'un Secrétaire Général et d'un Conseil de Directeurs libanais et, d'autre part, d'un Conseil représentatif élu, le Grand Liban, sans être arrivé au terme définitif de son évolution, a trouvé un équilibre politique dont les jours à venir montreront les avantages.

En Syrie, si les Etats ont donné satisfaction aux intérêts particuliers des différentes régions, la Fédération dont le Conseil va s'ouvrir le mois prochain proclame à l'intérieur une nationalité syrienne amie du Grand-Liban.

Ainsi, le mandat définitivement reconnu à la France par la Société des Nations devient une réalité vivante.

De quelque côté que je tourne les yeux, en ce jour de souvenir et d'espérance, je trouve dans le passé et le présent toutes les raisons de croire à l'avenir du Liban et de la Syrie. Sans doute des difficultés nouvelles surgiront, mais nous en triompherons, si nous savons rester, comme les soldats de la Grande Guerre, courageux et unis.

**

Messieurs, je bois à toutes vos entreprises, au développement de la prospérité et de la vie nationale libanaise, comme au succès de tous ceux qui apportent à ce pays, avec leurs capitaux, leur intelligence et leur activité!

Et je vous demande de lever vos verres aux Soldats et aux Marins de toutes les Armées et Flottes alliées, au pieux souvenir de leurs millions de morts, et aux vivants qui, le 11 novembre, il y a quatre ans, posèrent à cette heure le fusil et retournèrent simplement aux champs ou à l'usine pour refaire la Patrie, comme aussi aux Soldats de l'Armée du Levant et aux Marins de la Division Navale, héritiers de leurs vertus.

LES NESTORIENS (1)

V

ORIGINE DES NESTORIENS

A) **Les Nestoriens ne sont pas d'origine israélite.** — Ce que sont et d'où viennent les Nestoriens, nous le dirons bientôt. Mais il importe d'abord d'établir qu'ils ne sont pas d'origine juive, comme certains l'ont cru.

Il y a en effet dans les montagnes nestorienne de nombreux villages habités par les Juifs. Près d'Amadiah, le village de Sindor est entièrement juif; il comptait autrefois plus de 300 familles et en avait à peine 50 en 1843. Badi est un autre centre d'Israélites. Dans plusieurs villages, ceux-ci vivent mêlés avec les Kurdes et les Nestoriens. A Amadiah même, ils ont une Synagogue et une maison de prière. Ils y sont, selon toutes probabilités, depuis les conquêtes assyro-babyloniennes en Palestine.

Ce sont des êtres grossiers, ignorants, dont les rabbins même peuvent à peine lire le Talmud ou la Bible en langue hébraïque. Ils ignorent à quelle tribu d'Israël ils ont appartenu; les Juifs de Mossoul prétendent descendre de Lévi.

Le fait que Juifs et Nestoriens cohabitent les

(1) Suite et fin. Voir le précédent numéro de l'Asie Française, p. 330-337, et la carte de la page 335.

Notre dernier numéro était sous presse lorsque nous est arrivée, de l'auteur de ce travail, un paragraphe rectificatif d'un passage de la p. 330 dont il nous a été impossible de tenir compte. Nous donnons ici la dernière rédaction de notre collaborateur (Rédaction).

2° *Assyriens.* — Ce sont les écrivains anglo-saxons qui donnèrent pour la première fois ce nom aux Nestoriens. Les Missionnaires américains et anglicans arrivèrent dans les montagnes nestorienne et, curieux de tout savoir sur un peuple aussi intéressant et aussi nouveau, ils posèrent question sur question:

« Quelle est votre origine? Quels sont vos pères? D'où venez-vous? Qu'êtes-vous? »

Presque à toutes ces questions, les Nestoriens ne faisaient qu'une seule réponse: *Surayé! Nous sommes Surayé!*

Ce mot résumait tout pour les Nestoriens. Il disait leur origine, leurs ancêtres, leur nom. Nous verrons un peu plus

mêmes montagnes a inspiré au D^r Grant une nouvelle hypothèse sur l'origine de ces derniers. Le distingué missionnaire américain a, en effet, fortement insisté sur la physionomie juive chez les Nestoriens du Kurdistan central. Pourtant, Juifs et Nestoriens ne se ressemblent pas du tout. Les différences caractéristiques sont aussi prononcées chez ces deux peuples qu'entre les Juifs et n'importe quel peuple de l'Europe. Les Nestoriens ont la tête ronde comme la possèdent les familles saxonnes, tandis que les Juifs des mêmes districts ont la tête allongée, le front fuyant, exactement comme partout ailleurs sur le globe. De même, les yeux clairs et les cheveux châtain sont plutôt communs parmi les Nestoriens, tandis que les Juifs, quelque part qu'on les rencontre, ont les yeux et les cheveux noirs. Une autre différence frappante entre les deux races, c'est la couleur de la peau; elle est brun rude teinté de vermillon chez les Nestoriens de la montagne, et brun pâle sur une peau fine chez le Juif.

La similitude apparente des noms propres n'est pas un fait plus probant de l'origine juive des Nestoriens. Sur une liste de 100 noms pris au hasard, 10 seulement sont tirés de l'Ancien Testament, 12 du Nouveau; d'autres sont de date plus récente. Enfin, beaucoup des noms que portent les Nestoriens sont également portés par les Kurdes. Or, personne n'a conçu l'idée de faire descendre les Kurdes des Juifs! D'ailleurs, la dénomination scripturale ne prouve absolument rien. Tous les peuples en Orient, Nestoriens, Chrétiens, Juifs, Musulmans, Yézides, tirent la plupart de leurs noms des Livres Saints.

B) **Arrivée des Nestoriens dans le Kurdistan et premières persécutions.** — Quand et comment les Nestoriens sont-ils venus dans le Kurdistan Central?

La question n'est pas aisée à résoudre. Les Nestoriens n'ont pas d'histoire qui relate cet ordre de faits; nul témoignage authentique ne s'y rapporte. Interrogés sur leur origine, leurs descendants actuels vous répondront que leurs pères viennent de Chine avec autant de facilité qu'ils ont répondu au D^r Grant que leurs ancêtres venaient de Palestine. Cependant, les intelligentes populations de la plaine ont conservé

loin quelle importance il faut y attacher et quelle signification exacte il faut lui donner.

Les missionnaires anglo-saxons l'entendirent et le comprirent diversement. Aussi toutes sortes d'hypothèses furent-elles émises, soutenues par les uns, combattues par les autres avec ardeur et acharnement.

L'hypothèse qui fit du mot « *Surayé* » une altération du mot *Assyrien* rallia le plus de partisans et finit par l'emporter. Elle avait pour elle la ressemblance frappante des Nestoriens avec les anciens Assyriens des bas-reliefs de Ninive et de Babylone.

Mais les Nestoriens ne sont pas les seuls à présenter cette ressemblance avec les anciens Assyriens. Elle est au moins aussi caractéristique chez les Kurdes, les Syriens de rite syriaque, les Jacobites, les Chaldéens, les Yézides. Tous ces peuples se réclament aujourd'hui de cette antique origine et revendiquent la liberté et l'indépendance au nom de leur passé glorieux.

Il faut cependant ajouter qu'aucun d'eux ne s'était désigné sous ce nom avant la catastrophe mondiale de 1914-1919. Alors, le vieux et généreux sang assyrien se mit à bouillonner. Alors force fut de lever une bannière, etc.

une tradition qui semble fondée et qui ferait remonter l'arrivée des Nestoriens dans les montagnes du Kurdistan à la tyrannie et à l'oppression que les sanguinaires Tartares firent subir aux Chrétiens de la Perse, de la Médie et des premières plaines mésopotamiennes.

Après la rupture avec Antioche, le nombre des adeptes de l'Eglise nestorienne, loin de se réduire, augmenta au contraire considérablement. Il s'accrut d'abord de tous ceux qui abandonnèrent les provinces romaines pour conserver leur nouvelle foi, de toutes les conversions que fit son zèle en Chine, dans les Indes, dans l'Asie Centrale. L'Eglise nestorienne finit par absorber dans ces contrées toutes les communautés qui professaient le christianisme. Ses missionnaires s'étaient, en effet, engagés sur les pas des nomades jusqu'au fond de l'Arabie d'une part et des steppes de la Tartarie d'autre part. Des églises nestorienes s'étaient fondées partout dans l'Yémen, dans les plaines qui se développent à l'Est de la Transcaucasie, en Mongolie, etc. etc. Leur ardeur d'évangélisation était telle qu'ils firent des prosélytes même en Palestine et en Syrie, parmi les fidèles de l'église d'Antioche.

Qu'est devenue cette vaste communauté? Qu'en reste-t-il? 200.000 âmes à peine sont là pour témoigner d'une histoire, d'un passé si glorieux!

Les souverains persans les avaient tour à tour favorisés et persécutés; les khalifes de Bagdad firent de même. A la chute de ces derniers, le pouvoir du patriarche de Séleucie-Ctésiphon déclina rapidement. Les rois tartares poursuivirent les Nestoriens avec acharnement. La première grande persécution contre eux eut lieu sous Kassan, fils d'Arghoum, petit-fils d'Houlagou; mais c'est l'impitoyable Tamerlan qui leur fit le plus de mal. Il les pourchassa avec fureur, détruisit leurs églises et passa au fil de l'épée tout ce qui ne put se réfugier à temps dans les montagnes du Kurdistan.

Ce fait ferait remonter l'arrivée des colonies nestorienes dans le Kurdistan jusque vers le milieu du XIV^e siècle, et il est fort probable qu'avant cette date il n'y avait pas de Nestoriens dans ces districts montagneux. S'il y en avait eu, en effet, leurs plus anciennes histoires en auraient certainement conservé le souvenir. Or, de tous les catalogues d'évêchés nestoriens parvenus jusqu'à nous, il n'y en a pas un dont la description réponde à un évêché actuellement existant dans le Kurdistan central. De plus, nulle architecture, nuls monuments dans ces montagnes qui tendent à faire remonter plus avant leur résidence dans le pays.

D'ailleurs, n'est-ce pas du XIV^e siècle que datent la décadence et l'éclipse de leur littérature? Jusque-là elle était florissante; depuis, elle n'a rien produit qui soit digne de passer à la postérité. Et ce fait, en même temps qu'il confirme l'hypothèse de leur arrivée dans le Kurdistan, explique pourquoi leur littérature est tombée si brusquement. Désormais, l'âpreté de leur labeur quotidien, la rudesse de leurs montagnes, les luttes continuelles qu'ils doivent soutenir contre

leurs voisins, contre les Turcs, contre eux-mêmes, leur enlèvent tout souci d'éducation morale, de culture intellectuelle. Ni écoles, ni instruction d'aucune sorte, point d'autres livres que les rituels; aussi, leur littérature est-elle restée ce qu'elle était il y a plus de cinq siècles.

En effet, les Nestoriens n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Jusqu'au XIII^e siècle, leur littérature avait brillé d'un très vif éclat. Les célèbres écoles d'Edesse et Nisibin avaient produit une légion innombrable de savants, de philosophes, de théologiens, de commentateurs, de controversistes. Certes, la religion était la principale source de leur inspiration; c'est elle que le génie de leurs écrivains a célébrée avec tant d'accent, que leurs poètes ont chantée dans un rythme mesuré et harmonique, auquel se prête merveilleusement la langue syriaque, riche d'expressions, très variée, d'une imagination qui s'élève souvent jusqu'au sublime. Mais la religion ne défraya pas seule leur activité. Ils cultivèrent avec une égale ardeur les sciences physiques et naturelles, l'astronomie, la métaphysique, l'astrologie, les mathématiques, la médecine, l'histoire... Aujourd'hui, comme si toute cette science, cette érudition, cette littérature n'avaient jamais existé pour eux, les prêtres nestoriens de la montagne savent à peine lire correctement leur langue liturgique!

Les Nestoriens sont cependant merveilleusement doués au point de vue intellectuel. Ils ont l'âme prompte, une nature sensible, impressionnable; ils ont de l'audace, l'esprit d'entreprise. Ils ont la mine fière, l'œil regarde droit et bien, mais sans dureté, le front est haut et large, mais sans ce vague, cette ombre, qui cache le soupçon et les noirs desseins.

Au moment de leur arrivée, peut-être le Kurdistan central était-il peu habité. Toujours est-il que leur bravoure, jointe à l'accès si difficile de leurs montagnes, inspirèrent à leurs voisins musulmans sinon la peur, du moins le respect. Le pays était sous la dépendance nominale de la Turquie, mais reconnaissait pour chef effectif l'émir Kurde de Hakkiari. Celui-ci concéda au peuple nestorien le droit de se constituer en tribus, reconnu à Mar-Shimoun le droit de siéger au grand conseil, à la seule condition de fournir en cas de besoin un contingent d'hommes armés pour la défense commune de l'Etat.

C) **La province de Mossoul.** — La paix et la concorde régnèrent longtemps entre Kurdes et Nestoriens. Mais la Porte Ottomane ne pouvait s'en tenir pour satisfaite. Du reste, indépendamment de la volonté de la Porte et contre elle, le désordre, l'anarchie, étaient à l'état chronique dans la plupart des provinces de l'Empire. Dans la première moitié du XIX^e siècle, cet état d'anarchie avait passé toute mesure dans la province de Mossoul.

Cette province avait été gouvernée depuis de longues années par les Abdul-Djelil qui, du nestorianisme, s'étaient convertis à l'Islam. Leur pouvoir était héréditaire et absolu; leurs exigen-

ces révoltèrent le peuple et plusieurs Pachas furent assassinés. A la suite d'une nouvelle révolte, le dernier des Abdul-Djelil fut révoqué et exilé près de Constantinople.

L'insécurité était partout ; les assassinats et les vols à main armée se perpétrèrent dans les murs de Mossoul. Des scènes sanglantes se déroulaient dans les rues, des barricades s'élevaient. Le commerce était anéanti, la vie économique suspendue. Pour rétablir l'ordre dans une province si agitée, le gouvernement turc y envoya Mohamed Pacha.

Mohamed Pacha était originaire de Crète. On l'avait surnommé *Inji Bairakdar*, pour rappeler le rang qu'il avait tenu autrefois dans la cavalerie irrégulière. Il était petit de taille, trapu ; il n'avait qu'un œil, qu'une oreille ; il avait la figure ravagée par la petite vérole, un caractère violent, une volonté de fer, une nature riche en expédients, pleine de ruse, d'astuce et d'audace. Il était, en outre, absolument illettré. Il fit disparaître les uns après les autres tous les meneurs et les fauteurs de désordre. Mossoul terrorisée, rentra dans le calme et avec elle toute la province.

Mais l'ambition du Pacha n'avait pas de bornes : les districts de Bahdinan et de Bohtan, qui touchaient à la province de Mossoul, excitèrent sa convoitise. Il manœuvra si habilement et fit si bien que ces deux districts furent détachés, l'un de la province de Diarbékir, l'autre de celle de Bagdad (1841), et ajoutés à son pachalik. Son pouvoir s'étendait dès lors jusqu'aux frontières du Tiari, montagnes où (nous venons de le voir), les Nestoriens étaient en très grand nombre. Le Tiari, à son tour, excita sa cupidité ; il envoya rapport sur rapport à Constantinople, il dépeignit le pays comme un repaire de voleurs, de brigands et de rebelles.

A son instigation, les Kurdes de Berwari firent une razzia dans le Tiari, s'emparèrent des troupeaux des Nestoriens et en tuèrent plusieurs hommes. Les représailles ne se firent pas attendre, les Nestoriens entrèrent dans le Berwari et, après avoir enlevé aux Kurdes plus que ceux-ci ne leur avaient pris, s'enfuirent dans leurs montagnes.

Ces faits se passaient en 1841. Dès que Mohamed Pacha en eut confirmation, il ordonna à plusieurs tribus de Bahdinan d'assister les Kurdes de Berwari contre les Nestoriens. Seule, l'entrée de l'hiver mit alors obstacle à l'invasion. Mohamed Pacha utilisa ce retard en demandant au Pacha d'Erzeroum d'envoyer des troupes de Van le printemps suivant, afin d'attaquer les Nestoriens du côté du nord-est, tandis que lui-même les attaquerait par le sud et par l'ouest.

D) **L'Etat du Kurdistan vers 1830.** — Pour l'intelligence des faits que nous allons raconter, il me semble qu'il ne serait pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'état du Kurdistan vers l'année 1830.

A cette époque, Bedr Khan Bey n'était que le chef du district de Rowienduz. En 1832, il s'em-

para de la forteresse d'Amadiyah sur Ismaël Pacha, un autre chef kurde. Aujourd'hui encore, d'épaisses murailles en grande partie debout, un château-fort de construction carrée dominant les rochers d'Amadiyah. Château-fort et murailles sont l'œuvre de Bedr Khan Bey.

Les querelles de Bedr Khan Bey et d'Ismaël Pacha, l'un voulant garder la forteresse d'Amadiyah, l'autre voulant rentrer en possession de ce qu'il avait perdu, détournèrent Mohammed Pacha, pendant toute l'année 1842, de ses projets contre le Tiari.

Bedr Khan Bey était devenu le chef incontesté de toutes les montagnes qui s'étendent à l'est et à l'ouest du Tigre. Djesiret, qui était le noyau central de cet Etat kurde, en était aussi devenu la capitale. Là résidait généralement Bedr Khan ; son pouvoir s'exerçait de là d'une part, jusqu'à la frontière persane et d'autre part sur le Djebel Tour. Il était d'une parfaite intégrité dans l'application de la justice ; sa générosité n'avait pas de bornes. Il exemptait de l'impôt ceux qui étaient dans l'impossibilité de payer, faisait distribuer des secours aux besogneux, de l'argent aux hommes valides pour acheter fusil, épée, bouclier, lance. Mais il s'intéressait aux seuls Mahométans ; toutes ses bonnes grâces, toutes ses largesses étaient pour les Musulmans. Pour les chrétiens, c'était la haine, la persécution, l'extermination systématique. Il tenait la présence des chrétiens dans le Kurdistan comme un élément de faiblesse pour l'Etat ; force était, coûte que coûte, de les convertir à l'islamisme ou de les faire disparaître. Tel fut le but de ses expéditions dans le Tiari, le Hakkiari, le Tkouma. De là, ses persécutions contre les Jacobites du Djebel Tour. Moutran Gheorghio d'Azakh, succomba sous la bastonnade avec deux prêtres, presque sous les yeux de Bedr Khan. Le Mephrian de Médiat, dont le seul tort était de faire preuve d'un zèle infatigable et de recommander à ses fidèles de rester fermes dans leur foi chrétienne, eut le ventre ouvert et fut attaché à la queue d'un cheval qui le traîna jusqu'à Djesiret.

E) **Grande persécution contre les Nestoriens.** — 1^{re} invasion du Tiari. — En cette même année 1842, le Dr Grant construisait une école et fondait un établissement à Achita, un village important du district de Berwari, qui dépendait de Nourallah Bey, émir kurde de Hakkiari. A peine les constructions étaient-elles achevées avec l'autorisation de l'émir que Ziner bey, généralissime des forces de Bohtan, les occupa avec 400 Kurdes, tandis que Bedr Khan Bey et Ismaël Pacha, réconciliés, appellent aux armes les Kurdes des montagnes.

De cette place forte improvisée, Ziner Bey exerça les plus grandes cruautés contre le Tiari. Les Nestoriens, aidés de quelques chefs kurdes des tribus du Grand Zab, attaquèrent donc la garnison (octobre 1842). Ils allaient réduire la place lorsque des secours envoyés en hâte par Bedr Khan changèrent la fortune. Désertant alors en masse leurs foyers, les Nestoriens se réfugièrent

rent à Mossoul et dans les villages avoisinants.

A ce moment, Mohammed Pacha attaquait Amadiah avec des forces considérables et entraînait dans le Hakkiari. Les Kurdes, occupés avec les Nestoriens, n'étaient-ils pas incapables de réagir? Mais il comptait sans le gouverneur d'Erzeroum. En effet, le Hakkiari dépendait à cette époque du Pacha d'Erzeroum, qui éleva aussitôt des plaintes et des récriminations contre les menées cupides de Mohammed pacha.

La Porte, qui avait d'abord encouragé les entreprises de Mohammed Pacha, modifia alors sa politique et interdit au Pacha de Mossoul de s'immiscer désormais dans les affaires des autres pachaliks. Force fut à Mohammed Pacha de s'incliner et de rentrer à Mossoul à la tête de son armée. Mais le sang nestorien avait coulé à flots et les survivants ne durent leur salut qu'à l'intervention des ambassadeurs étrangers auprès du gouvernement ottoman, sur les instances du corps consulaire de Mossoul.

Mohammed Pacha, cependant, n'était pas homme à désarmer; ses intrigues se multiplièrent. Les chefs kurdes, que son coup de force contre Amadiah et le Hakkiari avaient émus, s'inquiétaient justement de ses menées sournoises. Car ces menées ne visaient à rien moins qu'à l'asservissement complet du Kurdistan sous la main de fer du Gouverneur de Mossoul.

D'autre part, le Kurdistan n'avait pas de frontières à proprement parler, la frontière turco-persane n'en étant pas une. Les gouvernements russe et anglais venaient de nommer une commission spécialement chargée de tracer cette dernière frontière. C'était consacrer la mutilation du Kurdistan, porter atteinte à la souveraineté des Kurdes, restreindre l'entière liberté dont avaient joui jusque là les tribus nomades d'être à cheval à la fois sur la Turquie et sur la Perse, selon les saisons de l'année et les besoins de leurs troupeaux. Le Kurdistan échappait aux Kurdes; Turcs, Anglais, Persans, Russes s'en disputaient à présent les dépouilles. Tous prenaient fait et cause pour le seul élément qui ne fût pas musulman, pour les Nestoriens, et prenaient prétexte des plaintes de ces derniers pour justifier leur intervention. Et, en effet, les plaintes des Nestoriens s'étaient élevées très haut. Devant l'invasion imminente du Tiari et le péril qui menaçait tout son peuple, le patriarche Mar-Shimoun avait cherché refuge dans le Djelu et, de là, avait poussé le grand cri d'alarme. Il en appela même à Mohammed Pacha de Mossoul pour détourner la catastrophe qui allait fondre sur les Nestoriens.

Deuxième invasion du Tiari. — Ces cris, ces plaintes des Nestoriens, Mohammed Pacha qui, de soi-disant ami des Kurdes, était devenu leur plus mortel ennemi, ces immixtions étrangères de toutes sortes exaspérèrent les chefs kurdes. Ils formèrent une coalition formidable. Ismaïl Pacha, Ziner Bey, Nourallah Bey, Bedr Khan Bey, Tatar Khan Agha (chef des Kurdes Artouchi),

jusque-là divisés, rivaux ennemis, réunirent leurs forces. Bedr Khan Bey fut l'organisateur et l'âme de cette coalition. Il souleva sur son chemin toutes les tribus kurdes, il fonda sur le Tiari, et il aurait exterminé les Nestoriens n'eût été la défection de Nourallah Bey.

Les forces coalisées de tous ces chefs s'avancèrent de la province de Diz vers le district du Tiari. Le passage du Zab fut chaudement disputé, mais les Nestoriens, accablés par le nombre, furent obligés de céder et l'envahisseur se répandit dans les villages, pillant, brûlant, ravageant tout sur son passage. Les hommes n'eurent aucun quartier, les femmes et les enfants périrent en grand nombre: beaucoup furent envoyés à Djesiret pour être vendus sur le marché ou pour être offerts en cadeaux aux Musulmans influents (juillet 1843). De Mossoul où il s'était enfui, Mar-Shimoun envoya une lettre pleine de larmes à l'archevêque de Cantorbéry, pour implorer l'aide de la Grande-Bretagne en faveur de son peuple.

Sir Stratford Canning, alors ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, usa de tout son crédit pour mettre un terme au massacre des malheureux Nestoriens et délivrer les captifs. M. Rassam, consul anglais à Mossoul, agit auprès de Mohammed Pacha dans le même sens. Mais celui-ci refusa d'intervenir, alléguant que les Kurdes avaient agi d'après les ordres du Pacha d'Erzeroum. Le Gouverneur de Bagdad insista à son tour, sans plus de résultat, auprès de Mohammed Pacha, pour l'amener à réclamer à Bedr Khan Bey, au moins les captifs nestoriens. Mohammed Pacha resta sourd à toutes ces insistances, et pour cause: Bedr Khan Bey venait de lui envoyer la somme de 27.000 piastres à lui, et une fille et un garçon nestoriens à son Kaien-Kam; ne servit-il pas, d'autre part, sa propre rancune contre le Gouverneur d'Erzeroum?

Tandis que ces pourparlers se poursuivaient sans aucun succès, Ziner Bey occupait, comme lors des premières hostilités, avec 400 Kurdes, les établissements du D' Grant, qu'il avait transformés en une véritable forteresse en y ajoutant quatre tours et d'autres fortifications. Comme lors des premières hostilités aussi, les Nestoriens, aidés de plusieurs chefs kurdes du Grand Zab, attaquèrent la garnison en 1843. Au bout de six jours, la garnison à bout de ressources fit mine d'évacuer la place pacifiquement, mais une compagnie de cavalerie, dépêchée par Bedr Kahn, prit les Nestoriens à revers et les mit en déroute. Alors, rien ne fut épargné: hommes, femmes, enfants, tout fut passé au fil de l'épée. Trois sacs d'oreilles de blessés, de mourants et de morts furent envoyés comme trophée à Bedr Khan Bey.

Cependant, Mohammed Pacha, oublieux de la dure leçon qu'il avait naguère reçue du Gouverneur d'Erzeroum, avait concentré à nouveau son armée dans la région d'Amadiah. Celle-ci devait occuper le pays si jamais les Nestoriens réussissaient à mettre les Kurdes en déroute. En effet, victorieux, les Nestoriens eussent été incapables

de faire face aux soldats de Mohammed Pacha, qui aurait occupé ainsi le Kurdistan sans coup férir; vaincus, un élément de résistance aurait disparu de ces montagnes.

Le nombre des réfugiés nestoriens à Mossoul et dans les villages de la plaine était considérable; les consulats français et anglais s'efforcèrent de les protéger contre les Arabes et les Turcs et en recueillirent un grand nombre. Beaucoup trouvèrent asile chez les Missionnaires Dominicains et Américains. Leur condition était déplorable; ils allaient de porte en porte, mendiant leur pain. Les autorités locales restèrent indifférentes à leur misère. A la nouvelle de la reprise des hostilités, Sir Stratford Canning redoubla d'efforts auprès du Gouvernement de Constantinople. Des ordres furent donnés à tous les gouverneurs des provinces voisines pour intervenir efficacement et faire remettre les captifs en liberté. Mohammed Pacha ne put rester plus longtemps inactif. Il envoya vers la mi-décembre son Kaiem-Kam en mission à Djesiret, et adressa à Bedr Khan Bey, comme cadeau, un cheval avec des harnais d'argent. Cinquante-cinq captifs furent délivrés; il en restait encore une centaine, mais Bedr Khan Bey refusa de les rendre, parce que la vente en avait fait propriété privée ou qu'ils avaient embrassé l'islamisme. Un peu plus tard (février 1844), un commissaire turc, Kemal Effendi, arriva à Mossoul pour enquêter sur l'affaire nestorienne et essayer de délivrer les derniers captifs. Mais, ni lui ni le vice-consul anglais à Samsoun qui l'avait accompagné, M. Stevens, n'obtinrent de résultat satisfaisant. Au surplus, même lors de la présence de ce haut commissaire turc à Mossoul et à Djesiret, le massacre des Nestoriens se poursuivit de plus belle dans la montagne.

De son côté, l'ambassadeur français n'était pas resté inactif. Il avait multiplié les démarches auprès de la Porte Ottomane et envoyé une somme considérable aux Missionnaires Dominicains de Mossoul et aux autorités religieuses locales pour soulager la misère des réfugiés.

Cependant, rien ne put arrêter la persécution. Les Kurdes tenaient toujours garnison dans le Diz et le Tiari, le Mutassalim de Bedr Khan Bey était toujours à Ashita. La Porte, en effet, ne voulait pas intervenir efficacement. A tout prix elle voulait établir son autorité, et d'une façon effective, dans les montagnes du Kurdistan, et elle savait pertinemment n'y pouvoir arriver qu'en affaiblissant, les unes par les autres, les belliqueuses tribus kurdes et nestorienne. En mars 1845, la commission d'enquête fut rappelée sans avoir apporté aucun adoucissement au sort des Nestoriens.

En 1846, Bedr Kahn Bey voulut achever l'œuvre de destruction qu'il avait commencée avec tant de succès et il envahit le district de Tkhouma, à

l'est de Tiari. Il n'épargna rien: hommes, femmes, enfants, tout fut livré au massacre, les vergers saccagés, les arbres coupés, les villages incendiés, les Livres Saints brûlés, les églises rasées. Un grand nombre de Nestoriens passèrent la frontière et se réfugièrent chez leurs frères de Perse.

Les représentants des diverses puissances accréditées auprès de la Porte élevèrent d'énergiques protestations. Le gouvernement ottoman organisa une nouvelle commission d'enquête dont le chef fut Nazim Effendi. Mais celui-ci prit parti pour Bedr Khan Bey; publiquement, il accusa les Nestoriens d'avoir provoqué les massacres en massacrant d'abord eux-mêmes tout un village musulman. Le mauvais vouloir des Turcs était donc manifeste. Il faut cependant ajouter que les Turcs hésitaient à entrer en lutte avec les Kurdes. C'est que les forces coalisées de ces derniers étaient considérables et qu'il était imprudent de s'engager, sans une minutieuse préparation, contre un chef aussi redoutable que Bedr Khan. La Porte avait bien invité celui-ci à se rendre à Constantinople; mais il s'y était refusé et les Kurdes s'étaient juré de mourir plutôt que de consentir à se séparer de leur émir.

Sur ces entrefaites, l'évêque d'Azakh survint à Djesiret, en compagnie de deux prêtres de Djebel-Tour, pour se plaindre des exactions des Musulmans, leurs voisins. Bedr Khan Bey les fit durement bastonner et jeter tous les trois dans une prison où le vieil évêque ne tarda pas à mourir de ce traitement brutal. Une fois ce fait connu, les représentations des puissances se firent plus pressantes. Des détachements de troupes partirent de Kharpout et d'Orfa; le Pacha de Diarbékir concentra ses forces à Redivan, sur la frontière du Bohtan. Le Pacha d'Erzeroum prit les mêmes précautions dans le nord, tandis que le Pacha de Mossoul massait de son côté ses forces, pour participer aux opérations, si besoin était.

Les émirs kurdes firent bloc pour résister à la tourmente. Mais vaincus successivement dans une bataille sanglante près de Djesiret, puis, près de Séer et au sud de cette ville, ils firent leur soumission un à un et Bedr Khan lui-même finit par se rendre sans conditions. Il fut dirigé sur Constantinople et exilé dans l'île de Candie.

Ainsi, la puissance kurde était brisée, au moins en apparence. La Porte annexa le Hakkiari et le Tiari au pachalik de Diarbékir, établit des garnisons à Bash-Kala et à Djoulamerik, tandis que des Mutassalims turcs étaient désignés pour administrer la justice dans les autres districts de montagnes. Mar-Shimoun, après une absence de cinq ans, regagna sa résidence de Kotchanès. Plus d'une fois il avait essayé de fuir de Mossoul, d'aller reconforter son peuple et de souffrir même avec lui s'il était nécessaire. Et chaque fois il en avait été empêché; une fois même il avait été ramené d'Amadiyah sous une forte escorte turque.

La condition des Nestoriens fut-elle meilleure sous le régime turc? Pas le moins du monde. Au-

(1) Mar Zéia, alors patriarche chaldéen, offrit même, dans un esprit d'abnégation vraiment apostolique, à Mar Shimoun de se démettre en sa faveur de la dignité patriarcale sur tous les Chaldéens. Mais Mar Shimoun, qui demeurait chez un missionnaire anglais et qui s'était trop engagé avec l'épiscopat anglican, resta sourd à cette offre gracieuse.

trefois du moins, les Nestoriens étaient à peu près les maîtres de leurs destinées; ils siégeaient au Conseil des Emirs, ils y avaient voix consultative; ils n'avaient affaire qu'aux chefs kurdes et quand un de ces derniers leur cherchait querelle, ils étaient assurés de trouver aide et protection auprès du chef kurde voisin et rival. L'antagonisme même des forces maintenait donc au Kurdistan une paix relative. Mais voici que les Turcs suppriment les Miras; ils font mine, les premiers temps, de protéger le faible, de réprimer le brigandage. Tôt après, à partir de la guerre avec la Russie, le Chrétien est l'ennemi; tout l'effort de la Porte tend à le réduire, à l'exterminer; sournoisement et toujours il en a été ainsi depuis lors.

VI

Il ne nous reste plus maintenant qu'à donner ici la statistique de la population, des églises et du clergé des Nestoriens, telle qu'elle a été établie vers 1850 par M. Badger, avec le concours de Mar-Shimoun et de son archidiacon Kesh Aurham. Ainsi se trouvera complétée cette brève étude.

Voici ces chiffres :

1° Diocèse de Mar Auraham de Goundouk

	Eglises	Prêtres	Familles	
Près de Akra et au Zibar	Shonnau.	1	2	30
	Shosb.	0	0	3
	Goundouk.	1	1	12
	Artoun.	1	1	15
Dans le Mesouriyeh	Ba-Mishmish.	1	0	15
	Erdel.	1	0	15
Dans le district montagneux sud du Djebel Gara	Bekoli.	1	1	14
	Autre village de nom X.	1	0	20
	Esgen.	1	1	16
	Ergen.	1	1	40
	Taluita.	1	0	10
	Mezi.	1	1	6
Djebel Gara	Barnin.	1	1	30
	Adek.	0	0	8
	Arnache.	1	0	15
		13	9	249

2° Diocèse de Mar Jeshua de Berwari

	Eglises	Prêtres	Familles	
Dans la Plaine de la Supna	Amadiah.	0	1	25
	Deeri.	1	0	12
	Comani.	1	0	13
	Dirgui.	1	2	40
	Bilejan.	0	0	8
	Bibedi.	1	1	20
	Hanziyah.	1	0	6
	Déhé.	1	0	10

Diocèse de Mar Jeshua de Berwari (suite)

	Eglises	Prêtres	Familles	
Dans le district de Nerwa	Karou.	1	1	10
	Alih.	1	0	2
	Bash.	1	1	12
	Welah.	1	1	10
Dans la Province de Berwari	Tasbish.	1	1	20
	Ydide.	0	0	5
	Bekolke.	0	0	5
	Touta Shamayah.	0	0	10
	Maya.	0	0	15
	Deriske.	0	0	15
	Aïma de Noume.	1	1	20
	Jyyet.	1	1	5
	Bishmyeye.	1	1	6
	Douri.	2	4	20
	Helva.	1	1	7
	Malakhta.	0	0	7
	Akri.	1	1	20
	Behabouk.	1	1	10
Hayyis.	1	0	15	
	20	18	348	

3° Diocèse de Bohtan

Mar Yousy, métropolitain de Bohtan, est mort en 1846, et aucun successeur ne lui fut donné par le patriarche, qui ne visita jamais d'ailleurs cette province.

A cette époque, la province était encore administrée par deux évêques, Mar Shimoun et Mar Toumoe, qui résidaient dans le district d'Atel et exerçaient la juridiction épiscopale sur trente villages nestoriens dans la montagne, et deux ou trois dans la vallée du Khabour, entre Sakho et Djesiret. Ils totalisaient environ :

Eglises : 23; Prêtres : 16; Familles : 220.

4° Diocèse patriarcal

	Eglises	Prêtres	Familles	
Tiari, Tahteitha ou Bas-Tiari	Garamoun.	1	2	80
	Halamoun.	1	2	50
	Tcallouk.	1	1	40
	Arosh.	0	0	17
	Hor.	0	0	15
	Teiri Rezen.	0	0	14
	Ashita.	1	4	400
	Zawita.	1	1	90
	Minianish.	4	2	60
	Merghe.	0	1	80
	Kurkhe.	0	0	35
	Lizan.	1	2	80
	Oumra Tahtaya.	1	0	0
	Zerin.	1	1	16
	Karoukhtha.	0	0	6
	Chamba d'Both Sina.	1	1	25
	Mata d'Kasra.	2	2	40
	Bi-Ziro.	0	0	6
	Lagippa.	1	1	20
Bi-Alatha.	1	3	40	
Bi-Rawoli.	1	2	30	
Shourd.	0	0	12	
Rawola d'Salabe-keu.	1	5	120	

Diocèse patriarcal (suite)

		Eglises Prêtres Familles			
		—	—	—	
		Serspidho.	2	2	80
		Siyadhor.	1	1	20
		Chamba d'Be-Elia	0	1	6
		Chamba d'Nene. . .	0	0	7
		Chamba d'Kour-			
		daye.	0	0	5
Tiari,	Sous-district de l'Eglise de Mar-Sawa.	Mezraa.	0	0	4
Alleitha		Mratitha.	0	1	6
ou		Bi-Nahra.	0	0	10
		Bi-Zrako.	0	0	10
Haut-Tiari		Roumta.	0	1	20
		Jemiatha.	0	0	10
		Reshe d'Nahroc. . .	0	0	20
		Asma d'Alile. . . .	0	0	3
		Doura Allaya. . . .	0	0	6
		Kalayatha.	1	1	40
	Mezraa d'Kalaya-				
	tha.	0	0	60	
	Chamba d'Melik. . .	1	0	60	
	Bi-Dalyatha.	0	0	12	
		Dadost.	1	0	35
		Mahbuaa.	1	1	20
		Ko.	1	1	30
		Chamba d'Kourrhi	0	1	10
Tiari,	District de Wallou.	Bi-Marizzo.	1	1	20
Alleitha		Rouma Smaka. . . .	0	0	5
ou		Chamba d'Asso. . . .	0	0	5
		Darawa.	1	1	30
Haut-Tiari		Malita.	0	0	20
		Chamba Hahtha . . .	0	0	20
		Zarawa.	0	0	6
		Sirta.	1	1	66
		Shwawontha.	1	1	66
		Mocta d'Mart Ma-			
	riam.	1	1	100	
	Khadiana.	1	1	90	
	Reshi d'Rehra. . . .	1	1	45	
		GaGalozor.	1	1	25
		Souwwa.	1	0	6
		Koursen.	1	0	20
Province		Chiri Chara.	1	-	40
de		Mades.	1	1	18
		Mar Kuriakos. . . .	1	1	5
		Akose.	1	1	25
Diz		Chouldran.	1	0	6
		Bi-Shammasha. . . .	1	0	32
		Saramos.	1	0	18
		Rabban d' A d			
		Yeshna.	1	0	4
		Makita.	1	0	6
		Alogippa.	1	1	5
		Kotchanes.	2	3	35
Berwer		Bi-Nano.	1	0	6
de		Nouva.	1	0	10
		Terkones.	4	0	20
		Kigen.	1	0	12
		Sorines.	1	0	10
Kotchanes		Ta.	1	0	16
		Bi-Khajy.	1	0	6
		Pekkhken.	0	0	5
		Haroo.	1	0	12

Diocèse patriarcal (suite)

		Eglises Prêtres Familles			
		—	—	—	
		Khardalanes.	1	0	14
		Kotranes.	1	0	25
		Arwanes.	1	0	20
Berwari		Shmounines.	1	0	20
		Siwine.	1	0	30
	Siwiné	Espin.	1	0	20
		Svellen.	1	0	6
		Gouranes.	1	0	20
		Kerme.	1	0	20
		Oret.	1	0	6
Berwari	de Shwawoutha	Shwawoutha.	1	1	20
		Sakerran.	1	1	18
		Derikki.	1	0	6
	Bilynayé	Derres.	1	0	15
		Awert.	1	0	16
		Bi-Respi (a).	0	0	14
		Alas.	1	0	20
		Nauberi.	0	0	6
		Bi-Respi (b).	0	1	9
		75	62	2.778	

6° Diocèse de Mar Serghiso de Jelou

		Eglises Prêtres Familles			
		—	—	—	
	Tchoma	Gissa.	1	1	50
		Bi-Arijai.	1	1	100
		Tchouma Gawaipa	1	1	120
		Mezraa.	1	1	130
		Goundouktha.	1	1	110
	Province de Jelou	Alsan.	1	1	90
		Medhi.	0	0	5
		Nahra.	1	1	30
		Zereni.	1	1	110
		Matha d' Mar			
		Zeyyoc.	1	1	50
		Oumod.	0	0	25
		Ta.	1	0	55
		Bi-Bokra.	0	0	5
		Nerik.	1	0	28
	Province de Baz	Ori.	0	0	5
		Zer.	1	1	100
		Serpel.	1	0	105
		Bou-Bawa.	1	0	35
		Samsikki.	1	1	40
		Mats d'Oryaye. . . .	1	0	28
		Mousperan.	1	0	22
		Argele.	1	1	90
		Kojija.	1	0	20
		Matha Tahteitha.	1	1	100
	District de Rékan	Shwawoutha.	1	1	110
		Orwantouz.	1	1	80
		Hish.	0	1	10
		Merkanish.	0	0	8
		Gebba.	0	0	6
		Erbest.	4	1	20

Diocèse de Mar Serghiso de Jelou (suite)

		Eglises	Prêtres	Familles
District de Tehall	Ba-Dare.	1	1	25
	Ba-Ykta.	1	0	15
	Bi-Kouraye.	1	1	52
	Bi-Aziza.	1	1	40
	Rabhat.	1	1	70
	Talana.	1	0	22
	Arewoun.	0	0	33
	Ko.	1	1	21
	Irk.	1	1	28
	Bi-Shouka.	1	1	15
	Shawreza.	0	0	6
	Biyya.	1	0	12
	Bi-Letha.	1	1	28
			37	24

6° Diocèse de Mar Sliwa de Gawer

		Eglises	Prêtres	Familles
Province de Gaiwer	Bi-Rberri.	0	0	20
	Zirkanes.	1	0	23
	Ourishoc.	1	1	20
	Darawe.	1	1	20
	Kiyyet.	1	1	24
	Manounan.	0	0	6
	Kadiyyan.	0	1	30
	Memekkan.	1	1	13
	Sin Awa.	1	0	16
	Kulkous.	1	0	16
	Gerbel.	1	1	20
	Gagoran.	1	0	15
	Ba-Jirga.	1	0	22
	Wezir Awa.	1	0	19
	Maken d'Awa.	1	0	20
	Cpir zaban.	1	1	28
	Dara.	1	0	13
	Cher Diver.	1	1	30
	Zigan.	1	1	21
	Pa Elan.	1	1	20
Caghi.	1	0	15	
Serdesht.	1	0	19	
Dizza.	1	0	60	

Diocèse de Mar Sliwa de Gawer (suite)

		Eglises	Prêtres	Familles
Derranayé	Mar Bi-Jeshua.	1	1	100
	Iyyel.	1	1	38
	Bi-zeckte.	1	1	25
	Bozour.	1	1	20
Khananes	Khananes Alleitha.	1	1	20
	Khananes Tahtei- tha.	1	1	25
	Silmonan.	1	1	12
	Khodila.	0	0	22
Province de Elbak	Hoze.	1	0	25
	Erji.	0	0	20
	Ates.	0	0	10
	Menjil Awa.	0	0	12
	Kharaloum.	0	0	10
	Sharmes.	0	0	7
	Ozan.	0	0	12
Pouzan.	1	0	14	
Nourdouk.	1	0	18	
Alamiyyan.	1	0	20	

		Eglises	Prêtres	Familles
Parmi les Kurdes Artenshi	Koclanes.	1	0	20
	Gezna.	1	0	90
	Parashin.	1	1	20
	Kharahan.	0	0	18
		34	18	1.082

7° Voici d'autres districts qui reçoivent quelquefois la visite patriarcale et qui ne dépendent d'aucun des diocèses sus-mentionnés.

		Eglises	Prêtres	Familles
District de Léwoun	Erki.	1	1	23
	Kergel.	1	1	20
	Matha d'Oumra.	1	1	6
	Nedgwizan.	1	1	24
	Zaranes.	0	0	10
	Kanounta.	0	0	8
	Belleken.	0	0	8
	Khandekki.	1	1	20
	Billy.	0	1	15
	Deira Zengel.	1	0	10
Gohikki.	0	0	6	
District de Noudes	Marwanan.	1	1	24
	Oulama.	1	0	20
	Tel-Geri.	1	0	16
	Parkhilan.	0	0	102
		9	7	222

8° Diocèse de Roustaka

C'est un vaste diocèse, situé dans le Kurdistan central, où les Nestoriens en assez grand nombre sont sous la juridiction d'un métropolitain qui réside à Roustaka. Ce métropolitain a trois suffragants dont les diocèses comprennent les districts de Ter Gawer, Mer Gawer, Somava, Baradost et Mahinedayeh.

9° Diocèse d'Ourmia

Dans le district d'Ourmia, il y a quatre évêques et de nombreux villages nestoriens.

La population nestorienne des diocèses de Roustaka et d'Ourmia peut être globalement évaluée à environ 4.500 familles.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Diocèses	Métropo- litain	Evêq.	Prêtr.	Eglises	Familles
Goundouk.	1	0	9	13	249
Berwari.	1	0	18	20	348
Bohtan.	0	2	16	23	220
Mar Shimoun.	0	0	62	75	2.778
Jelou.	1	0	24	37	1.979
Gawer.	1	0	18	34	1.082
Roustaka et Our- miah.	3	5	34	38	4.500
Léwoun et Noudes	0	0	7	9	222
Total.	7	7	188	249	11.378

Le total de la population nestorienne serait donc d'environ 70.000 âmes pour la Turquie et pour la Perse, à l'époque où M. Badger se livra à cette enquête.

Mais il est certain que ce total est de beaucoup au-dessous de la réalité, et il n'y aurait aucune exagération à le tripler ou même à le quadrupler. En effet, dans le district d'Ourmiah seulement, il y avait plus de 10.000 familles nestorienne.

J. GOREK DE KERBORAN

VARIÉTÉS

LIBRES PROPOS D'UN TOURISTE

La prise de Malacca en 1511 (1)

IV

La nouvelle de l'échec de Sequeira avait causé une grosse émotion à la cour d'Emmanuel le Fortuné, on s'agita dans les « nids de vautours » de la côte Lusitanienne. Le grand roi dont la bannière flottait sur tout l'horizon du monde connu ne pouvait se laisser bernier par un petit Sultan des confins de l'Asie.

Mandat fut donné à Diégo Mendez de Vasconcellos de partir avec trois navires pour venger l'affront fait à la bannière royale. Il fit route pour les Indes en mars 1510, et relâcha tout d'abord à Goa pour conférer avec le Vice-Roi d'Albuquerque.

Mieux renseigné que la cour de Lisbonne, celui-ci déconseilla à Vasconcellos de poursuivre seul son entreprise qui pourrait se terminer par un nouvel échec. Les Malais étaient gens entreprenants et courageux, il fallait se présenter chez eux en force. Il prit même sur lui de retenir Vasconcellos à Goa, qu'il organisait pour servir de base à l'expédition qu'il projetait. Puis il commença à réunir ses propres navires et ses troupes. Lorsque tout fut prêt, il prit lui-même le commandement de la nouvelle flotte, composée des vaisseaux de Vasconcellos et de ceux qui dépendaient directement de la Vice-Royauté; il l'arma; puis y embarqua 800 hommes de troupes européennes auxquels il adjoignit 600 hommes de troupes indigènes dressées par des officiers portugais. Enfin, profitant du fort de la mousson, il partit et, comme il a été dit plus haut, vint mouiller en grand fracas dans la rade de Malacca, jetant le trouble dans les fêtes nuptiales qui s'y célébraient.

L'entrée dans la rade étroite de Malacca de ces dix-neuf navires, carques et caravelles, faisant feu de tous leurs canons, était un spectacle inconnu pour les habitants de ces lointaines contrées. Les bâtiments de commerce ancrés au port, jonques chinoises et cargos du Guzarat, se sentant pris entre deux feux, hissèrent leurs voiles et cherchèrent à gagner la haute mer; mais les embarcations portugaises se mirent à leur poursuite les arrêtaient et, le plus amicalement du monde, les reconduisirent à leur mouillage. Alors ces ins-

pirateurs du malheureux Bendhara, sentant le vent tourner et les affaires malaises compromises, vinrent se mettre à la disposition du vice-Roi, qui fit du reste fort peu de cas de leurs services.

A terre, on était en grande perplexité. Toute la journée se passa en délibérations, sans qu'on ait rien décidé. Le lendemain, cependant, le Sultan, ayant fait occuper la citadelle qui couronnait la colline de Saint-Paul, envoya un mesager à bord des navires. Celui-ci devait exposer au Vice-Roi que le Premier Ministre à qui incombait toute la responsabilité de l'échec de Sequeira avait été puni de mort, et que, par suite, rien ne s'opposait à la reprise de relations amicales entre le roi Emmanuel et lui.

Albuquerque remercia de cette démarche, reconnut que la mort du Bendhara était une preuve évidente de la bonne volonté du Sultan, mais fit remarquer que les prisonniers portugais devaient, avant tout autre négociation, lui être remis en mains propres, faute de quoi il s'emparerait de la citadelle où avait été perpétré le guet-apens dans lequel étaient tombées les troupes de Sequeira.

Les choses prenaient pour le Sultan une tournure inquiétante. Les prisonniers portugais constituaient entre ses mains un otage sérieux. Tant qu'il les conserverait, il pourrait espérer éviter le sac de sa capitale, mais, d'autre part, il ne pouvait compter faire croire à ses intentions pacifiques avant de les avoir rendus. Enfermé dans ce dilemme, il fit ce qu'avait fait le Bendhara, ce que font les orientaux en pareil cas, il essaya de temporiser. Mais d'Albuquerque n'était pas Sequeira. Il connaissait trop l'Orient pour se laisser prendre à cette politique et recommencer l'aventure désastreuse de 1509.

Décidé à l'attaque, il voulut d'abord reconnaître le terrain. On pouvait craindre que les premiers préparatifs de débarquement ne soient le signal du massacre des prisonniers portugais dont le chef, don Ruy d'Araujo, était un des amis personnels du Vice-Roi, et il lui était pénible de signer ainsi leur arrêt de mort; aussi essaya-t-il de se mettre en relation avec eux. Cela lui fut relativement facile. Il y avait, à bord des cargos du Guzarat, nombre de gens qui avaient trop à se faire pardonner par d'Albuquerque pour ne pas le servir, et eux ne manquaient pas de relations dans la place.

D'autre part, depuis deux ans qu'ils vivaient à Malacca, les prisonniers portugais s'étaient eux-mêmes mêlés à la population cosmopolite de cet emporium oriental.

Les Portugais ne répugnaient pas à prendre contact avec les indigènes. Toutes les côtes des Indes et de la Malaisie, plus loin celles de la mer

(1) Suite et fin. On trouvera le début de cette étude dans le précédent numéro de l'Asie française, p. 340-344.

de Chine jusqu'à Macao, sont peuplées de leur descendance. Les noms de da Silva, da Cunha, etc. pullulent sur les enseignes des maisons dans les ports de ces parages. Ils y vivaient donc probablement de la vie indigène aussi intimement qu'il soit possible. La langue malaise courante est si facile qu'on se demande pourquoi des cerveaux européens se sont escrimés à bâtir un autre *espéranto*; aussi avaient-ils pu rapidement s'y accoutumer. La culture, la supériorité intellectuelle de certains d'entre eux n'avaient pas tardé à s'affirmer. Sûrs qu'on ne les laisserait pas entre les mains du Sultan, ils s'étaient prévalu de la puissance de leur souverain pour se créer un milieu favorable, presque un parti, qui escomptait les bénéfices du renversement de la situation. Ils avaient été évidemment déçus que la mousson favorable de 1510 n'eût pas amené la flotte attendue, mais il n'est pas possible qu'ils n'aient pas été prévenus par les cargos du Guzarat de l'arrivée aux Indes de Vasconcellos et des préparatifs du Vice-Roi; cela avait suffi à soutenir leur espoir et celui du parti secret qui gravitait autour d'eux. D'Araujo put donc facilement renseigner d'Albuquerque sur l'état des esprits dans la ville et lui conseiller, quelques risques qu'ils dussent encourir lui et ses compagnons, de passer à l'attaque.

On commença par des escarmouches. Les Portugais saisirent quelques bateaux malais et dirigèrent contre la ville des fusillades intermittentes, puis le Vice-Roi attendit l'effet de ces démonstrations.

Il ne se fit pas attendre. D'Araujo et ses compagnons furent relâchés. Il est facile de s'imaginer avec quelle joie ceux-ci montèrent à bord des navires de leur patrie.

Libéré de la préoccupation que lui causait la sécurité des prisonniers portugais, d'Albuquerque accentua son action. Il demanda au Sultan une forte indemnité et l'autorisation d'ouvrir à Malacca un comptoir permanent.

La réponse se fit attendre, elle n'était pas satisfaisante. Le Sultan accordait bien le comptoir, mais se déclarait incapable de fournir aucune indemnité. Personnellement, cependant il penchait pour un accord et tout aurait pu s'arranger pacifiquement sans l'intransigeance de la jeunesse malaise.

Elle constituait le parti de la résistance qui, revenu de sa première stupeur, s'agitait à nouveau et préparait ses armes. A sa tête étaient Aladin, le fils du Sultan et son nouveau beau-frère, le Prince de Pahang. Ces jeunes Princes, glorieux d'une lointaine lignée brûlaient de s'illustrer dans les combats et d'acquérir la gloire des armes.

Débordé par cette brillante jeunesse, le Sultan crut sauver sa situation personnelle en se

retirant de la lutte et en laissant Aladin se débrouiller avec les Portugais. Il écrivit à d'Albuquerque pour l'assurer encore de son désir de paix, mais lui exposer son impuissance aussi bien à arrêter le mouvement de résistance qu'à satisfaire à sa demande d'indemnité. Après quoi il s'abandonna aux événements.

VI

D'Albuquerque prit, aussitôt un parti définitif. Par d'Araujo il connaissait exactement la topographie de la place et put fixer son plan d'attaque.

Il s'assura, d'abord, la neutralité des principaux commerçants hindous, javanais, chinois fixés dans le pays à qui il promit toute liberté pour leur trafic, lorsqu'il aurait occupé Malacca au nom de son souverain, puis il passa à l'exécution.

La clef de la position était la plage qui s'étend de l'entrée de la rivière jusqu'au pied de la colline de Saint-Paul, seul point de débarquement possible. Elle était, malheureusement pour les Portugais, à l'abri de leurs feux et battue au contraire par les défenses de la citadelle. A cette époque la rivière de Malacca, au débouché dans la rade, se rejetait brusquement vers la droite, de telle sorte que les bateaux pouvaient mouiller sur les bancs de boue dans lesquels sont plantés actuellement les pilotis des cases. Il ne fallait pas songer débarquer sur ces bas fonds; force était de s'attaquer coûte que coûte à la plage.

D'Albuquerque fit construire une sorte de radeau sur lequel on installa de l'artillerie et on essaya de pousser cette batterie flottante sur les bas-fonds, dans une position d'où elle pourrait contre-battre l'artillerie de la défense, qui couvrait le point choisi par le débarquement. La batterie échoua dans une position détestable. Elle fut exposée à un tel feu de l'ennemi qu'elle faillit être prise. L'héroïsme de son commandant, Antonio d'Albren, qui, grièvement blessé, resta à son poste, jusqu'à ce qu'elle fut dégagée, la sauva des mains de l'ennemi.

Cet échec ne découragea pas d'Albuquerque. Renonçant à faire usage de son artillerie jusqu'à ce que le point de débarquement choisi fut dégagé, il décida d'agir par surprise. L'insuccès de la batterie flottante avait donné confiance aux Malais, leur surveillance se relâcha. Un corps de débarquement important put être mis à terre et s'emparer de la plage par une attaque soudaine. Maître de cette position, d'Albuquerque fut à même de ramener sa batterie flottante et de l'établir au lieu choisi pour combattre l'artillerie adverse. Les Portugais avaient subi des pertes graves, mais ils tenaient enfin la clef de la position.

Cependant les Malais revenus de leur surprise et sortant de leurs quartiers, se précipitaient résolument sur le petit corps de débarquement pour le rejeter à la mer. Le Prince Aladin, monté sur son éléphant, conduisait la charge en personne. Il se heurta à la résistance désespérée des Portugais qui, bien qu'ayant perdu soixante hommes, réussirent à rester maîtres de la position. Encouragé par le succès de leur résistance, le corps de débarquement se mit même à la poursuite des Malais et commença l'attaque du groupe de mosquées et de palais qui couvraient les pentes de la colline Saint-Paul.

Le courage de ces hommes fut inutile, ils durent s'arrêter presque à leur point de départ. Les défenses ennemies avaient bien été détruites par la batterie flottante, mais, derrière elles, s'élevait le groupe confus des édifices, où ils s'élevaient, tandis que les soldats d'Aladin, abrités par les murs, leur faisaient subir des pertes cruelles. A la tombée de la nuit, ils se retranchèrent sur les positions conquises.

Quelques jours encore se passèrent en préparatifs. Enfin, le 24 juillet, eut lieu l'attaque définitive. Sous la protection de sa batterie flottante, d'Albuquerque put mettre à terre le gros de ses troupes sur la plage conquise et organisée par le premier corps de débarquement. Elles se formaient à peine qu'elles étaient attaquées avec violence par le Prince Aladin, à la tête de 700 Malais ou mercenaires. Le combat fut long et furieusement mené de part et d'autre. Les deux adversaires montrèrent un égal courage, mais la victoire resta aux Portugais, grâce à leurs armures, à la supériorité de leurs armes et à leur discipline. Par delà les défenses détruites de la citadelle, ils occupèrent la première ligne d'édifices que les Malais avaient jusqu'alors défendue. Et la bataille continua. Pour en chasser les derniers défenseurs, les hommes d'Albuquerque mettaient successivement le feu aux édifices dont ils s'emparaient. Ils avançaient donc lentement sous la grêle des flèches empoisonnées, assaillis à chaque détour par des ennemis souples, armés de ces *kriss* à lames flamboyantes dont la piqure était mortelle. Aladin reculait, se retournant fréquemment pour de violentes contre-attaques qui paraissaient briser la ligne ennemie, mais ne constituaient que des succès momentanés.

S'il arrive que quelqu'un lise cette vieille histoire un jour de Juillet par mer calme, au cours d'une traversée dans les parages de Malacca, il sera sans doute confortablement étendu sur sa chaise longue, abrité des rayons du soleil par un épais spardeck, et cependant il verra, autour de lui, les belles passagères, dans leurs robes infiniment légères, s'éventer, en se plaignant de la cha-

leur étouffante. Alors, il comprendra mieux quelle fut l'énergie de ces hommes qui, quatre siècles avant nous, vinrent ici planter les jalons de l'influence européenne. Toute la journée, couverts de pesantes armures, casqués de fer, maniant des armes lourdes et encombrantes, ils se battirent sous le soleil ardent entre les murs de flammes des édifices incendiés.

Le jour tombait, sans qu'ils aient pu déloger complètement l'ennemi de la colline. Alors, Albuquerque apprit que le Laksamana Hang Nadin commandant la flotte malaise qui, dès l'arrivée des navires portugais, l'avait mise à l'abri vers l'amont de la rivière, descendait le courant avec ses *praus* de guerre et des embarcations chargées de soldats. Il pouvait prendre de dos les troupes d'assaut. Le Vice-Roi arrêta le combat et rembarqua son corps de débarquement; ses troupes avaient subi de lourdes pertes et, malgré leur endurance et leur courage, il restait encore fort à faire pour nettoyer la position ennemie. Ce serait l'ouvrage du lendemain.

A l'aube, les Portugais débarquaient à nouveau sur la plage et s'avançaient prudemment dans le dédale des édifices incendiés. Ils n'y trouvèrent personne. Les Malais s'étaient retirés.

Des défections s'étaient produites. Le Sultan, ne pouvant plus espérer entrer en relations amicales avec Albuquerque, s'était mis à l'abri. Le Prince de Pahang, emmenant sa jeune femme et son escorte, était reparti pour le royaume de son père. Aladin, resté seul avec les forces navales du Laksamana, s'était retiré vers l'amont de la rivière, décidé à y regrouper de nouvelles troupes et à essayer une suprême résistance. Les ministres étaient en fuite; on avait emporté dans une litière le vieux Bendhara qui avait succédé à Mutahir.

Mais les Portugais ne se présentèrent pas devant les positions choisies par Aladin. Ils se contentèrent de s'installer sans autre combat sur la colline couverte de ruines fumantes. On planta au sommet la bannière d'Emmanuel et on célébra un office solennel à l'endroit où s'élèverait, construite en blocs de latérite, l'église dédiée à Notre-Dame de l'Annonciation, où Saint François-Xavier devait plus tard faire entendre sa voix d'apôtre.

Le calme étant revenu et les rôdeurs portugais, enivrés de leur victoire, étant rentrés dans la discipline, la population cosmopolite, qui s'était égaillée pendant le combat, revint à ses affaires. Les trafiquants chinois, javanais, birmans, arabes, hindous, se formèrent en cortège et vinrent déposer des présents aux pieds du vainqueur, en jurant qu'ils avaient toujours espéré être débarras-

sés des prévarications de tous les Bendhara malais.

Albuquerque donna ses ordres pour la construction d'un fort, d'une factorerie, nomma un gouverneur, débarqua une garnison, des prêtres et quelques commis et retourna à sa grande œuvre dans l'Inde.

Le sultanat malais de Malacca n'était pas détruit et ne le fut sans doute que longtemps plus tard, mais, privé du port qui était la source de ses richesses, Aladin n'hérita que d'un royaume sans vie, qui devait fatalement être absorbé par les possesseurs de la capitale. Or, celle-ci ne devait plus cesser, jusqu'à nos jours, de rester colonie européenne.

VII

La fondation de Malacca ne remontait, d'après les annales malaises, qu'au XIII^e siècle. A cette époque, un Sultan de Singapore descendant du fameux Sang Seperba, qui apparut si inopinément dans les îles malaises à l'époque où, coïncidence troublante, les rois de l'ancien Cambodge, les constructeurs d'Angkor, peuvent être considérés comme chassés de leur trône par une évolution religieuse, fut lui-même détrôné par son premier ministre, dont il avait fait empaler la fille sur une place publique.

Il put s'enfuir suivi de quelques fidèles et vint fonder cette ville d'où, deux siècles et demi plus tard ses descendants durent fuir devant les attaques d'Albuquerque.

Il ne semble pas que les Portugais aient essayé de s'établir au delà des abords même de la ville. Ils se contentèrent de contrôler ce marché où l'or abondait tellement que son unité de poids était le « bahar » de 400 livres.

Un proche descendant de ces conquistadors Godinho de Heredia nous a laissé dans des manuscrits conservés à la bibliothèque d'Anvers, des notes intéressantes sur les débuts de la nouvelle colonie.

Ce Godinho de Heredia était né à Malacca le 16 juillet en 1563, donc une cinquantaine d'années après la prise de possession, d'un Juan de Heredia Aquaviva et d'une Malaise, dona Helena Vesina, fille d'un Rajah de Macassar. Cet état civil seul nous donne une idée de l'existence des Portugais de cette époque sous les tropiques et nous explique les origines des da Silva, da Mello, etc., etc., dont fourmillent les côtes du golfe de Bengale.

Godinho avait été envoyé à Goa à l'âge de treize ans et confié à un collège de Jésuites, étant destiné à la prêtrise, mais le goût des aventures l'emporta chez lui et il abandonna le séminaire

pour errer à travers les îles de l'archipel malais, comme *cosmographe major*. On a pu même croire qu'il avait découvert l'Australie.

Selon lui, les défenses construites par Albuquerque et remaniées par ses successeurs avaient, au début du XVII^e siècle la forme d'un pentagone et un développement de près d'un kilomètre. Construites, partie en pierre, partie en palanques, elles entouraient la colline et se bouclaient sur la mer par une puissante tour.

On voyait à l'intérieur : le château, le palais du Gouverneur et celui de l'Evêque ; les maisons du Conseil et des Frères de la Merci ; enfin, cinq églises dont celle de Notre-Dame de l'Annonciation dans l'enceinte du collège des Jésuites, une autre faisant partie du couvent des Dominicains et une autre de celui des Augustins. La cathédrale, sur le sommet de la colline, était placée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption.

Quatre portes ouvraient sur des faubourgs peuplés.

Godinho estime que, sans tenir compte de la garnison, 300 Portugais mariés à des femmes indigènes vivaient avec leurs familles à l'intérieur de l'enceinte et que, tant à l'intérieur que dans les faubourgs, on pouvait compter 7.400 catholiques avec quatre couvents, quatorze églises, deux hôpitaux, chacun ayant sa chapelle sans compter les ermitages et les oratoires.

Outre ces précisions qui nous donnent une idée assez curieuse des préoccupations religieuses de ces pionniers de la Croix et du commerce, Godinho n'hésite pas à illustrer son récit de légendes et d'histoires pittoresques qu'il attribue, en ce qui concerne la faune merveilleuse, aux tribus sauvages de la forêt.

Il prétend que, au premier siècle de l'ère chrétienne, la Péninsule était encore soudée à Sumatra par un isthme étroit partant du cap Rachado et aboutissant sans doute à Pulau Rupert qui n'est distante que de quelque trente kilomètres. Cet isthme par lequel on pouvait aller facilement de l'une à l'autre terre aurait été détruit par une violente tempête. Et il est d'autre part fort curieux de noter que sir Frank Swettenham a relevé sur la *Harleian Mappemonde* qui date de 1536 et est conservée au British Museum des chapelets de bancs qui auraient occupé l'emplacement de la chaussée naturelle par où le continent aurait communiqué avec la grande île... Grave matière à discussion !

Godinho agrmente, d'autre part, son récit de bien d'autres histoires plus merveilleuses et évidemment moins douteuses. Il y aurait eu, dit-il, à l'époque même où il vivait dans les pays un arbre nommé *l'arbre à serpent* qui était un re-

mède tellement efficace contre les morsures venimeuses que les serpents qui touchaient ses racines y perdaient leur tête. On y aurait pu voir un lézard nommé *armadillo* qui s'accrochait à la trompe des éléphants et immobilisait ses énormes adversaires pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'ils périssent d'inanition. On tirait de la tête de certains serpents des pierres cristallines avec des reflets bleus et rouges qui étaient phosphorescentes. Dans certaines maisons, on entretenait des cent-pieds produisant des lueurs telles qu'elles suffisaient à éclairer une chambre et, pour corser ce récit, il affirme qu'en 1594 le Sultan de Bali nourrissait dans son palais un lièvre pourvu de deux paires d'yeux ; la paire supplémentaire placée sur la tête de l'animal était si lumineuse qu'elle éclairait tout le palais. J'arrête ici l'énumération de ces merveilles.

Les indigènes de l'intérieur paraissent avoir été aussi peu connus des Portugais que des populations mêmes qu'ils assimilaient et groupaient autour de leurs remparts. Godinho voit la forêt peuplée de singes sans queue et de satyres. Il parle des orangs Benua cantonnés sur les pentes du Mont Ophir et raconte que ceux-ci se transforment par des incantations en tigres, en lézards et en crocodiles ; qu'ils peuvent entrer en communication avec les esprits et connaître l'avenir, etc.

Les sauvages causaient, par suite, une telle frayeur aux habitants des faubourgs qu'ils ne manquaient pas, lorsqu'un tigre avait fait une victime parmi eux de l'attribuer à un Benua transformé. Pour y mettre ordre, le premier évêque de Malacca, Georges de Santa Lucia, résolut de les excommunier. On fit des prières publiques dans la cathédrale, puis, après une messe et une procession solennelles, l'excommunication fut prononcée. Depuis lors, dit Godinho, on ne signala plus de victime et, en cette année 1560, de très nombreuses conversions suivirent ce miracle.

VIII

Des métis en grand nombre, des églises, de nombreuses conversions, telles furent les traces les plus durables de l'occupation portugaise. Bien que les conquérants de 1511 aient été remplacés par les Hollandais depuis le milieu du XVII^e siècle, la population métissée est loin d'avoir disparu et quoique ces territoires dépendent, de nos jours, de l'évêché de Singapoor et du domaine de nos Missions Etrangères, il subsiste à Malacca, à côté de l'église française, une église portugaise qui ne dépend que de l'évêque de Macao.

La bataille navale de Bantam avait été le signal de la déchéance portugaise dans les îles de la Sonde. En 1641, Malacca tomba entre les

maines des Hollandais. Ceux-ci en firent la base de leur commerce avec les territoires malais. Ils conservèrent la ville jusqu'en 1795, époque à laquelle elle fut prise par les Anglais. Le traité de Vienne la leur rendit en 1818, mais un nouveau traité, en 1824, la fit de nouveau passer sous la domination britannique.

La période d'occupation hollandaise fut florissante. D'après les récits de François Valentyn publiés à Dordrecht en 1726, on y voyait des navires du Bengale, du Coromandel, du Surat, de la Perse, de Java, de Sumatra, du Siam, du Tonkin et de la Chine, de tout l'Extrême-Orient de l'Asie. Il s'y faisait un tel commerce que, pour l'année 1669, les taxes d'importation comptées à 10 pour cent et celles d'exportation comptées à 3 pour cent avaient donné, ajoutées à quelques impôts locaux, un total de 75.000 florins.

Il ne semble pas d'ailleurs que les Hollandais aient songé à autre chose qu'à établir des comptoirs le long de la côte. Pas plus que les Portugais, ils n'ont tenté de s'étendre vers l'intérieur. Ils ont certainement laissé moins de traces vivantes de leur passage. Il n'y a pas de population métisse hollandaise comme de nos jours à Java. Sous leur domination, les ordres religieux portugais se dispersèrent, les églises tombèrent en ruine et la cathédrale devint ce qu'elle est probablement à l'heure actuelle ; quelques pans de blocs de latérite. Ils s'en servirent, cependant, comme lieu de sépulture pour leurs gouverneurs, et on peut y voir les grandes dalles de bronze sous lesquelles reposent leurs restes.

Ils y laissèrent aussi de ces batisses solides et trapues comme celles du port de Batavia, dont la plus remarquable, la *Stadt House*, existe encore sur la colline de Saint-Paul non loin de l'habitation plus moderne du Résident anglais ainsi qu'une porte de l'enceinte aux armes des Pays-Bas.

Le développement de Singapore et de Penang aux deux débouchés des détroits amena la déchéance de Malacca en tant que place de commerce. Heureusement pour elle, les Anglais ne se confinèrent pas dans l'enceinte de ses faubourgs. Ils se répandirent dans l'intérieur et maintenant, vivant d'une vie nouvelle, Malacca est le chef-lieu d'un des Settlements les plus riches au point de vue agricole de cette terre que Ptolémée aurait appelée le « Chersonèse d'or ».

Il est assez difficile d'y débarquer, la baie s'étant fortement ensablée, aussi les chaloupes cotières mouillent-elles fort loin dans la rade et il faut atterrir dans des pirogues.

Un embranchement de voie ferrée relie maintenant Malacca à la grande ligne Penang Singapour.

La partie commerçante de la ville, dominée par les deux clochers de l'église de la mission se presse sur les bords de la rivière, tandis que les bureaux et les résidences des fonctionnaires s'étagent sur la colline autour du *Stadt house*. Les villas européennes occupent le versant sud et s'égrenent le long de la cote jusqu'à ce couvent si florissant, tenu par les dames françaises de Saint-Maur, où j'ai reçu un si noble accueil et fait un si merveilleux goûter.

Du sommet de la colline des ruines de l'ancienne église portugaise, la vue s'étend sur un merveilleux panorama du cap Rachado aux silhouettes étonnamment bleues des contreforts de la dorsale qui se termine au piton isolé de l'Ophir. Rizières, vergers, plantations y étalent toutes les variétés des verts, tandis que çà et là des collines presque dénudées sont couvertes par les tombeaux où les Chinois, depuis des siècles, inhument rituellement leurs morts.

Et maintenant, toute cette végétation intense qui l'entoure a remis Malacca en vedette. Le nom de la vieille capitale de la puissance malaise est devenu la raison sociale d'un des plus puissants groupes de plantations de caoutchouc du monde; il fait bonne figure sur les cotes de la bourse, ce que n'avait certainement pas rêvé le conquérant portugais qui y planta son penon.

Commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE.

Indochine

Recensement des populations indochinoises en 1921. — On vient de publier les résultats généraux du recensement effectué au mois de mars 1921: nous les mentionnons dès maintenant sans commentaire, en nous réservant de revenir sur cette question le jour où nous serons en possession des résultats détaillés, dont l'analyse ne manquera pas d'être particulièrement instructive.

Voici quelle est la répartition de la population dans les cinq pays de l'Union indochinoise :

Cochinchine	3.795.613	habitants
Tonkin	6.850.453	—
Annam	4.933.426	—
Cambodge	2.402.585	—
Laos	818.755	—

Total 18.800.832 habitants

D'autre part, le petit territoire de Kouang-tchéou-wan compte 182.371 habitants, qui, ajoutés à la population de l'Indochine proprement dite, donnent le total général de 18.983.203 habitants.

Le Gouvernement Général de l'Indochine a fait connaître en même temps les chiffres de superfi-

cie des différents pays de l'Union Indochinoise établis d'après les travaux les plus récents du Service Géographique de l'Indochine :

Laos	214.000	Kmq.
Cambodge	175.000	—
Annam	150.000	—
Tonkin	105.000	—
Cochinchine	66.000	—
Kouang-Tchéou-Wan	842	—

Total 710.842 Kmq.

En opérant la réduction au kilomètre carré, on constate que l'Union Indochinoise compte un peu plus de 26 habitants au kilomètre carré. Cette proportionnalité, très inférieure à la France (70 habitants au kilomètre carré), est supérieure à celle de nos autres gouvernements généraux : Afrique Occidentale, Afrique Equatoriale et Madagascar. Au reste, voici le détail :

Nombre d'habitants au kilomètre carré :

Tonkin, 65;
Annam, 33;
Cochinchine, 57;
Cambodge, 13;
Laos, 4;
Kouang-Tchéou-Wan, 216.

Création en Indochine d'un service d'hygiène rurale. — Sous ce titre, nous avons signalé, il y a un an (chronique de novembre 1921, p. 431), le projet conçu par le gouvernement général de lutter contre la maladie en pénétrant progressivement et méthodiquement chez les indigènes, de manière à « réaliser peu à peu une modification radicale des conditions hygiéniques des villages », et nous avons mentionné les prescriptions enjoignant à chacun des pays de l'Union de faire choix d'une région où fonctionnerait, à titre d'expérience, après le début de l'année 1922, « un secteur d'hygiène et de prophylaxie ». Pour diverses raisons, dont la plus grave est la pénurie de personnel médical, le Tonkin, la Cochinchine et le Cambodge n'ont pas été en mesure de réaliser l'expérience prescrite. Seul, l'Annam a organisé un « secteur d'hygiène et de prophylaxie » dans le phu de Hatrung (province de Thanh-Hoa). Le fonctionnement de cet unique secteur est d'autant plus intéressant à suivre que le gouvernement général, fermement décidé à réaliser son projet de 1921, vient de prescrire par une circulaire du 5 juillet 1922, l'organisation de secteurs analogues dans les autres pays de l'Indochine.

La mission destinée à opérer dans le secteur de Hatrung a été constituée par un médecin aide-major des troupes coloniales, chef de la mission, un médecin auxiliaire indigène et trois infirmiers. Des instructions précises ont nettement défini au chef de la mission son but et son plan d'action.

But de la mission. — Faire l'éducation hygiénique des indigènes dans les villages :

1° en leur faisant toucher du doigt la relation de cause à effet qui existe entre leurs mauvaises conditions hy-

général et les différentes maladies surtout les affections paludéennes qui les déciment; 2° en les amenant à comprendre clairement quels sont les moyens les plus propres à modifier ces mauvaises conditions hygiéniques et du même coup leur mauvais état sanitaire; 3° en ayant recours sous leurs yeux à ces moyens et en exécutant à l'aide d'un personnel spécial, dans chaque village tous les travaux de nature à remédier aux mauvaises conditions hygiéniques qui y règnent.

Son plan d'action: — Etudier l'état sanitaire de la population au point de vue paludisme, en déterminant de façon aussi exacte que possible l'index paludéen, ensuite au point de vue des affections les plus communément répandues: trachôme, parasitisme intestinal, dysenterie, tuberculose. Rechercher les gîtes à anophèles, se rendre compte du mode d'alimentation en eau et des conditions hygiéniques défectueuses, causes du mauvais état sanitaire.

Convoquer les notables, leur exposer de la façon la plus claire le résultat de ces recherches: les maladies dominantes dans leur village, les causes de ces maladies, les moyens d'y remédier.

Entre temps, au cours de ces déplacements, la mission gagnera la confiance des indigènes par les soins donnés aux malades, la vaccination jennérienne, la distribution de quinine gratuite, des causeries familières sur l'hygiène et la prophylaxie.

Le milieu étant ainsi préparé, il sera facile d'amener les indigènes à comprendre la nécessité des travaux à exécuter et qui ne doivent être entrepris qu'en parfaite entente avec eux et sans aucune coercition.

La mission commença ses travaux le 2 mars dernier. Après s'être mise en rapport avec les autorités mandarinales, tong-doc de la province, tri-phu de Hatrung, chefs et sous-chefs de canton, elle parcourut successivement les 100 villages des 7 cantons formant le phu de Hatrung, examinant tous les enfants de moins de quinze ans, afin de déterminer, par les examens cliniques de la rate et par les prélèvements de sang, une carte aussi précise que possible de l'endémicité palustre. 1358 examens microscopiques de sang donnèrent 39 % de résultats positifs. L'examen clinique de 2806 rates donna 64 0/0 de splénomégalies; dans de nombreux villages l'index splénique atteignit 100 %. Ces chiffres sont éloquentes; ils démontrent la nécessité et l'urgence de l'œuvre entreprise. En même temps, dans chaque village, la mission recherchait les gîtes à larves, déterminait les espèces de moustiques, étudiait les conditions d'hygiène générale, l'état sanitaire des habitants.

Un mois et demi furent consacrés à ces études; c'était la première partie du travail à accomplir, la période de documentation. Vint ensuite la période d'action, de lutte antipaludique, d'organisation de l'hygiène.

Pour obtenir le maximum de résultats dans le court espace de temps dont disposait la mission, le médecin-chef divisa le phu de Hatrung en cinq secteurs confiés, sous sa surveillance, à chacun des membres, en se réservant le plus impaludé et le plus dépourvu d'hygiène. Mais auparavant, pour bien montrer à son personnel la tâche à accomplir et le plan à suivre, un essai en commun fut réalisé dans un village.

La main-d'œuvre fournie par les villages, sur-

veillée par un pho-quan, procéda dans chaque section, sous la direction d'un membre de la mission au nettoyage des maisons, des cours et des passages, au vidage et au récurage des jarres, citernes et divers récipients d'eau, à l'établissement de feuillées communales et privées, au pétrolage des mares et des fossés, à la construction de fours à incinération.

Entre temps, les malades étaient soumis à une visite quotidienne, la quinine préventive distribuée, plus de 8.000 vaccinations antivarioliques pratiquées; des conférences étaient faites, des brochures et des affiches distribuées aux habitants des villages et aux enfants des écoles.

Ainsi ont été réalisées dans cette région, avec le concours des habitants et grâce à une action prudente et persuasive des membres de la mission, la lutte contre le paludisme, la propreté et la bonne tenue des villages, l'éducation élémentaire des indigènes en matière d'hygiène. Il ne paraît pas douteux que, si l'heureuse action de cette mission est continuée par le maintien sur place d'un de ses membres, le médecin-auxiliaire, par exemple, l'état sanitaire n'aille rapidement en s'améliorant.

Tel a été, en 1922, le fonctionnement du secteur d'essai de Hatrung. Nous avons tenu à mentionner avec quelque détail cette expérience qui est hautement instructive. Elle montre toute l'étendue du mal à combattre, car il ne manque pas en Indochine d'autres régions aussi insalubres que le phu de Hatrung. Elle montre aussi quelle énergie et quelle persévérance seront nécessaires au gouvernement général pour obtenir l'amélioration des conditions sanitaires de l'ensemble des populations indochinoises.

Inauguration d'une école franco-chinoise à Hanoï. — Il ne s'agit pas d'une école officielle, mais d'un établissement privé, créé par un groupement de notables chinois habitant Hanoï, la plupart industriels ou commerçants. Ce groupement, qui a pris le nom d'*Association chinoise d'encouragement à l'étude de la langue française* a procédé solennellement, le 14 mai, à l'inauguration de la nouvelle école, en présence du Résident-maire d'Hanoï, du directeur de la Compagnie du chemin de fer du Yunnan, du délégué du directeur de l'Instruction publique en Indochine et de diverses notabilités françaises.

Au nom des fondateurs de l'école, M. Ming-Sang, imprimeur, a prononcé une allocution où il a défini le programme de l'Association:

L'école que nous venons de fonder nous a été en quelque sorte imposée par l'influence sans cesse croissante de la civilisation française, dont la connaissance est maintenant indispensable à tout homme soucieux de vivre avec son siècle et dont subissent de plus en plus le charme les esprits cultivés du monde entier.

Aussi, avons-nous pensé que le moment était venu de donner à nos enfants une instruction plus appropriée avec les méthodes occidentales, de façon à leur permettre de

discuter et comprendre les intérêts réciproques qui existent entre les deux races française et chinoise

Le but de notre association tient tout entier dans son titre : nous voulons familiariser nos enfants avec les méthodes françaises, leur permettre d'acquérir le minimum d'instruction que réclament les exigences de la vie, enfin leur mettre à même de comprendre et résoudre les questions élémentaires d'ordre commercial et industriel.

Ceux de nos élèves peu fortunés et qui, par leur intelligence, nous paraîtraient susceptibles d'être poussés vers les études supérieures, pourraient compter sur notre concours. Nous sommes convaincus que l'administration supérieure nous aidera à atteindre ce but.

Telles sont, Messieurs, les grandes lignes de l'action future de notre modeste association.

Nous faisons appel à tous nos compatriotes pour se joindre nombreux à notre groupement, car vous savez que l'union fait la force. Leur aide pécuniaire ne pourra qu'accroître nos ressources et faciliter la réalisation de nos espérances et de nos vœux.

Il me reste, Messieurs, à vous remercier d'avoir bien voulu prêter une oreille attentive à l'exposé de notre programme.

Notre école ouverte sous vos auspices sera, nous n'en doutons point, très fréquentée et elle ne tardera pas à porter des fruits dont bénéficieront à la fois l'Indochine, la Chine et la France.

Les programmes de la nouvelle école semblent judicieusement conçus. Les élèves doivent consacrer une partie de leur temps à l'étude de la langue et de la littérature chinoises. Mais ils étudieront en même temps la langue française et, avec elle, les sciences, l'arithmétique, la géométrie, les sciences physiques et naturelles.

Les jeunes Chinois d'Hanoï pourront ainsi acquérir une instruction qui facilitera singulièrement leurs relations économiques et sociales dans un pays soumis à la France. Et s'il en est parmi eux qui retournent en Chine, on peut espérer que, grâce à la culture intellectuelle reçue dans leur jeunesse, ils collaboreront dans une certaine mesure à l'expansion de l'influence morale de notre pays en Chine.

La Foire d'Hanoï. — Le gouvernement général de l'Indochine qui avait cru devoir supprimer la Foire d'Hanoï en 1921 a pris la décision de la rétablir en 1922. Désormais cette foire se tiendra régulièrement chaque année et son organisation sera confiée aux Chambres de commerce et d'agriculture du Tonkin.

Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer cette décision. La suppression de la foire annuelle qui fonctionnait depuis 1918 avait été, il faut bien le dire, une erreur du gouvernement général, erreur contre laquelle les commerçants, les industriels, les représentants des corps élus n'avaient pas manqué de protester, soutenus du reste avec fermeté par l'administration du Protectorat du Tonkin. Les lecteurs de *l'Asie Française* n'ont pas perdu le souvenir de ces faits, dont nous les avons entretenus dans le courant de l'année 1921.

Le prétexte invoqué était que le commerce tonkinois devait se consacrer exclusivement à la pré-

paration de l'Exposition coloniale de Marseille. Mais, comme on l'a justement fait observer, la foire n'était guère susceptible de porter préjudice à l'exposition, chacune de ces deux manifestations ayant son but particulier et répondant à des besoins différents. Et la suppression, même temporaire, de la foire était d'autant plus grave qu'elle interrompait une manifestation économique très active et très utile, dont le principal intérêt résidait dans sa périodicité même. Que faudrait-il donc penser des grandes expositions coloniales, si, outre l'inconvénient de grever lourdement les budgets des colonies, de désorganiser ou tout au moins de gêner leur fonctionnement administratif en maintenant en France pendant plusieurs années des légions de fonctionnaires dont la vraie place serait ailleurs, elles devaient encore porter le trouble dans leur vie économique?

La Foire d'Hanoï constituait une sorte d'inventaire des ressources indochinoises et surtout tonkinoises; on y trouvait la preuve que l'Indochine est remarquablement riche en produits de toute sorte et qu'il y existe une main-d'œuvre capable de les transformer en mille articles divers.

L'un des buts qu'avaient envisagés les créateurs de la Foire, celui de favoriser les industries indigènes, avait été atteint d'une façon indiscutable. Dans de très nombreux stands privés étaient exposés et vendus les produits les plus variés : broderies, dentelles, incrustations, éventails, articles de voyage, meubles, nattes, poteries, étoffes, objets en rotin ou en vannerie, etc... Le chiffre des transactions, qui s'opéraient pendant les deux semaines de la foire, était très élevé et justifiait, à lui seul, son maintien.

On peut dire que, pendant les trois années de son existence, la foire a été une véritable révélation pour beaucoup de Français résidant au Tonkin. En outre, elle a attiré un nombre toujours croissant de visiteurs indigènes des différents pays de l'Union et d'étrangers, séduits par le climat délicieux du Tonkin au mois de décembre.

Le rétablissement de la Foire d'Hanoï sera donc un réel bienfait pour le Tonkin et sa laborieuse population. Mais dorénavant, cette manifestation économique annuelle doit être organisée par les Chambres de commerce et d'agriculture du Tonkin. Dès le mois d'avril dernier, un Comité de la Foire a été désigné; il s'est mis sans retard au travail.

Il y a lieu d'espérer que, sous cette forme nouvelle, la foire retrouvera le brillant succès qu'elle a connu jusqu'en 1920. Mais il faut pour cela que le groupement privé qui assume la lourde tâche d'organiser la foire annuelle puisse compter sur la collaboration active et bienveillante de l'administration. Cette condition est et restera longtemps nécessaire dans un pays où les populations, particulièrement dociles aux suggestions de l'autorité, hésiteraient sans doute à participer activement à une œuvre dont le gouvernement semblerait se désintéresser.

Levant

Les affaires d'Orient à la Chambre des Députés.

Au cours de la discussion de plusieurs interpellations sur la politique extérieure et générale du Gouvernement, M. Edouard Soulier a pris la parole, le 27 octobre, au sujet des récents événements qui se sont produits dans le Levant. Il l'a fait en ces termes :

M. EDOUARD SOULIER. — On a dit, on répète que la France est une puissance mahométane et l'on a tout à fait raison. La France est la quatrième puissance islamique du monde. L'empire britannique comprend 92 millions de mahométans, les Pays-Bas en comprennent 36 millions, la Chine en comprend 30 millions, la France 23 millions; elle vient devant la Russie, qui en a 19 millions 100.000, et devant la Turquie, qui en a 14 millions 600.000, sur 240 millions de mahométans dans le monde.

Donc, la France est un grand pays musulman et les musulmans n'ont pas à se plaindre d'elle.

Mais la France est avant tout, et je crois que cette parole ne sera pas déplacée dans ma bouche, une puissance chrétienne. Dans ce fait-là encore, nous avons une source d'inspirations politiques, des obligations à une certaine tenue au dedans et au dehors, que nous ne pouvons ignorer et dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte.

C'est parce que la France est une puissance chrétienne que les événements de Smyrne, dans la mesure où ils ont été connus — et l'une des parties de ma tâche sera de les faire connaître davantage — ont suscité une émotion profonde, d'autant plus profonde qu'elle s'exprimait moins; que nous ressentions l'inquiétude que l'on éprouve quand on n'est pas complètement renseigné.

Je ne prends pas ces événements dans toute leur ampleur; je rappelle simplement que les Turcs sont entrés dans la ville le samedi 9 septembre et que, dès le 12 septembre, des bruits ont couru où l'on percevait que la tranquillité n'était pas complètement assurée.

On a vu ce jour-là, chez les consuls et notamment chez notre consul, M. Graillet, des signes d'inquiétude, presque d'affolement. L'on a été très attentif à leurs allées et venues.

Il n'empêche que, le matin du 13, un journal qui, si je ne me trompe, dépend dans une grande mesure du consulat, *Le Levant*, racontait la réception des représentants officiels par Mustapha Kemal pacha :

« Dans l'après-midi de dimanche, M. le comte Carlo-Senni, consul général d'Italie, l'amiral Dumesnil et le directeur du chemin de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements, se sont rendus au konak, ont présenté leurs félicitations au maréchal Mustapha Kemal pacha et se sont longuement entretenus avec lui. »

Et ce journal, dans le même numéro, ajoutait :

« La sécurité et l'ordre sont entièrement établis. » Et, plus loin :

« Les habitants peuvent donc en pleine sécurité ouvrir de nouveau leurs magasins et reprendre leurs travaux pacifiques. »

Malgré ces apaisements journalistiques, c'est dans la première partie de la journée du 13 que le feu a pris à Smyrne.

Le feu a été extrêmement bien organisé, c'est ma première constatation.

Cette constatation, je ne la fais pas d'après un ou deux témoignages, ou un ou deux textes. J'ai tenu, à cause de vous, messieurs, à faire le relevé de la presse française,

anglaise et américaine et de deux ou trois numéros de journaux italiens. J'ai cherché, en bon élève des historiens, à joindre les renseignements que je trouvais, à prendre ceux qui étaient le plus établis et donc les plus conformes aux faits, et c'est ceux-là que j'apporte à la tribune.

Il semble bien que le feu ait pris en vingt endroits différents et se soit étendu sur une longueur de 1.800 mètres. Ce feu a été entretenu par des torchons imbibés de benzine, par des torches, des bombes, par des seaux et des bidons de pétrole et même par des tonneaux d'arrosage remplis d'essence.

Nous ne pouvons nous étonner que, dans de pareilles conditions, la partie de la ville habitée par les chrétiens ait entièrement flambé.

En présence d'un pareil cataclysme, la question qui se pose est : Qui est l'auteur de cet incendie ?

Tout d'abord, il y a un fait singulier. Dès le printemps de l'année 1922, dans diverses maisons — là-bas les concierges étaient tous Turcs — les concierges amis des habitants des maisons avaient prévenu ceux-ci — j'ai des témoignages directs extrêmement positifs — que, dans quelques mois, les Turcs seraient vainqueurs, arriveraient à Smyrne et que les Grecs mettraient le feu à la ville. C'était un alibi préparé cinq mois d'avance.

Comme nous pourrions nous méfier des témoignages ainsi donnés, j'ai tenu à rechercher les journaux de l'époque et j'ai trouvé dans l'un de nos journaux parisiens du 15 avril ce témoignage rétrospectif qui confirme les témoignages reçus aujourd'hui : « Les catholiques de Smyrne ont adressé au pape un appel, le priant d'agir pour sauver le pays de la menace d'un retour des Turcs. »

Donc ces bruits de printemps étaient venus jusqu'à nous et, à ce moment déjà, ceux qui étaient menacés, sachant par qui ils l'étaient, avaient crié au secours.

Et voici un second fait : nous n'avons pas eu, dans l'incendie de Smyrne, quelque chose de nouveau, d'inédit qui amène des constatations jamais faites.

Vous n'ignorez pas que la ville d'Angora fut, dès le temps de la guerre, mise absolument dans le même état. A Angora, les quartiers chrétiens, européens, furent aussi radicalement brûlés. Je pourrais citer d'autres villes de l'Asie-Mineure, qui, sans avoir vu flamber aussi complètement leurs quartiers chrétiens et européens ont subi à peu près le même sort. Il y reste encore quelques maisons chrétiennes, dont on peut envoyer les photographies dans le monde entier pour montrer qu'on a respecté quelque chose qui n'était pas turc. Mais ce quelque chose est en fait extrêmement réduit.

Le cataclysme de Smyrne n'est donc pas un fait nouveau. Il s'ajoute à toute une série de cataclysmes analogues.

De plus, nous avons, pour connaître les coupables, des témoignages de la plus haute importance : d'abord des témoignages presque unanimes, relevés par les informateurs de la presse ou des administrations officielles, puis les témoignages des Américains qui représentent là-bas le Near East Relief Committee, organisation que nous connaissons bien en France par les branches qu'elle y a eues et les services qu'elle y a rendus et qu'elle y rend encore. Les témoignages de ces Américains sont positifs : ils sont unanimes, et, au lieu de dire : « Ce sont les Arméniens ou les Grecs », ils disent : « Ce sont les Turcs, qui ont mis le feu. Ce sont eux; nous les avons vus. »

Nous avons, par exemple, le témoignage de Miss Mills, l'une des directrices de cette œuvre américaine, qui est extrêmement précis. On nous donne des noms. On nous dit : C'est Kemal bey — qui n'a rien de commun avec Mustapha Kemal pacha — ou c'est Kadri bey, que nous avons vu ordonner le feu.

Nous avons aussi des témoignages français. Un reli-

gieux français, qui, dans le Proche-Orient, occupe une haute situation et qui est chevalier de la Légion d'honneur, a écrit les notes suivantes à l'un de nos collègues (1)...

« Il se pose, maintenant, une grosse question au sujet de Smyrne : « Qui a mis le feu à cette ville si peuplée et si prospère ? »

« Disons, d'abord, que c'est la seule ville européenne qui fut détruite par l'incendie, à part le quartier de la Pointe, qui a été préservé grâce au changement de vent. »

M. LENAIL. — Je demande la parole.

M. EDOUARD SOULIER. — « Les Grecs, en se retirant à l'intérieur, ont commis des atrocités; il est, de même, indéniable que des coups de feu furent tirés par des Arméniens et des Grecs sur la troupe, lors de son entrée à Smyrne, le 9 septembre, à onze heures; que l'officier de tête eut deux chevaux tués sous lui. Mais, dire que les Turcs sont innocents de cet incendie, nous ne pourrions jamais l'admettre. »

Je m'excuse toujours des lectures; mais comme ici, je ne suis pas témoin, j'aime à vous faire entendre des témoignages que je tiens pour irrécusables. (*Lisez! lisez!*)

« Soyons complaisants à l'excès et admettons que ce ne soit pas l'armée régulière qui ait incendié Smyrne. Nous n'en pouvons dire autant des bandes d'irréguliers, gens qui auraient fort bien figuré dans les rangs des Huns. Kémal n'était plus maître de son armée, et c'est certainement par l'appât du vol et du pillage qu'il réussit à tenir ces hordes en haleine après les fatigues éprouvées au cours de la campagne d'Anatolie.

« On dit que ce sont les Arméniens qui ont mis le feu! Comment expliquer qu'ils n'aient pas commencé, — ceci est très fort — par incendier le quartier turc, notamment le siège du gouvernement, le konak, les casernes voisines et la douane qui recélait pour des millions de marchandises? Comment expliquer que les premiers bâtiments atteints furent précisément l'hôpital arménien, leur belle église Saint-Etienne, en un mot leur quartier? »

« Comment expliquer que l'incendie ayant commencé le mercredi 13 septembre, à onze heures et demie — alors que la ville était aux mains des Turcs depuis le samedi 9 à onze heures — près de la gare française, des bombes éclataient çà et là? »

« On nous a affirmé que dans tous les caracoles, c'est-à-dire les postes de police turcs, il y avait des bidons de pétrole en réserve? Comment expliquer l'inertie des pompiers, qui ne firent rien pour arrêter le feu, alors que leur corps était fort bien constitué à Smyrne? Comment expliquer surtout l'arrosage des rues avec du pétrole, ce dont des milliers de témoins peuvent garantir l'authenticité.

« Le Turc est ainsi fait. Il détruit par plaisir et anéantit par instinct, mais, ensuite, regarde et regrette, alors qu'il est trop tard. » (*Exclamations et interruptions sur un grand nombre de bancs.*)

Nous avons ici une concordance de témoignages suffisante pour que notre conviction soit faite, et je comprends que la question se pose dans notre esprit: mais alors, pourquoi les Turcs auraient-ils mis le feu?

D'abord, il y avait un très grand nombre de cadavres dans les rues, et le feu pouvait apparaître, en se plaçant à un point de vue un peu simpliste, comme une purification. Puis, la ville de Smyrne enfermaient des richesses sans nombre, et des richesses qui n'appartenaient pas aux Turcs. C'est, en second lieu, une façon

que les Turcs ont pratiquée d'autres fois — car, enfin, il ne faut pas perdre toute mémoire et nous faire les hommes d'une thèse, et non les hommes de l'histoire — c'est une façon que les Turcs ont pratiquée d'autres fois, de résoudre la question des minorités. Les Américains sont partisans, avec les minorités, du plébiscite; les Turcs sont partisans de l'anéantissement. Smyrne était la ville infidèle, et c'est ainsi que je l'ai vu appeler dans des textes turcs.

Enfin, je ne puis pas oublier que l'islamisme est, à cet égard, comme à beaucoup d'autres, l'héritier des anciennes mœurs hébraïques, et que les Hébreux pratiquaient l'interdit, c'est-à-dire le dévouement d'une ville à la destruction dans ses bâtiments et dans ses habitants, pour qu'elle fût, à la fois, châtiée et comme présentée à la divinité comme un gigantesque sacrifice. (*Exclamations et interruptions sur divers bancs.*)

M. JOLY. — C'est ce qu'on appelle la politique du pétrole. (*Sourires.*)

M. EDOUARD SOULIER. — Malgré cette immensité de l'incendie, tous les habitants de Smyrne n'ont pas été massacrés, tout n'a pas été anéanti. Et nous sommes donc en mesure de savoir qu'à côté de l'incendie il y a eu un grand nombre d'enlèvements, entre autres celui des jeunes filles d'un pensionnat français. Il y a eu des massacres infiniment cruels. On a vu une automobile parcourir les rues traînant le directeur d'un journal, la tête battant le pavé.

On a vu des mutilations épouvantables, et, tandis que les habitants chrétiens de la ville se dirigeaient vers les navires alliés pour se sauver, on tirait encore sur les navigateurs, on tirait sur les canots.

Je n'en tiens pas moins — et je regrette un peu que le gouvernement n'ait pas trouvé l'occasion de le faire avant moi — à rendre hommage non seulement à tous les navires alliés, américains, italiens, japonais, anglais, quoique les Anglais n'aient pas paru dans la ville après le début de l'incendie, mais surtout à nos marins français.

M. RAYMOND POINCARÉ, président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères. — Comment pouvez-vous dire que nous ne l'avons pas fait? Vous dites que vous regrettez que le gouvernement ne les ait pas félicités avant vous. Je suis enchanté que vous les félicitiez, mais je vous assure que nous avons commencé.

M. EDOUARD SOULIER. — Monsieur le président du Conseil, il ne m'a pas échappé que vous avez fait passer à la presse des communiqués...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je ne vous communique pas les télégrammes que j'envoie aux amiraux.

M. EDOUARD SOULIER. — Non, monsieur le président du Conseil, mais...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Du reste, vous ne connaissez pas non plus ceux que nous envoient les amiraux, car l'amiral Dumesnil est en pleine contradiction avec vous sur le récit de l'incendie de Smyrne.

M. LENAIL. — Tous ceux qui ont vu cet incendie sont également en contradiction avec vous.

M. EDOUARD SOULIER. — Ce n'est pas une raison pour moi, qui m'appuie uniquement sur le témoignage de gens qui y étaient...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — L'amiral Dumesnil y était aussi.

M. LENAIL. — Et il y a fait fière figure!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. Lenail soit comment il s'est conduit. (*Très bien! très bien!*)

M. EDOUARD SOULIER. — Nos marins ont été admirables. Non seulement ils ont été courageux, mais ils ont été, comme toujours, élégants et crânes dans leur simplicité. C'est eux qui sont allés chercher, dans les couvents français, dans les institutions diverses que nous avions là-bas, les religieux et les religieuses pour les encadrer.

(1) D'un bref échange d'explications entre M. Lenail et M. Edouard Soulier — nous le supprimons ici, faute de place, — il résulte que la lettre citée date du 25 septembre et émane d'un religieux arrivant de Smyrne (*Rédaction.*)

On les a vus en ordre superbe, au milieu des bombes, car il y avait des bombes, au milieu des coups de fusil, il en parlait d'un peu tous les côtés. Je serais même curieux de savoir, quand le gouvernement nous répondra, si les Turcs n'ont pas du tout tiré sur nos marins, si aucun d'eux n'a été atteint. Ils ont parcouru les villes, ils ont sauvé beaucoup de gens. Ils n'ont cependant pas pu sauver tout le monde.

Au milieu de l'après-midi du 13 septembre, on est venu au consulat de France dire que le métropolite grec Chrysostome paraissait menacé et on demandait aux marins français d'aller l'entourer. Le consul de France, M. Graillet, n'a pas manqué d'envoyer immédiatement une escouade, qui a été offrir au patriarche de le mener, soit au Saziré-Cœur, soit au consulat. Le patriarche, avec une très grande beauté — il n'est pas de mon Eglise, il n'est pas d'une Eglise française, je n'en rends pas moins un très respectueux hommage à sa mémoire — le patriarche a refusé de se laisser abriter. Il a dit : « Je suis au milieu de mes fidèles, je dois rester avec eux. »

Comme notre patrouille se retirait, est arrivé un officier avec deux hommes, en voiture, qui a prié le patriarche de venir avec eux. On l'a emmené sur les confins du quartier européen, devant la boutique d'un coiffeur. On l'a recouvert d'un peignoir blanc, afin que ce qui allait se passer pût se voir mieux, et là, messieurs, a eu lieu un de ces crimes épouvantables comme l'histoire des martyrs en contient tant.

On a commencé par lui arracher la barbe, puis on lui a donné des coups de poignard, on lui a coupé les oreilles et le nez. Des femmes prenaient part à ce supplice, comme les hommes.

Nos marins y assistaient, l'arme au pied, indignés, bouillants. Obligé par la consigne qu'il avait reçue, l'officier a dû menacer nos hommes de son revolver pour qu'ils ne bougeassent pas.

M. LÉON BLUM. — Est-ce vrai, enfin.

M. EDOUARD SOULIER. — On a mené ensuite ce vieillard dans le quartier turc, on l'a écartelé et on l'a jeté aux chiens.

Le général Noureddine avait dit : « Je vais le donner au peuple. S'il a fait du bien, on lui fera du bien; s'il a fait du mal, on lui fera du mal. » C'est une parole qui aurait été belle, si elle n'avait pas dû être appliquée par des fanatiques. Mais le fanatisme ne connaît plus rien, et il y a là une tache, certes.

Tous ceux qui ont pu se sauver vers la mer, sans être atteints par les balles, sont maintenant abrités et, depuis, on fouille officiellement les décombres. Une dépêche du 10 octobre nous dit même qu'après s'en être pris aux chrétiens, on s'en prend maintenant aux israélites.

Quel a été le résultat immédiat et mathématique de ces événements ?

Il faut que nous nous représentions ce qu'était la ville de Smyrne, avec 360.000 habitants, dont 230.000 chrétiens. Il y avait aussi 200.000 réfugiés. Je ne donne pas le chiffre exact des réfugiés au moment de l'incendie, je compte dans ce chiffre les réfugiés qui sont venus, depuis, car il y en a beaucoup qui ont passé et ont été recueillis par les Américains. A l'heure actuelle, il y a 250.000 évacués dans les diverses îles de l'archipel, en Grèce, dans les pays environnants et dans diverses contrées de l'Europe. Il y a 100.000 déportés — je diminue le chiffre qui m'a été indiqué, parce qu'il me semble que des déportés ont pu revenir et ont été ensuite évacués — et il y a au moins — je prends le chiffre le plus faible — 75.000 morts.

On nous disait, lorsqu'on a commencé cette politique de concessions à la Turquie : « Nous ne voulons pas qu'il y ait du sang versé. »

Je constate, avec toute l'angoisse de mon cœur, avec mon indignation de Français, qu'il y a eu du sang versé et qu'il y a eu des êtres qui ont été cruellement traités.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont été emmenés, les jeunes hommes pour être soldats malgré eux, les jeunes femmes — vous devinez pour quelle destination ! Quant aux vieillards et aux enfants, ils ont été concentrés dans des camps. Si nous en croyons certains on-dit, il y aurait eu des camps qu'on aurait singulièrement nettoyés.

C'est donc là une catastrophe chrétienne; je prends ce mot dans le sens politique. Car je fais ici de la politique et non pas de la religion. Mais de tous les côtés de la Chambre on me comprendra et on m'approuvera : il y a là une catastrophe chrétienne sans nom. Il y a 1950 ans que les chrétiens étaient en Asie Mineure, et, depuis l'autre jour, ils n'y sont plus.

Mais ce n'est pas seulement là une catastrophe chrétienne, c'est une catastrophe française. La France avait en Asie Mineure des représentants fidèles, qui avaient conquis, peu à peu, une grande place au soleil. Ils avaient pénétré jusque dans les montagnes, s'élevant le long des cours d'eau, allant partout, pour établir des institutions dans les sites les plus reculés. Ces Français ne sont plus en Asie Mineure. Nous en avons vu dans nos villes de France, dans nos rues de Paris, revenir fugitifs. Cette catastrophe a fait comme une concentration de tout le christianisme.

Le cardinal-archevêque de Paris a envoyé, à la date du 23 septembre, une lettre pastorale dont je vous demande la permission de lire seulement quelques lignes :

« ...Citons du moins, dit Mgr Dubois, la démarche faite auprès de nous par le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe de Grèce, qui, au nom de N.-S. J.-C., jette un cri de détresse en faveur de centaines de milliers de chrétiens sans gîte et sans pain, en proie à la plus affreuse terreur.

« Nous avons communiqué à qui de droit, continue le cardinal, ces appels à la protection de la France, qui fut toujours, en Orient, la sauvegarde des chrétiens. La politique ne peut pas, ne doit pas cesser de s'en souvenir. Et les meilleurs intérêts de notre pays se concilient parfaitement avec le respect d'une tradition qui demeure, en ces contrées, non seulement notre honneur, mais notre force. Nous l'avons constaté avec fierté au cours de notre mission dans le Levant.

« Là-bas, l'horizon n'a pas cessé d'être sombre. Nous sommes émus des craintes qui nous ont été confidentiellement exprimées. »

Ainsi, vous le voyez, le cardinal-archevêque appuyait l'église grecque. Et voici un télégramme qui lui a été envoyé par l'archevêque protestant d'Upsal. Car tout le monde se rencontre et se réunit pour constater cette catastrophe chrétienne et européenne.

Peut-être pourrait-on me dire : « Mais les ordres religieux vont retourner là-bas. » Je le souhaite, mais je constate que, quand nous avons évacué la Cilicie, je lisais, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, sous la signature d'un sénateur éminent, que, en Cilicie, du moins, nos ordres religieux demeuraient et l'auteur en citait la liste. Aujourd'hui, il n'y a plus un ordre religieux français en Cilicie.

M. CLAUSSAT. — Ils sont revenus en France !

M. EDOUARD SOULIER. — Ils sont revenus parce qu'ils ne pouvaient pas rester là-bas.

M. LENAIL. — Mais c'est tout à fait inexact !

M. EDOUARD SOULIER. — Vous semblez, mon cher collègue, ne pas vous rendre compte exactement de ce qu'est la force turque et de ce qu'est l'animosité des Turcs quand ils se sentent les plus forts.

Nous allons voir maintenant le même phénomène en Anatolie qu'en Cilicie, c'est-à-dire...

M. LENAIL. — Mais, je le répète, c'est tout à fait inexact! Vous savez bien que les ordres religieux français sont restés en Cilicie, à commencer par les Capucins, fondés par Richelieu, et qui continuent à Mersina et à Adana leur œuvre de civilisation française.

M. EDOUARD SOULIER. — Voulez-vous me permettre de défendre contre l'intérêt des congrégations?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. Lenail a des renseignements directs et personnels.

M. EDOUARD SOULIER. — M. Lenail n'est allé à Smyrne qu'après les événements.

M. LÉON BLUM. — C'est une question de fait. M. Lenail dit oui, M. Soulier dit non. Où est la vérité?

M. LENAIL. — Il y a là une grave question française. Il est lamentable d'entendre dire ici que la protection française ne couvre pas les siens. Eh bien! la protection française couvre non seulement les siens, mais même ceux qui ne sont pas à elle. Je viens de le constater sur place (*Très bien! très bien!*)

— Il ne faut pas apporter ici des témoignages anonymes et qui renforcent la thèse de l'adversaire, quand on peut faire appel à des témoins qui ont vu.

M. EDOUARD SOULIER. — Ces témoignages ne sont pas anonymes pour moi, donc ils ne sont pas anonymes.

M. LENAIL. — J'apporte le mien. J'ai vu Smyrne brûlant encore.

M. EDOUARD SOULIER. — Non! Vous y êtes allé après.

M. LENAIL. — Il ne faut pas dire — car c'est la thèse de l'adversaire — que l'incendie de Smyrne a causé 75.000 morts, quand il y en a eu 800. Assurément, c'est beaucoup trop, mais ce n'est pas la même chose.

M. EDOUARD SOULIER. — Mais, monsieur Lenail, ce n'est pas possible...

M. LENAIL. — Il ne faut pas dire que ce sont ceux avec qui la France a fait la paix qui ont commis des crimes contre ceux qui sont ses éternels protégés. Cela, c'est la thèse des nations concurrentes; ce n'est pas la vérité tout entière.

Vous apportez à la tribune les déclarations d'une petite brochure que nous venons de recevoir...

M. EDOUARD SOULIER. — Mais pas du tout, je ne mers pas d'une brochure, j'ai des dépêches originales.

M. LENAIL. — Vous avez allégué le témoignage de la marine française. Mais l'amiral français qui était là-bas, qui y est encore, qui y est resté quand d'autres s'esquivaient, dont les marins, une poignée dans la foule affolée de centaines de milliers de gens, ont héroïquement maintenu l'ordre, cet amiral de fière allure sait peut-être mieux que vous ce qui s'est passé.

Il m'a dit, à moi, que ses marins avaient été accueillis par les coups de fusils d'Arméniens et de Grecs, quand ils cherchaient à éteindre le feu.

M. EDOUARD SOULIER. — Mais ce n'est pas exact!

M. LENAIL. — Or, il était là-bas, et il est Français, lui!

Je vous assure, monsieur Soulier, que dans l'incendie de Smyrne, s'il est une nation qui n'ait aucune responsabilité ni par elle, ni par sa politique, ni par ceux avec qui elle a fait la paix, c'est la France. S'il est une thèse qui soit contredite par les événements tragiques, c'est la thèse de la Grèce. (*Applaudissements.*)

Je passais à Athènes au moment où Smyrne commençait à brûler. Savez-vous ce qu'on y lisait dans les journaux gouvernementaux? On y lisait qu'il y avait à Smyrne 200.000 morts, que la France était complice du meurtre et que la Grèce regrettait de n'avoir tué que cinquante-quatre marins français le premier décembre 1916, pour venger d'avance les morts de Smyrne. Voilà la thèse ennemie! (*Applaudissements.*)

J'ai constaté que, tout de suite, dès l'abord et avant de rien savoir, la thèse des nations concurrentes avait été que l'incendie, à Smyrne, était imputable à la poli-

tique française, puisque c'étaient les Turcs qui l'avaient allumé. Comme s'il était vraisemblable que cette armée turque descendant d'Angora, qui allait trouver des quartiers d'hiver, au bord de la Méditerranée, dans une ville opulente de 300.000 âmes, s'y installer, y ramener son assemblée nationale, y trouver le contact avec l'Occident — comme s'il était vraisemblable, dis-je, que ressaisissant cette ville d'Asie turque pour la garder, elle commençât par y mettre le feu! C'est comme si, rentrant vainqueurs à Strasbourg, nous l'avions incendiée.

L'in vraisemblance de l'accusation est flagrante. Et savez-vous ce qui est terrible contre votre thèse? C'est l'attitude des Grecs en déroute, qui, sur tout leur passage, avant de perdre Smyrne, ont incendié villes et villages; c'est qu'en incendiant les villes, ils commençaient par l'incendie des institutions françaises.

J'ai vu un témoin, que personne ici ne révoquera, c'est le père Ludovic, le supérieur de la mission assomptiniste d'Eski-Chéir. Il est venu m'apporter à Constantinople son témoignage. Cet homme, à qui le gouvernement français a donné la Légion d'Honneur pour avoir, en 1920, lors de l'entrée des Grecs et de la retraite des Turcs, sauvé la ville, cet homme m'a dit: « Quand il s'est agi de passer aux Turcs la ville que les Grecs allaient abandonner, les Grecs l'ont brûlée et ils en ont commencé l'incendie par le collège français » Ils incendiaient après avoir coupé les conduites d'eau et entouré les agglomérations de fils de fer barbelés.

Et Mustapha Kemal, que j'ai vu à Smyrne, me disait: « Mon armée frémissante traversait des territoires entiers dont tous les villages offraient des scènes d'atrocité telles que j'avais toutes les peines du monde à maintenir la discipline. Elle rencontrait aux abords des villages des enfants turcs coupés en morceaux. Quel appel aux représailles! »

Je vous en prie, ne laissez pas peser sur la France la responsabilité de ces atrocités! Elle ne mérite pas d'en porter la moindre parcelle: elle a fait l'impossible pour qu'elles ne s'étendent pas au reste de l'Orient. La France a sauvé Constantinople du sort de Smyrne, et dans les décombres fumants de cette malheureuse ville, elle a sauvé les enfants nouveau-nés, elle a sauvé les vieillards, elle a protégé les faiblesses, toutes les terreurs.

Vous citez des témoignages américains? Mais les Américains protégeaient les Américains!

M. EDOUARD SOULIER. — Oubliez-vous que les Américains aussi reconstituent nos territoires dévastés?

M. LENAIL. — Vous citez les témoignages anglais? Mais les Anglais protégeaient les Anglais! Vous citez les témoignages italiens? Mais les Italiens protégeaient les Italiens! La France, seule, la France fidèle à son idéal, la France protégeait tout le monde. (*Vifs applaudissements répétés sur tous les bancs.*)

M. CHARLES BARON. — Les Turcs sont des hommes civilisés et les Grecs des sauvages.

M. EDOUARD SOULIER. — Je ne parle pas d'Eski-Chéir, je parle de Smyrne. Je n'apporte pas les chiffres grecs, puisque mes chiffres sont, en ce qui concerne les déportés et les morts, bien inférieurs à ceux que vient de donner M. Lenail.

M. Lenail a essayé d'arrêter ma parole en la traitant de « grecque » et d' « américaine ». Elle n'est ni grecque, ni américaine, elle est française, et je demande qu'elle soit respectée comme telle. Je me suis donné la peine, non pas d'entendre quelques témoignages, mais d'en relever un très grand nombre. J'ai cité des témoignages d'étrangers. Mais qui donc les récuserait plus que les nôtres? Est-ce que l'histoire doit être partielle ou partielle? Est-ce que l'histoire, pour être juste, doit être une thèse, et une thèse officielle?

La vérité, malgré M. Lenail, c'est que notre langue et sa diffusion viennent d'éprouver un échec d'une très grande portée et que, repoussée peu à peu par les armées turques — je ne dis pas que la folie des Grecs qui sont allés chercher les Turcs dans leurs montagnes n'y soit pas pour beaucoup — notre langue est maintenant à la mer, et que tout ce travail qui avait exigé des siècles, est perdu.

Dans tous ces pays, en Asie Mineure, dans les îles de l'Archipel, il y a un spectacle de misère insondable, et sur lequel je ne puis pas m'appesantir, parce que je ne suis pas ici pour faire du sentimentalisme, mais de la politique. Je tiens simplement à le signaler.

Comment en est-on arrivé là? C'est très beau d'apporter une impression, l'impression d'un passant. Je m'appuie sur l'histoire et sur les expériences faites pendant des siècles. Car on ne peut tout de même pas nous présenter les Turcs comme nés d'hier, comme des inconnus, n'ayant rien fait, n'ayant jamais eu ni armes, ni politique, ni façons à eux de sentir et d'agir.

Comment sommes-nous arrivés à cette catastrophe, qui, je le répète, malgré le courage de nos marins, et des intentions qui peuvent être bonnes, est une catastrophe française?

Les premières causes sont les zizanies et les faiblesses des peuples occidentaux. Comment se fait-il qu'à l'heure qu'il est, nous qui nous rapprochons des Turcs — et nous avons raison de chercher à vivre en paix avec eux, mais nous nous inclinons peut-être un peu trop devant ce triomphe d'une force nouvelle —

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — Tous les emballements, dans un sens ou dans un autre, en ces pays si difficiles sont fâcheux. (*Très bien! très bien sur divers bancs.*)

M. EDOUARD SOULIER. — Nous sommes complètement d'accord. Aussi la Chambre sent-elle avec quel souci de l'équité et quel calme je parle contre ceux qui peuvent apporter des thèses outrancières.

Je dis donc: comment se fait-il que, vis-à-vis de ces Turcs, nous n'ayons pas encore exigé les réparations pour les destructions de propriétés françaises survenues en Anatolie pendant la guerre? Nous avons là, non seulement des ressortissants, mais des citoyens. Il y en avait de riches, il y en avait de pauvres; il y avait de grands propriétaires, il y en avait de petits, qui sont venus en France pour être mobilisés. Ils ont fait leur devoir pendant la guerre. Quand ils sont retournés là-bas, ils n'ont plus retrouvé leurs instruments de travail; ils n'ont même plus retrouvé leur toit, ou ils ont trouvé leur maison — ce qui est aussi une habitude turque — sans porte ni fenêtres. Comment se fait-il que nous n'ayons exigé aucune réparation?

Un Français d'Anatolie m'a cité cette réflexion d'un Turc: « Qu'est-ce que vous avez donc fait de honteux, pendant la guerre, en France, pour que la France n'exige pas que nous réparions les dévastations qui ont été commises chez vous? »

Nous avons également laissé l'accord d'Angora inexécuté du côté des kémalistes.

Et je recevais récemment encore une pièce qui me montrait que si nous, nous nous étions empressés de mettre à exécution nos engagements, il n'en a pas été de même du côté de ceux qui avaient traité avec nous.

Nous avons, par ces faiblesses, contribué à laisser s'établir une force d'abord factice, puis croissante, qui, aujourd'hui, est un danger pour nous comme pour les autres.

Pour couvrir ces faiblesses certaines, nous avons fait répandre dans le public, d'abord, des romans.

Je sais que l'on peut apprendre beaucoup dans les romans. Ne cite-t-on pas cette conversation de deux hommes politiques qui se rencontrent en chemin de fer. L'un d'eux — l'histoire ne dit pas si c'était pas M.

Bracke — lisait du grec et son collègue de lui dire: « Vous lisez du grec? Moi je lis Dumas père, cela m'apprend l'histoire! »

Chez nous, en ce moment, on apprend par trop l'histoire orientale avec Pierre Loti, Claude Farrère et Pierre Benoit. Evidemment, évidemment!... mais comme vérité historique et comme psychologie pénétrante, cela n'a peut-être pas une très grande valeur.

On a trouvé le moyen de pallier ces faiblesses, en lançant le souvenir de François I^{er}! La politique que l'on pratique à l'heure actuelle, c'est la politique de François I^{er}! Ce n'est pas moi qui ne trouverai que des défauts à cette politique-là; car c'est la diversion musulmane qui, à cette époque, a empêché, dans le centre de l'Europe, la Réforme d'être étouffée. Je lui ai donc personnellement une reconnaissance.

Mais il y a, entre le temps de François I^{er} et le nôtre, de très grandes différences. Soliman était à Bagdad, il n'était pas à Constantinople. Puis, nous avions besoin de lui comme auxiliaire dans la Méditerranée, nous avions besoin de lui comme allié contre l'Empire et quand nous nous sommes rapprochés de lui, nous avons pris soin d'établir les capitulations, c'est-à-dire une échelle qui permet aux Européens de vivre près de la loi musulmane, laquelle ne peut s'appliquer qu'aux seuls mahométans et sous laquelle je défie tout chrétien, tout étranger au mahométisme de pouvoir vivre.

Quels ont été les résultats de cette politique de François I^{er}? Car il ne faudrait pas en parler sans se souvenir des résultats. En 1537, quand les Turcs sont arrivés à Otrante, François I^{er}, qui devait aller les rencontrer, a eu honte de s'y rendre...

M. LENAIL. — Il faut l'interpeller! (*Rires.*)

M. EDOUARD SELLIER. — ...Et les Turcs sont arrivés presque sous Bude, après avoir conquis la Hongrie. Est-ce cela que nous voulons voir se renouveler? François I^{er} lui-même, en 1544, a dû traiter, sur la Marne, à Crépy-en-Laonnais, c'est-à-dire traiter avec des concessions humiliantes et véritablement en vaincu.

Si on veut renouveler cette politique, qu'on prenne soin de dire quelle elle a été et à quoi elle nous a exposés!

J'en vois tous les dangers. Je vois les dangers qu'il y a en ce moment, pour la Palestine, du fait que, immédiatement solidaires de l'Italie, nous semblons bien lui avoir fait des concessions qui touchent à nos droits les plus anciens et au *statu quo* auquel nous tenons le plus en ce qui concerne les lieux saints.

Je vois le danger qui menace la Syrie, car l'armée kémaliste, puissante, arrêtée en pleine victoire, où ira-t-elle maintenant? Elle peut aller vers la Syrie, elle peut y menacer la frontière, tracée par une simple voie de chemin de fer, et qui est, par conséquent, sans solidité. Puis, je vois les conséquences dans les îles, où les réfugiés ont en ce moment une vie terrible, sans pain, avec la fièvre typhoïde, avec la peste, dans un dénuement invraisemblable.

On a dit aux Turcs qu'ils pouvaient de nouveau s'emparer de la Thrace orientale. Je reconnais les motifs qu'on peut alléguer pour justifier cette concession, mais je sais aussi ce qui se passe là-bas. C'est un phénomène que, depuis longtemps, on n'avait plus aperçu dans l'humanité: c'est tout un peuple qui doit déménager, avec les vieillards, les enfants, dans des trains trop petits, sur les toitures des wagons, les voyageurs étant semés sur les voies, mortellement atteints par le heurt des ponts, par les chutes sur le ballast. Il y a là un spectacle lamentable, auquel la pensée ne se fait pas.

M. Lenail faisait, tout à l'heure, allusion à Constantinople. Puisse-t-il dire vrai! Pussions-nous avoir évité à Constantinople le sort de Smyrne! Nous nous joignons à notre Gouvernement avec toute notre énergie pour qu'il atteigne ce but.

M. LENAIL. — Il l'a déjà atteint.

M. EDOUARD SOULIER. — On a peur, à Constantinople...

M. LENAIL. — Oui, on a peur.

M. EDOUARD SOULIER. — ...et on a raison.

Voici, en effet, ce que disait un journal turc, le 17 octobre :

« Nous sommes des Orientaux et nous voulons rester Orientaux. Nous n'avons pas besoin d'imiter la civilisation des autres; au contraire, que les autres viennent apprendre notre civilisation et, s'ils veulent devenir réellement des hommes, ils doivent accepter notre religion. Ils ne peuvent devenir heureux et tranquilles qu'à cette condition.

« Ce qui nous manque seulement, c'est le progrès technique. Pour suppléer au manque de techniciens, nous n'avons qu'à en faire venir d'Occident; d'ailleurs, c'est le seul domaine où l'Occident nous surpasse. »

Si tel est le sentiment des Turcs, quel est le sentiment des Français de Constantinople? Un document est singulièrement révélateur à cet égard, et vous me permettez d'en lire aussi quelques extraits.

Notre presse a été priée de ne pas le publier; mais les principaux passages en ont été donnés par le *Times* du 20 octobre, tant il est vrai qu'à l'heure actuelle le monde entier peut se rendre compte de ce qui se passe en Orient, du passé et de l'avenir menaçant, et que chez nous il est interdit de savoir, parce que nous devons accepter une thèse et vivre entre deux rails comme un train qui va à la destination qu'on lui a assignée. (*Mouvements divers.*)

Voici ce que disent les hommes qui sont à Constantinople les plus anciens colons français, et auxquels leurs situations confèrent une grande autorité — vous excusez la longueur de la lecture, que je rendrai aussi brève que possible, mais c'est nécessaire que vous connaissiez ce qu'il ne vous a pas été donné par ailleurs de savoir — ce sont des Français qui entendent parler à des Français, et qui expriment la pensée des colonies européennes, et notamment des colonies alliées, française, anglaise, italienne.

« En 1918, après notre victoire, les Turcs étaient craintifs et soumis. Il était alors possible d'organiser le pays sur des bases pratiques et favorables aux alliés.

« Aujourd'hui, ces mêmes Turcs se croyant le plus grand pays militaire du monde, parce que l'armée grecque s'est débandée devant eux, sont en proie à un orgueil démesuré et veulent dicter leurs conditions. Ils manifestent une grande amitié pour la France, mais nous savons ce que valent ces amitiés turques, qui ne peuvent pas exister réelles envers des non-musulmans... »

Il ne s'agit pas, comme le disait M. Lenail, de déclarations de témoins anonymes, et dont je prendrais, d'ailleurs, toute la responsabilité; mais de l'opinion de la colonie française de Constantinople, c'est-à-dire des gens qui connaissent le mieux le Turc et ce qu'il pense.

« La France et l'Italie ont si ouvertement déclaré qu'elles étaient bien décidées à ne jamais combattre les Turcs qu'elles ont presque perdu tout prestige auprès de ce peuple guerrier, dont leurs cajoleries détruisent l'estime.

« Voici ce que nous avons à redouter: d'abord, pour nos personnes et nos biens, la suppression des Capitulations. Etant donné le caractère des Turcs, leurs dispositions actuelles et l'état de leur législation, on peut hardiment déclarer qu'il est impossible à des Européens honorables de vivre en Turquie en l'absence de ces garanties indispensables. Par conséquent, ce qu'il y a de meilleur dans nos colonies, l'élément qui défend notre influence, nos intérêts et assure notre commerce, sera forcé de quitter le pays, ce qui constituerait une perte irréparable pour la France.

« Il faut absolument, et cette opinion est unanime, même chez les plus ardents amis des Turcs, conserver des garanties. Les plus impérieuses consistent dans le maintien de la justice consulaire et des tribunaux mixtes, comme indispensables à l'inviolabilité de nos personnes et de nos domiciles.

« La magistrature turque est au-dessous de tout. Les juges non seulement ne connaissent pas la loi, ou plutôt l'embryon de loi, manquent d'expérience juridique, mais sont encore d'une vénalité scandaleuse. En 1914, lorsqu'ils ont supprimé les Capitulations, les Turcs ont reconnu eux-mêmes la valeur inférieure de leur personnel et de leur organisation juridiques.

« Les Français et autres étrangers seront donc soumis à toutes les taxes perçues des Ottomans. Il faudra bien stipuler que ces taxes seront égales pour tous les étrangers et les Ottomans.

« Ce qui est plus grave, c'est que la Turquie recouvre la liberté économique. Elle pourra donc librement modifier ses droits de douane, jusqu'à ce jour soumis à l'approbation des puissances. Et, comme ses dirigeants ont l'illusion enfantine de pouvoir créer une puissante industrie dans ce pays appauvri et dépeuplé — dans le vilayet de Koniah, le plus prospère, la population, de l'aveu des Turcs, est de trois à quatre habitants par kilomètre carré — ils vont majorer considérablement le tarif douanier, qui deviendra protecteur. Nous avons, du reste, déjà un tarif en vigueur en Anatolie, dont les prohibitions et les exagérations interdisent l'accès de presque toutes les marchandises françaises... »

M. CLAUSSAT. — Cette politique des Turcs est celle de tous les Etats libres. Les Turcs n'auraient-ils pas le droit de la pratiquer? Aurions-nous, seuls, le droit de protéger nos nationaux? (*Mouvements divers.*)

M. EDOUARD SOULIER. — Je professe pour les Turcs les meilleurs sentiments. Je n'ai contre eux aucune animosité...

M. CLAUSSAT. — Que serait-ce, si vous aviez contre eux un ressentiment quelconque!

M. EDOUARD SOULIER. — ...mais je préfère la vérité aux Turcs.

Les Turcs ne constituent pas un Etat exactement conçu comme les Etats de l'Europe occidentale ou de l'Amérique. Par conséquent, si nous voulons la paix, si nous voulons la justice, si nous voulons la liberté commerciale, nous sommes obligés de prendre des précautions et des garanties dont nous pourrions nous dispenser avec un autre Etat européen.

Ce que je lis est important, parce que, pour des hommes d'Etat soucieux du sort des Français qui vivent là-bas, cela représente vraiment la substance des accords que nous devons conclure avec la Turquie

Je poursuis ma lecture :

« Ce n'est pas tout. Toujours dans le but de favoriser l'industrie nationale, les Turcs ont l'intention de frapper les matières premières produites dans le pays, et dont la France est, après l'Angleterre, le principal acheteur, de droits de sortie élevés, afin de les retenir en Turquie.

« Le régime sec sera appliqué...

M. LÉON BLUM. — Bravo pour le régime sec!

M. EDOUARD SOULIER. — Je ne m'y oppose pas plus que vous; mais c'est une considération essentielle au point de vue économique et français.

M. LÉON BLUM. — Bravo, tout de même, pour le régime sec!

M. EDOUARD SOULIER. — C'est un gros débouché de 15 millions par an, environ, qui sera perdu pour la France. Achevons cette lecture :

« Nos sociétés françaises de fait et de capitaux auront une existence difficile. Les conseils d'administration qui se tiennent à Paris devront aller en Turquie, contenir des

Ottomans. On exigera que les écritures, la correspondance, soient rédigées en langue turque, que tout le personnel soit turc. Il y a des inquiétudes à avoir pour notre navigation, pour nos écoles, nos hôpitaux, nos sociétés d'intérêt général. Les postes française, anglaise et italienne devront disparaître, ce qui nous privera du secret et de la sécurité de nos lettres.

« Nous avons indiqué le minimum absolument indispensable des garanties individuelles. Si nous sommes considérés les meilleurs amis aujourd'hui, demain cette amitié peut aller aux Russes, aux Allemands et même aux pires adversaires d'aujourd'hui.

« Ne jamais s'en tenir aux assurances verbales, même pleines d'amitiés et d'effusions, obtenir des écrits bien précis.

« Même si tout ce que nous préconisons est obtenu, l'avenir économique de la France, en Turquie, se présentera sous des couleurs sombres.

« Constantinople, le 3 octobre 1922. »

Je considère que ce document a une valeur de tout premier rang. Nous entendons ainsi, non pas des voix qui ont été contestées tout à l'heure, parce que l'on ne voulait entendre que des voix françaises, mais des voix de Français, et des plus autorisés.

Voilà les requêtes qu'ils adressent à la mère patrie. *(Très bien! très bien! sur divers bancs.)*

M. WETTERLÉ. — Me permettez-vous de vous interrompre pour donner à la Chambre un renseignement intéressant?

M. EDOUARD SOULIER. — Volontiers. Mais vous abusez de mon amitié.

M. WETTERLÉ. — Quelques jours avant la date d'envoi de la lettre que vous venez de lire, nous avons dîné avec les membres de la colonie française de Constantinople. Dans les conversations que nous avons eues avec ces messieurs, pas une seule des craintes, que vous exprimez...

M. EDOUARD SOULIER. — Ce n'est pas moi qui les exprime.

M. WETTERLÉ. — .. dont vous venez de nous donner connaissance, n'a été formulée.

Une seule inquiétude : la suppression des Capitulations.

M. EDOUARD SOULIER. — Cela équivaut exactement aux craintes dont je me suis fait l'écho.

M. WETTERLÉ. — Quant à nos œuvres d'Orient, jamais personne n'a dit qu'elles fussent en danger. Toutes ont été créées, tandis que les Turcs étaient les maîtres absolus du pays et qu'elles fussent établies en Cilicie ou en Anatolie, elles ont grandi sous la domination turque. Pourquoi les Turcs en compromettraient-ils maintenant l'existence?

Jusqu'à présent, les Turcs ont toujours témoigné beaucoup de bienveillance envers toutes les œuvres françaises. C'est pendant l'occupation que nos œuvres ont été en péril.

M. EDOUARD SOULIER. — Je croyais que les Grecs n'avaient jamais été maîtres de Constantinople!

M. WETTERLÉ. — Non, évidemment; mais ils ont été, pendant quelque temps, les maîtres de l'Anatolie, et c'est alors qu'ils ont menacé nos œuvres. En Thrace également, nous avons eu à nous plaindre d'eux à cet égard.

M. MARCEL HABERT. — Toutes les inscriptions françaises ont disparu le lendemain de l'arrivée des Grecs en Anatolie!

M. WETTERLÉ. — Tant que les Turcs ont été les maîtres dans ces pays, nos œuvres ont été prospères. Elles sont compromises depuis que l'Angleterre exerce son mandat à Jérusalem.

M. EDOUARD SOULIER. — Vous dites, monsieur Marcel Habert, que les inscriptions françaises en Anatolie ont été enlevées par les Grecs, c'est possible...

M. MARCEL HABERT. — Pour celles qui étaient dans les gares, c'est certain!

M. EDOUARD SOULIER. — ...mais je sais que les Turcs ont enlevé les croix françaises du cimetière d'Aïn-Tab. Vous auriez dû rappeler les deux faits en même temps. *(Mouvements divers.)*

Examinons quelles peuvent être les conséquences de cette politique.

Je rappelle, tout d'abord, que nous avons — personne ne le contestera — des amis dans l'orient de l'Europe, nos amis de la Petite-Entente. Nous avons fait là une grande et belle politique.

Tandis que le souci de l'Angleterre était de mettre les trois pointes de son trident sur la mer Baltique, sur la jonction du canal de Suez avec le golfe Persique, et, au centre, sur les Détroits, tandis que l'Italie essayait de percer droit vers l'Orient, à travers l'Albanie et l'Anatolie, nous avons fait la politique de la Petite-Entente, politique absolument désintéressée, politique par laquelle nous avons essayé d'établir une force sympathique, cohérente, à l'orient de l'Europe, entre la Russie et l'Allemagne, une politique d'amis réunis à la fois pour leurs intérêts communs et par leur commune amitié pour nous.

Actuellement, nous faisons trembler la Petite-Entente dans ses intérêts comme dans ses sentiments, car elle sent comme le frôlement du danger qui vient.

Mais il y a peut-être quelque chose de plus grave et de plus général encore. Je ne crois pas trahir les sentiments unanimes de la Chambre en disant que tous les Français souhaitent de tout cœur voir demeurer l'amitié de la France et de l'empire britannique. Cet accord, qui est un accord des sentiments et des intérêts encore plus que des documents, nous ne pouvons nous passer de le maintenir chaque jour plus étroit.

L'Angleterre est la grande force maritime, la France est la grande force terrestre, l'une et l'autre sont vraiment la garantie de la démocratie en Europe. Supprimez l'accord franco-britannique, vous verrez que la démocratie, dans son évolution, dans sa robustesse, n'aura plus beaucoup de garanties et pourra être menacée dans son esprit.

Or, j'ai eu bien peur, le 18 septembre, le jour de Tchakanak. Ce jour-là, M. le Président du Conseil avait une bien belle page à écrire dans l'Histoire.

Je crois bien que, si Richelieu vivait encore, il lui aurait envié cette chance.

Comment! Nos troupes étaient à Tchakanak. Je ne sais quel frisson de la presse française...

M. LACOTTE. — Qu'est-ce que c'est que ça, la presse française? *(Rires et mouvements divers.)*

M. EDOUARD SOULIER. — Je ne sais quel frisson de la presse française, traduisant l'opinion, paraissait pousser le Gouvernement à quitter Tchakanak.

Ah! comme j'aurais souhaité que M. le Président du Conseil prit le moyen le plus rapide, fût-ce un avion, sans attendre Lord Curzon, pour se rendre à Londres et allât dire : « On me pousse à quitter Tchakanak, peut-être mes propres pensées m'y poussent-elles; mais je ne ferai rien sans être d'accord avec vous. Car cet accord, vous en avez besoin et j'en ai besoin. La France en a besoin. Si nous nous mettons d'accord sur le Rhin, si nous nous mettons d'accord sur les réparations, si nous nous mettons d'accord, au jour où la Turquie menacerait la Syrie, pour que vous soyez à nos côtés, si nous nous mettons d'accord pour que les assassins qui sont venus à diverses reprises de Transjordanie en Syrie nous soient livrés, comme les accords entre nous paraissent vous y obliger, si nous sommes vraiment d'accord sur les intérêts français primordiaux, je reste à Tchakanak, je reste bon Européen, je reste où vous êtes, parce qu'il est de mon devoir d'être à côté de vous. »

Ce jour-là, je ne sais si c'est mon imagination qui m'entraîne...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — C'est votre imagination.

M. EDOUARD SOULIER. — ...ou mon raisonnement qui me conduit, il y avait une page superbe à tracer.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Attendez de connaître les pièces et vous changerez vraisemblablement d'avis.

M. EDOUARD SOULIER. — Je ne demande pas mieux que de connaître les pièces. Mais je constate, en attendant, que M. Bonar Law, avec lequel nous avons à causer maintenant, écrivait, le lendemain, une lettre où il montrait l'importance de cette défense des Détroits.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — La question n'est pas là. Elle est de savoir si, pour défendre les Détroits, il fallait être sur la rive sud, avec la mer à dos. Le maréchal Foch, qui a quelque compétence en la matière, a déclaré que c'était impossible. (*Très bien! très bien!*)

M. EDOUARD SOULIER. — Je ne saurais discuter des questions militaires... (*Interruptions.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — C'est entendu, mais moi, j'étais forcé de prendre mes responsabilités. (*Très bien! très bien!*)

M. EDOUARD SOULIER. — ...mais je saurais discuter des questions de moralité politique, et je dirai que ce jour-là nous avons fait l'effet d'abandonner les Anglais: ils en ont eu l'impression comme nous...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Nous sommes restés à Gallipoli; nous sommes restés dans les postes défendables.

M. EDOUARD SOULIER. — ...et nous avons également fait l'effet de ne pas défendre aussi bien les Détroits, puisque nous étions derrière et non plus devant.

M. LENAIL. — Nous sommes passés d'Asie en Europe, c'était élémentaire et par là nous avons sauvé Constantinople. (*Très bien! très bien!*)

M. EDOUARD SOULIER. — Messieurs, il y a une phrase de M. Bonar Law qu'il est, à l'heure actuelle, indispensable de rappeler.

M. MARCEL HABERT. — Pourquoi rappeler cela?

M. EDOUARD SOULIER. — C'est la fin de sa lettre du 7 octobre, où il disait:

« Notre devoir est de dire franchement à nos alliés français que la position dans les Détroits et à Constantinople est une partie aussi essentielle du règlement de paix que l'arrangement avec l'Allemagne, et que, s'ils ne sont pas disposés à nous aider là-bas, il nous sera impossible de supporter le fardeau tout seuls. Nous n'aurons pas alors d'autre alternative que celle d'imiter le Gouvernement des Etats-Unis et de limiter notre attention à la sauvegarde des intérêts les plus immédiats de l'Empire. »

L'importance de cette lettre est soulignée par la déclaration de M. Bonar Law faite hier même, où il ne parle plus de la France, où il ne parle expressément que des Etats-Unis et de l'amitié qui n'a pas besoin d'être soutenue par des pièces diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Angleterre, et où il s'adresse simplement à nous indirectement en parlant des engagements pris et qu'il tiendra sauf, pourtant, « à n'en pas prendre de nouveaux et, le cas échéant, ajoute-t-il, à réduire ceux que nous avons déjà pris. »

Nous devons donc considérer très sérieusement notre situation vis-à-vis de l'Angleterre comme délicate, comme grave. Je ne crois pas que personne ici puisse dire qu'elle soit aujourd'hui ce qu'elle était il y a six mois, il y a quatre mois.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je persiste à croire qu'elle est meilleure. (*Très bien! très bien! à droite et au centre.*)

M. EDOUARD SOULIER. — Puisse-t-il en être ainsi! Nul ne le désire plus que moi. Mais les paroles de M. Bonar

Law doivent frapper tout Français. Je rappelle que, sans la sympathie de l'Angleterre, nous n'avons pas de sympathie aux Etats-Unis, car les Etats-Unis ne cessent de nous faire savoir que ce qu'ils désirent avant tout c'est s'intéresser à une Europe où les deux grandes démocraties, l'Angleterre et la France, marcheraient d'accord. Les Etats-Unis nous font savoir qu'ils entendent être d'accord entre les deux grandes républiques, si l'Angleterre est à nos côtés comme nous serons avec elle. Je considère cela comme extrêmement important.

Si j'en crois les lettres personnelles qui m'arrivent des Etats-Unis, si j'en crois les articles de journaux, il y a eu aux Etats-Unis un retournement de l'opinion. J'étais aux Etats-Unis, il y a deux ans, le jour où M. le président Millerand a envoyé son appui à la fois à la Pologne et au général Wrangel. Ce jour-là, nous étions les citoyens les plus populaires du monde aux Etats-Unis. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

M. WETTERLÉ. — Etait-ce parce que nous étions d'accord avec l'Angleterre?

M. EDOUARD SOULIER. — Je constate un fait, je constate qu'aujourd'hui la situation est retournée, que les Etats-Unis sont fâchés contre l'Angleterre parce qu'elle soutient les Soviets ou qu'elle cherche à traiter avec eux; ils en veulent à l'Italie, de ce qu'elle soutient les Albanais et les Turcs; ils nous en veulent à nous de notre rapprochement avec la Turquie. Je constate que la question du foyer arménien est pour les Etats-Unis une cause nationale et qu'elle intéresse la majorité des Américains.

M. ANDRÉ BERTHON. — La cause arménienne est une cause juste.

M. EDOUARD SOULIER. — Je constate que les Américains, qui nous en veulent le plus d'être les amis des Turcs, sont ceux-là même qui sont partisans d'être à vos côtés en Europe et d'entrer dans la Société des Nations.

Tout cela ne peut que m'inquiéter. La situation que nous avons prise en Orient et que je ne considère pas comme entièrement favorable, a amené de la part de l'Angleterre ou de la part des Etats-Unis, et sans doute encore plus de la part de leur population que de la part de leur Gouvernement, un refroidissement sérieux et des craintes qui me font peur; car aussi bien ce à quoi je tiens le plus comme vous-même, c'est à la paix, à la paix solide, à la paix sans menaces, sans nuages. (*Applaudissements.*)

Et, quand je vois que nous paraissions accumuler les étincelles et les brançons, ou quand je vois que nous nous éloignons de ceux qui sont nos alliés ou nos amis de premier rang, sans lesquels nous sommes moins forts, je crains pour la paix; je la sens comme vaciller et avec vous j'y tiens trop pour ne pas dire: attention! et pour ne pas dire: nous devons savoir la vérité, la vérité sous ses diverses faces. C'est, en effet, la vérité qui est avant tout la gardienne de la paix.

Ce sont nos traditions dans l'Orient, ce sont nos traditions récentes, mais qui étaient solides, d'amitié avec l'Angleterre et les Etats-Unis qui sont les garanties de la paix solide, de la paix durable, de la paix française telle que nous la voulons. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

M. Bellet est monté à la tribune après M. Edouard Soulier pour traiter des trois questions qui ne sont pas encore réglées: celle des Détroits, celle des minorités et celle des Capitulations. Voici ce qu'il en a dit:

M. BELLET. — Le règlement de la question des Détroits se complique d'une promesse faite autrefois à la Bulgarie et dont je veux me débarrasser tout de suite.

Ce sera pour nos négociateurs l'occasion de tenir la promesse qui a été faite au peuple bulgare et, puisque

la Grèce n'arrive plus jusqu'à Rodosto, de donner à la Bulgarie cet accès à la mer qui lui est indispensable et que je considère comme une des garanties les plus essentielles pour la paix en Orient et dans les Balkans. (*Très bien! très bien! sur divers bancs au centre.*)

Si la Bulgarie n'a pas d'accès à la mer, elle tâchera de s'en emparer et, à la première occasion, elle s'alliera avec n'importe lequel des belligérants des Balkans pour obtenir ce qu'on aura oublié.

Nous devons d'autant plus apaiser la Bulgarie qu'elle a rempli jusqu'à présent très fidèlement les obligations du traité de paix, et que notre alliée roumaine doit forcément, à l'heure où les Turcs rentrent en force à Constantinople et en Thrace, avoir quelques inquiétudes. La Russie des Soviets, toutes les Russies successives ne peuvent admettre que très difficilement qu'on ait arraché à leur grande nation un territoire aussi précieux que celui de la Bessarabie et, alors que les Soviets se résignent à voir se séparer d'eux l'Esthonie, la Finlande et certaines provinces polonaises — M. Herriot nous le disait encore il y a quelques jours — au point de vue de la Bessarabie ils restent intransigeants.

Or, demain, dans une période où la France et l'Angleterre seront peut-être occupées ailleurs, ne peut-on pas concevoir, lors du réveil de la Russie, des difficultés entre elle et la Roumanie?

Si la Bulgarie n'a pas obtenu, à ce moment-là, son débouché sur la mer Egée, elle sera naturellement aux côtés de la Russie et d'une Turquie qui devra payer aux bolchevistes sa dette de reconnaissance.

Liquidons donc la question bulgare pour éviter des complications en Orient. (*Très bien! sur divers bancs au centre.*)

Réglons aussi celle des Détroits.

Ce sera singulièrement difficile.

Que voulons-nous obtenir dans les Dardanelles et sur le Bosphore? Nous voulons y avoir la liberté de passage pour nous et pour tous les peuples qui peuvent avoir, à un moment quelconque, à se rendre librement dans les ports de la mer Noire appartenant à la Russie.

Nous avons vu, en 1915 et de 1915 à 1918, ce qu'il en coûtait de ne pouvoir entretenir avec le peuple russe, notre allié alors, les relations qui nous étaient indispensables. Je puis dire que le fait que les Détroits étaient détenus par les Turcs et que ceux-ci nous ont empêché de les franchir a coûté à la France bien des sacrifices supplémentaires et à l'humanité deux ans de guerre de plus.

Il faudrait que les Détroits fussent libres. Mais, monsieur le Président du Conseil, je me permets de vous le rappeler, les conventions sur ce point ne suffisent pas et nous avons peut-être donné de tels exemples que nous devons craindre, dans l'avenir, qu'ils ne soient suivis par d'autres.

Je ne crois pas me tromper en disant qu'il y a une convention de 1888 sur le canal de Suez. Lorsque l'Angleterre s'est installée de force en Egypte, après les événements de 1882, la France, et d'accord avec elle, l'Allemagne la Russie et l'Italie, ont essayé d'obtenir d'elle des garanties pour la liberté du canal. Le passage de Suez devait être permis à tous les belligérants, pendant la guerre. Mais sérieusement, je vous le demande, si quelques navires de guerre allemands s'étaient présentés à Suez ou à Port-Saïd, l'Angleterre les aurait-elle laissés passer? Non, n'est-ce pas? La liberté théorique de la convention de 1888 ne pouvait pas vivre en présence de la réalité des faits. Les faits sont plus forts que les textes, et je suis convaincu que si l'on se contentait d'une convention, fût-elle le mieux rédigée du monde, sur la liberté des Détroits, en ce qui concerne les Dardanelles et le Bosphore, ce serait exactement comme si nous n'avions rien fait.

On me dira qu'on pourrait assortir une convention de ce genre de certaines garanties.

J'en vois, en effet, un certain nombre. Il y a, d'abord, celle qui figurait dans le traité de Sévres, c'est-à-dire une occupation interalliée. Mais je suis persuadé qu'après la victoire des Turcs, il faudra probablement y renoncer, car le nationalisme turc est trop fier de sa victoire pour admettre que flottent, dans la province la plus proche de Constantinople, les drapeaux de l'Europe alliée.

Il y a, ensuite, la neutralisation, c'est-à-dire l'interdiction pour les Turcs de tenir garnison dans un certain périmètre, le long des détroits, et l'obligation pour eux de n'y pas avoir de fortifications.

Mais, est-ce que cette garantie n'est pas illusoire, avec les armements modernes? Les Turcs pourront avoir, à 40 kilomètres du Bosphore et des Dardanelles, des flottilles d'avions, et le passage d'une flotte sera aussi difficile avec ce moyen de défense qu'il le serait avec des canons sur le Bosphore. Puis, ils auront des divisions et de l'artillerie lourde sur leur territoire, très près des détroits! Par conséquent, l'absence de garnison turque sur le Bosphore peut être un avantage pour la liberté des détroits. A elle seule, elle ne constituerait pas une garantie suffisante. (*Très bien! très bien!*)

Alors, monsieur le Président du Conseil — je vais peut-être vous paraître très hardi — je vous demande si, écartant immédiatement la solution de la Société des Nations, qui, malheureusement, n'a pas de forces militaires à sa disposition et dont la force morale ne pourrait pas empêcher la violation de la neutralité des Détroits, si elle paraissait indispensable aux nationalistes turcs, je vous demande, monsieur le Président du Conseil, si vous ne pourriez pas envisager la solution d'une occupation internationale maritime des Détroits.

Je crois que la seule garantie que nous puissions avoir que les Détroits seront libres ne peut nous être donnée que par la présence, dans la mer de Marmara, de quelques stationnaires capables de faire comprendre à la Turquie que, si elle viole une convention qu'elle aura signée, le châtimeur interviendra immédiatement et que les canons braqués sur Constantinople mettront fin tout de suite à la faute qu'elle aurait commencée à commettre. (*Applaudissements sur divers bancs au centre et à droite.*)

Je n'aperçois que cette solution. Sera-t-elle la vôtre? L'obtiendrez-vous?

Je le désire pour une liberté réelle des Détroits. Toute autre solution ne sera qu'une apparence et la guerre de 1915 à 1919 nous a prouvé le péril! Nous avons besoin d'autre chose que d'apparences. Il nous faut des réalités. Il faut que la Turquie ne puisse pas, une seconde fois, et sans raison, se livrer à l'agression à laquelle elle s'est livrée contre nous et qui a eu les douloureuses conséquences que j'indiquais.

Vous aurez également à traiter la question des minorités et, sur ce point, nous pouvons être unanimes. Je me souviens d'avoir, au cours de débats sur les crédits de Syrie et de Cilicie, entendu M. Moutet, qui, des bancs socialistes, d'une voix éloquente — ne faisant que suivre, d'ailleurs, la tradition de Jaurès et de Pressensé — apportait l'adhésion du parti socialiste à cette thèse de la protection des minorités en faveur de laquelle nous avons entendu souvent la voix de Denys Cochin ou celle du comte de Mun s'élever en même temps que celle de Jaurès (*Très bien! très bien!*)

Il y a une question des minorités en Turquie.

Sans avoir contre le peuple turc l'hostilité que manifestait M. Soulier, je puis cependant indiquer qu'il est des faits reconnus exacts et que la Société des Nations elle-même, dans une de ses dernières délibérations, rapela à l'opinion mondiale que, sur une population de 2.500.000 chrétiens habitant, pendant la guerre de 1915 à 1919, la Turquie d'Asie, il n'en restait plus que 300.000

dans les provinces ottomanes et 500.000 errant sur les bords de la Méditerranée orientale, en France et dans l'Amérique du Sud à la recherche d'un foyer que la Turquie leur a arraché.

Les événements récents, par conséquent, nous prouvent qu'il est difficile à toute minorité de vivre dans l'empire ottoman.

Que ferez-vous demain, Messieurs? Allez-vous abandonner ces peuples? Allez-vous, comme vous le propose Mustapha Kemal, transporter des populations entières? Ne songez-vous pas à tout ce qu'a de cruel une solution semblable, la seule que la Turquie nous ait proposée: prendre 400.000 individus vivant en Thrace, par exemple, et les transporter dans la Macédoine occidentale ou orientale pour en faire une nouvelle colonie grecque?

Songez que Grecs et Arméniens exercent en Orient des petits commerces et que, si vous les transplantez, vous leur enlevez tous leurs moyens de travail. Vous transportez la population, mais vous tuez en même temps la richesse qui la faisait vivre.

Cette solution de l'exode en masse ne me paraît pas possible et constituerait, au point de vue de l'histoire même de l'humanité, un recul tellement épouvantable que personne n'y peut souscrire. (*Très bien! très bien!*) Il faut que soient maintenus dans leurs foyers ces peuples qui vivaient là avant l'arrivée des Turcs. Si nous voulons, en effet, remonter aux origines historiques, nous sommes obligés de constater que les Grecs, les Bulgares de Thrace, les Arméniens d'Asie Mineure étaient installés avant l'arrivée même des Turcs en Europe et que la plus ancienne population, celle qui a défriché les terres, est précisément celle que nous voulons aujourd'hui, ou que nous accepterions aujourd'hui, de transporter ailleurs. (*Très bien! très bien!*)

Il faut assurer aux minorités une protection aux lieux mêmes où elles se trouvent. Ou bien alors, en ce qui concerne les Arméniens, il faudrait se résoudre à demander à Mustapha Kemal de donner à ce peuple ce foyer qu'on lui a promis depuis si longtemps. Je sais, monsieur le Président du Conseil, que vous êtes personnellement attaché à cette idée. Vous avez, pour en poursuivre aujourd'hui la réalisation, une autorité de plus. Le Conseil de la Société des Nations et, après lui, l'Assemblée générale de cette Société, dans sa dernière séance du vendredi 22 septembre 1922, ont rappelé la question à la sollicitude de toutes les chancelleries d'Europe, dans des termes très élevés. Ce n'est pas seulement un Anglais, ce n'est pas seulement lord Robert Cecil, qui y tient beaucoup, qui est intervenu. C'est aussi M. Motta, l'ancien président de la Confédération helvétique, un homme dont l'autorité morale s'impose à l'Europe. L'un et l'autre ont réclamé la création d'un foyer arménien et ils furent approuvés par l'unanimité de l'assemblée.

Où pourrez-vous le faire?

Je vous demande, si vous vous décidez à le réclamer à la Turquie, de le placer près des côtes d'une mer où nous ayons accès et de ne pas le laisser se constituer au fond des montagnes du Caucase. En effet, un foyer chrétien, en Turquie, doit être surveillé par les puissances européennes. Si vous n'êtes pas là, si vous ne pouvez pas, en quelques jours, venir y imposer la paix, le peuple que vous aurez ainsi réuni sera livré encore à de nouveaux massacres et à de nouvelles exactions.

Il faut qu'il soit à la portée de l'Europe. Loin de l'Europe, le foyer national arménien ne serait qu'une illusion de plus.

J'ajoute que nous devons ce foyer aux Arméniens. Nous avons accepté, lorsque nous avons signé le traité de Sévres, que figurât parmi les signataires un représentant de la République arménienne. Nous avons, au cours de la guerre, pris vis-à-vis des Arméniens des en-

gagements solennels, que je ne relirai pas à cette tribune, parce qu'ils figurent déjà au *Journal officiel*, engagements qui datent de la constitution de la légion arménienne. La France ne considère pas les engagements qu'elle a pris comme des chiffons de papier; et je suis convaincu, monsieur le Président du Conseil, que le grand avocat que vous êtes plaidera, devant l'Europe assemblée, la cause des Arméniens, en même temps que celle de toutes les minorités, avec le succès que vous savez avoir quand vous le voulez. (*Applaudissements.*)

Enfin, une troisième question nous préoccupe au plus haut chef: celle des Capitulations. Après avoir fait, en parlant des minorités, de l'altruisme, laissez-moi ici, au contraire, être un égoïste.

En ce qui concerne les Capitulations, c'est notre propre intérêt que nous défendons.

J'ai vécu longtemps en Orient, et j'y ai recueilli les échos de ce qui s'y passait à l'époque et dans les régions où la justice était mal organisée. Quand il n'y a pas de justice en Orient, il est impossible aux Européens de vivre ou de commercer avec lui.

Notus vivons, en Turquie, sous un régime qui est celui des capitulations, légèrement modifié par des traités postérieurs. Pour vous faire bien connaître ce régime, je me permets de puiser dans un livre fort intéressant que le haut-commissariat de Syrie a publié récemment, les derniers renseignements que nous avons sur la question.

« En Turquie, dit le général Gouraud, il y a toute une série de tribunaux: les tribunaux du chéri, c'est-à-dire les tribunaux religieux qui sont appelés à juger toutes les questions concernant le statut personnel des musulmans, les tribunaux des communautés religieuses, c'est-à-dire les tribunaux du patriarcat grec-orthodoxe, du patriarcat grec-uni, etc., qui, eux aussi, règlent toutes les questions du statut personnel, et enfin les tribunaux consulaires qui sont appelés à juger les procès que les étrangers ont entre eux, ainsi que toutes les affaires dans lesquelles les nationaux de ces consulats sont défendeurs, lorsqu'il s'agit d'actions personnelles. »

Enfin, il existe en Turquie une juridiction mixte, dont la compétence est assez réduite et qui, d'après le général Gouraud, connaît des litiges entre les sujets ottomans et les étrangers, lorsqu'il s'agit de différends relatifs à une question commerciale ou de procès civils dont l'intérêt en litigé dépasse la valeur de mille piastres. Ces tribunaux sont composés de sujets ottomans et étrangers appliquant un code et suivant une procédure arrêtée d'accord avec les puissances étrangères.

Telle est l'organisation de la juridiction en Turquie aux termes des usages capitulaires d'aujourd'hui.

Mais les Capitulations ne se bornent pas à donner aux Français des privilèges de juridiction, elles confèrent également à nos nationaux des privilèges fiscaux; elles leur reconnaissent également le droit de n'être soumis à certains règlements de police qu'après l'approbation de ceux-ci par les autorités étrangères.

Tels sont, Messieurs, les privilèges dont la Turquie demande la suppression.

En ce qui me concerne, je n'hésite pas à dire qu'il est peut-être injuste de maintenir les privilèges fiscaux dont bénéficient nos nationaux.

En effet, ceux-ci, exonérés de tout impôt, jouissent, cependant, des avantages qu'offrent à chacun la voirie, les chemins de fer et les autres services publics sans contribuer en quoi que ce soit aux frais de ces services.

Si donc la France est amenée à faire des concessions sur les privilèges fiscaux, je ne reprocherai pas au gouvernement d'avoir laissé modifier les Capitulations sur ce point.

M. WETTERLÉ. — C'est tout à fait la thèse de nos nationaux en Orient.

M. BELLET. — Je suis d'accord avec eux. Tous ceux qui ont vécu en Orient sont toujours d'accord sur ces questions parce que les faits sont toujours plus forts que les opinions.

Par contre, je demande à M. le président du Conseil de ne pas renoncer aux privilèges de juridiction; et, à mon avis, il y aurait lieu de calquer l'organisation judiciaire future en Turquie sur une organisation que M. le ministre de l'Intérieur connaît bien puisque c'est son père, M. Maunoury, qui a établi en Egypte les codes qui ont découlé de l'organisation judiciaire des tribunaux mixtes d'Egypte. A travers près de cinquante ans, puisqu'ils datent de 1875, dirigés par des hommes parmi lesquels il en fut un à leur tête pendant vingt ans et dont je m'honore d'être le fils, ces tribunaux ont réussi en Egypte à telles enseignes que, lorsque les nationalistes égyptiens ont remporté au cours de l'hiver dernier, contre l'Angleterre, le succès diplomatique que vous savez, un des premiers articles de leur programme a été de promettre à l'Europe entière le maintien des tribunaux mixtes.

Je dois ajouter que tous les étrangers résidant en Egypte — ce fait n'a rien de désagréable pour la justice anglaise — ont été heureux de savoir que les tribunaux mixtes demeureraient et ont préféré leur maintien à la création de tribunaux anglais qui se seraient adjoints aux tribunaux indigènes égyptiens.

Permettez-moi de vous exposer succinctement ce que sont ces tribunaux et comment ils fonctionnent.

Lorsque Nubar pacha décida de demander à l'Europe d'abandonner une partie des privilèges dont elle jouissait en Egypte et de créer définitivement dans son pays des tribunaux internationaux, la question fut réglée sous la forme suivante.

Toutes les actions personnelles, les questions de mariage, de divorce, de partage, demeurèrent de la compétence des tribunaux consulaires. Cela est nécessaire en Orient, parce que l'Orient est le carrefour du monde où se mêlent toutes les civilisations, où se rencontrent des Persans, des Chinois, à côté d'Anglais et d'Américains. Tous les statuts personnels du monde s'y coudoient. Il était donc impossible de donner à une seule juridiction le droit de prononcer le divorce entre Français, et de refuser de le prononcer entre Belges, de la charger de partager les biens suivant les cas, ou bien selon le régime du partage égal du code civil, ou bien, au contraire, conformément au droit d'aînesse, aujourd'hui encore partiellement en vigueur en Angleterre, en ce qui concerne les biens immobiliers notamment.

Il fallait que le statut personnel restât du domaine des tribunaux consulaires qui sur ce point gardèrent leur privilège.

Il en fut de même de la juridiction pénale qui dans son ensemble reste aux tribunaux consulaires.

Mais, en ce qui concerne toutes les actions réelles et notamment les actions immobilières se référant aux immeubles sis en Egypte, en ce qui concerne tous les procès entre indigènes et étrangers ou entre étrangers de nationalité différente, les puissances signataires de la convention qui créa les tribunaux mixtes renoncèrent à leur privilège de juridiction en faveur de ces tribunaux. Elles décidèrent que les grandes et les petites puissances signataires de la convention désigneraient un certain nombre de magistrats, conseillers et juges, qui siègeraient en Egypte et y formeraient une cour d'appel à Alexandrie, et trois tribunaux; l'un à Mansourah; un autre, au Caire, le troisième à Alexandrie, avec une justice de paix à Suez et à Port-Saïd, et dans quelques autres petites villes d'Egypte.

Ces magistrats forment un corps judiciaire complètement indépendant, dont le traitement est payé sur les

frais de justice, et le gouvernement égyptien ne pouvait avoir sur leur avancement aucune influence.

C'est une juridiction de même genre que je voudrais voir établir en Turquie.

Je suis convaincu que les nationalistes ottomans comprendront eux-mêmes que c'est dans l'intérêt bien compris de l'avenir de la Turquie et des relations que l'Europe doit avoir avec elle qu'il faut qu'une justice soit organisée en Turquie sur des bases sérieuses et indépendantes.

Nubar pacha disait, au moment où l'on créait les tribunaux mixtes, que sans bonne justice il n'y avait pas de bonne administration. Et les tribunaux mixtes ont largement contribué à la prospérité de l'Egypte.

Je crois, en effet, que sans une bonne justice en Turquie, il ne pourra pas y avoir une bonne administration dans le sens le plus haut du mot, et que la Turquie, qui veut évoluer dans un sens moderne, sera incapable de le faire si elle livre les intérêts étrangers à ses tribunaux qui n'ont pas encore pris l'habitude de l'indépendance et du savoir.

Ayant ainsi réglé dans ce sens la question des capitulations, il restera simplement un point un peu plus général et sur lequel je ne veux guère m'étendre. Mais il y a dans la question que nous avons à régler avec la Turquie une question morale; les Turcs ont vaincu les Grecs et, malgré les fautes commises par celui qui est remonté sur le trône contre notre volonté, mais qui vient d'en redescendre, nous ne devons pas oublier que les Grecs se sont battus à Salonique à côté des nôtres et, que dès 1914, M. Venizelos, au pouvoir au moment où la France avait subi l'échec momentané de Charleroi, avait offert à la France toutes les forces maritimes et militaires de la Grèce. Au moment où il semblait que la victoire nous échappait, c'était de la Grèce qu'était venu le premier appui. — Je vois, monsieur le président du Conseil, que vous confirmez le fait.

Lorsque nous avons à traiter avec la Turquie, il y a des faits que nous ne devons pas oublier; on se souvient de ces faits ailleurs que chez nous.

Vous me permettrez de vous raconter une histoire: les histoires offrent quelquefois leur intérêt. Je vous ai dit que mon père avait vécu vingt-cinq ans en Egypte; il a eu pendant assez longtemps les relations les meilleures avec un homme qui avait joué dans l'histoire de l'empire ottoman un rôle de premier plan, le ghazi Mouktar pacha. C'est un de ceux qui avaient vaincu la Russie; il était, par conséquent, considéré dans les milieux ottomans comme une des plus grandes figures de l'empire. C'était un très grand seigneur, étalant un luxe tout oriental et sa culture était très étendue.

Mouktar pacha, causant avec mon père, lui disait: « Vous nous dites que vous êtes les amis de la Turquie. » Nous faisons déjà, à cette époque, de la politique turcophile; c'était l'époque où tous les fonctionnaires français avaient en Egypte comme devoir de lutter contre l'influence anglaise; on s'appuyait sur les Turcs, c'était naturel: ils étaient sur les bords du Nil, les suzerains. Mouktar pacha disait donc à mon père:

« C'est très joli de vous dire nos amis, mais, depuis le début de ce siècle, qu'avez-vous fait pour nous manifester votre amitié? Une expédition en faveur de Méhémet Ali. Vous avez ensuite soutenu son fils Ibrahim contre nous.

« A une autre époque, quand la Grèce s'est révoltée et a réclamé sa liberté, qui avons-nous trouvé en face de nous, à Navarin? Le drapeau français, à côté du drapeau russe et anglais.

« Plus tard, province par province, île par île, vous nous avez arraché tout ce qui nous était le plus cher dans la mer Egée pour le donner aux Grecs. »

Cette conversation était concomitante aux événements

de Crète et mon père ne pouvait pas nier qu'en Crète, il y eût des contingents français et que ce soient la France, l'Angleterre et la Russie qui encore aient arraché la Crète à la domination turque pour la donner à la Grèce.

En Roumélie orientale, en Bulgarie, est-ce que la France n'était pas avec ceux qui arrachaient ces provinces à la Turquie?

Lorsque l'Autriche-Hongrie s'empara d'une façon définitive de la Bosnie-Herzégovine, avons-nous, à ce moment, manifesté d'une façon tellement bruyante notre amitié pour la Turquie? Que nous n'ayons pu faire autrement, c'est possible. Nous avons peut-être essayé. Il est malheureux que nos efforts n'aient pas abouti.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Il est malheureux que l'on n'ait point fait des efforts plus énergiques. Si l'on veut étudier historiquement les origines de la guerre de 1914, il faut remonter jusqu'à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche.

M. BELLET. — Sur ce point, monsieur le président du Conseil, vos souvenirs historiques vous servent admirablement. Il est certain que nous n'avons pas montré assez d'énergie vis-à-vis de ce Drang nach Osten qui fut en effet la cause primordiale de la guerre de 1914.

Nous ne l'avons pas pu peut-être, mais il y a apparence pour les yeux des Turcs, qui ne cherchent pas quels étaient à ce moment les intérêts profonds de la France, qui a eu à sacrifier peut-être à d'autres nécessités du moment, que nous avons encore été les complices de leur dépouillement.

M. ANDRÉ FRIBOURG. — Il y a tout de même 100.000 Français qui sont morts à Sébastopol pour la Turquie. (*Interruptions.*)

M. BELLET. — Dans toute l'histoire de nos rapports avec la Turquie, vous ne pouvez citer que ce fait. Je vous répondrai, monsieur Fribourg, que lorsque des Français sont allés mourir à Sébastopol pour l'indépendance de la Turquie, c'était avec l'appui de l'Angleterre et, par suite de notre alliance avec l'Angleterre, dans un intérêt aussi anglophile que turcophile.

M. HERRIOT. — Pas du tout.

M. BELLET. — Nous parlerons de Sébastopol à un autre moment.

M. HERRIOT. — C'est inexact. Permettez-moi un mot...

M. BELLET. — Permettez-moi de continuer ma discussion. Je n'ai pas fait allusion à Sébastopol. C'est entendu, c'est le seul argument que vous ayez en faveur de votre thèse.

M. ANDRÉ FRIBOURG. — Mais il est très important.

M. HERRIOT. — L'annexion de la Bosnie est de 1905. Lorsque la révolution turque est intervenue quelques années plus tard, les Turcs, à ce moment, étaient très francophiles. Jamais les Turcs n'ont rendu la France ou même l'Angleterre responsables de l'annexion de l'Herzégovine.

M. BELLET. — C'est possible, mais quelques mois après, ils se jetaient dans les bras de Guillaume II.

M. HERRIOT. — Pas du tout.

M. BELLET. — Et c'était l'Allemagne qui était à ce moment leur grande protectrice en Europe.

M. ANDRÉ FRIBOURG. — Il faudrait voir dans quelles conditions le conflit a éclaté et qui en est responsable.

M. BELLET. — Il y a ici tellement de défenseurs des Turcs que s'ils m'interrompent tous à la fois, je ne pourrai pas leur répondre.

M. ANDRÉ FRIBOURG. — Nous ne sommes les défenseurs de personne.

M. HERRIOT. — L'entrée des Turcs à Péra s'est faite aux accents de la « Marseillaise ».

M. BELLET. — Je maintiens que les Turcs n'avaient aucune raison d'avoir de l'affection pour nous et si vous pouvez contester notre responsabilité dans les événements

de Bosnie et d'Herzégovine, voici un point d'évidence.

C'est à une époque sensiblement très rapprochée de celle à laquelle vous faites allusion, que, sans même que les Turcs en fussent prévenus, pour obtenir notre liberté d'action au Maroc, nous apposions sur une convention relative à la Tripolitaine, qui était une province turque, la signature de la France et nous permettions à l'Italie de s'en emparer. Cela, vous ne pouvez pas le contester. C'est ce qui nous a valu notre tranquillité au Maroc; nous l'avons obtenue précisément grâce à l'abandon des droits de la Turquie sur une province qui lui appartenait.

Ce sont tous ces faits et bien d'autres que je pourrais citer que le Ghasi Mouktar Pacha rappelait à mon père en disant : « Vous affirmez que vous avez de l'amitié pour les Turcs; il vaudrait mieux le dire un peu moins et le prouver davantage. »

Aussi, vers 1906, la Turquie s'orientait-elle définitivement du côté de l'Allemagne. Malgré l'ambassade de M. Constans, qui fut la dernière de nos ambassades pendant laquelle la France a conservé une parcelle d'autorité et d'influence à Constantinople, la Turquie, s'orientant de plus en plus vers l'Allemagne, avait convenu avec elle, avant 1914, qu'elle interviendrait dans la guerre mondiale et qu'elle serait à ses côtés. Cela encore vous le niez peut-être! Alors, ce serait par un événement entièrement fortuit que le *Geben* et le *Breslau* auraient trouvé dans les Dardanelles un refuge qu'ils cherchaient, et cependant nous étions avec la Turquie d'une corréction absolue. Oui, nous ne cherchions à avoir vis-à-vis d'elle que l'attitude que nous avons toujours gardée...

M. LÉON DAUDET. — Von der Goltz n'était-il pas l'inspecteur de l'armée turque?

M. BELLET. — Ce sont des faits tellement évidents que je ne les rappelle pas ici. Ce fut d'abord Von der Goltz, puis Liman von Sanders; l'armée turque fourmillait d'officiers d'état-major allemands. Et, pendant qu'en 1912 et 1913, nous étions pacifiques, pendant que l'on faisait à Paris; un emprunt turc, dont il faut bien parler puisqu'il a servi, en somme, à armer les Turcs contre nous, la Turquie, décidée à entrer dans la guerre mondiale, était déjà l'alliée de l'Allemagne.

M. BARTHE. — N'avait-on pas promis Constantinople aux Russes?

M. BELLET. — Je ne suis pas dans les secrets de la diplomatie...

A l'extrême gauche. — Ce n'est pas un secret, tout le monde sait cela!

M. BELLET. — Je ne sais pas à quelle époque on avait promis Constantinople aux Russes.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — A aucun moment, Constantinople n'a été promise aux Russes, ni demandée par les Russes, avant la guerre de 1914, et, si les Russes l'avaient demandée, la France l'aurait refusée.

M. ERNEST LAFONT. — Pendant la guerre, on la leur a promise et repromise. Nous le savons par les conversations de M. Doumergue.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — On la leur a promise, mais ce n'est pas la France qui a fait la première la promesse, c'est l'Angleterre.

M. ERNEST LAFONT. — Mais la France l'a signée.

M. MARCEL HABERT. — On était en guerre.

M. BELLET. — Dans tous les cas, la promesse de Constantinople n'a été faite qu'après la déclaration de guerre de la Turquie et ce que je veux établir, c'est que cette déclaration de guerre était injustifiée à tous les points de vue, car, au moment même où la guerre éclatait, nous venions de donner à la Turquie une preuve d'amitié en l'autorisant à émettre un emprunt à Paris. Djemal pacha, ministre de la marine, était sur un de nos cuirassés, en train d'inspecter notre flotte. Nous avions donc vis-à-vis de la Turquie l'attitude la plus amicale. Et l'amiral Boué de Lapeyrère, poursuivant le *Geben* et le

Breslau, et arrivant devant les Dardanelles désarmées, s'arrêtait sur l'ordre de notre Gouvernement. Nous respectons la neutralité de la Turquie et elle n'avait aucune raison d'entrer dans la guerre contre nous.

On nous a dit : « Les coupables, c'est la bande d'Enver, ce sont les gens de Salonique, ce n'est pas la vraie Turquie. »

M. MORINAUD. — C'est tellement vrai que les musulmans de l'Afrique du Nord, en particulier ceux de l'Algérie, n'ont pas pris parti pour la Turquie. Ils ont pris, au contraire, parti pour la France. Ils ont fait la différence entre la bande d'Enver Pacha qui a lancé la Turquie dans les bras de l'Allemagne et la nation turque elle-même. (Applaudissements.)

M. BELLET. — M. Morinaud, c'est précisément ce qui m'autorise à dire — et je vous réponds tout de suite sur ce point — qu'alors que, pendant la guerre, nos nationaux musulmans d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, ont montré leur loyalisme vis-à-vis de la France en guerre contre la Turquie, c'est vraiment un argument singulier que de nous dire, en pleine période de paix, alors que la France a vaincu l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et ses alliés, et qu'elle n'a jamais été plus maîtresse de ses destinées et plus libre de ses forces, que c'est pour complaire à nos sujets musulmans que nous devons faire une politique proturque. Leur loyalisme est aussi grand aujourd'hui qu'hier.

M. MORINAUD. — Cela ne leur est pas désagréable.

M. BELLET. — Nous allons le voir rapidement.

Vous me disiez que c'était une bande qui avait mené la Turquie. Permettez-moi de vous dire — et ce n'est pas d'aujourd'hui que je donne ce renseignement à la Chambre, je l'ai dit ici au mois de mars 1920, et vous étiez sceptiques les uns et les autres — j'ai affirmé au mois de mars 1920 que le bolchevisme avait partie liée avec la Turquie, et, lorsque je parle de bolchevisme, rassurez-vous, messieurs les socialistes, je ne pense pas au bolchevisme du couteau entre les dents, je pense à une nation russe qui est une des vaincues de la guerre, puisque c'est elle qui a perdu le plus de provinces dans la liquidation de 1919. Elle se réveillera peut-être un jour.

Or, cette Russie bolchevique a donné son appui à la Turquie. Nous en avons eu la preuve non seulement pendant la conférence d'Angora, mais aussi pendant les derniers événements. Lorsque l'Europe hésitait, la Russie brandissait son sabre et déclarait : « Si on attaque les Turcs, nous serons auprès d'eux. »

Dès 1920, je vous ai affirmé cette politique de liaison entre la Turquie et le bolchevisme. Vous me dites qu'Enver et Talaat sont de la bande de ceux qui ne sont plus au pouvoir. Ils sont morts. Mais il me semble qu'Enver était encore, naguère, dans la province du Caucase, en rapport étroit avec le bolchevisme, et je ne puis pas oublier que, dans l'entourage même de Kémal, il y a encore beaucoup de ceux qui viennent de Salonique. Kémal lui-même n'est-il pas de ceux-là? Je crois savoir qu'il était *persona grata* auprès d'Enver et de Talaat et qu'il n'a pas été considéré par les vieux Turcs comme un ami fidèle de la vieille politique turque.

Eh bien, ce sont ces gens-là qui reviennent à Constantinople, vainqueurs. Par la faute de qui sont-ils vainqueurs? J'ai déclaré que je ne voulais pas le rechercher. Mais je considère qu'il y a là, peut-être, un peu de responsabilité pour la France et beaucoup pour l'Angleterre, qui n'a pas saisi les occasions d'une paix acceptable et même favorable à la Turquie, mais à une Turquie qui serait rentrée à Constantinople par la grâce des alliés, au lieu d'y revenir par la force de ses armes.

Ce qui fait la difficulté de la situation d'aujourd'hui, c'est que ce n'est pas nous qui allons réinstaller en Thra-

ce des Turcs repentants, mais c'est la Turquie victorieuse qui y revient elle-même.

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — C'est très juste.

M. BELLET. — En 1920, je n'étais pas opposé à ceux qui désirent voir la Turquie revenir en Thrace. Je l'ai dit, je l'ai écrit : oui, la Thrace doit revenir aux Turcs, parce qu'il est nécessaire que les Turcs soient à Constantinople et qu'ils s'y sentent en sécurité. Je préfère une Turquie européenne, sous nos yeux, à une Turquie asiatique, que nous ne pouvons ni contrôler, ni surveiller.

Mais, en ce qui concerne les modalités de cette paix, je dis à notre gouvernement : prenez garde ! Les vaincus d'hier sont les vainqueurs d'aujourd'hui. N'oubliez pas ce qu'ils sont.

M. le pasteur Soulier, tout à l'heure, a fait un exposé très intéressant d'une question qui me paraît être évidente et que beaucoup de Français ne veulent pas voir sous son véritable jour.

Qu'est-ce que la Turquie? La Turquie est une puissance religieuse, plus encore qu'une puissance politique. La doctrine même du Turc, c'est la doctrine de la conquête, dans le sens de la reprise de tous les territoires musulmans. Il ne faut pas l'oublier quand on traite avec eux, il faut se le rappeler à chaque instant, car elle a des conséquences inéluctables.

Il est impossible qu'une Turquie ayant à sa tête un gouvernement vraiment digne d'elle ne songe pas constamment à être nationaliste en Egypte, nationaliste en Tunisie, ailleurs même, où le loyalisme des populations ne peut lui donner aucun espoir.

Elle ne peut donc en aucun cas être l'alliée naturelle et confiante des puissances ayant des sujets musulmans.

Une Turquie forte paraît à l'Allemagne un élément d'espoir, et, de l'autre côté du Rhin, on se préoccupe puissamment de notre attitude vis-à-vis de la Turquie. Dans toute une série d'articles, publiés par presque tous les journaux allemands, on a pu lire des thèses semblables à celle-ci :

« La Turquie vaincue n'a pas voulu accepter sa défaite, elle s'est retirée, elle est allée autour d'Angora. Elle a constitué un gouvernement révolutionnaire et national, et ce gouvernement révolutionnaire et national a imposé par la force sa volonté à l'Europe. »

Voilà ce qu'écrivent les journaux. Je lis, par exemple, dans un article des *Leipziger Neueste Nachrichten*, du 2 avril 1922 :

« Les lecteurs allemands se laisseront certainement gagner par un sentiment d'envie à l'égard de la Turquie, quand, dans les communiqués officiels au sujet de la conférence d'Orient, ils liront le souci qu'on a eu de ménager les droits de la Turquie, voire même de parler de son indépendance financière... »

Ecoutez ceci :

« La Turquie, qui se trouve toujours en état de guerre avec la Grèce et qui, sauf de brèves interruptions, a été dans cet état de guerre depuis dix ans, se trouve beaucoup plus près de la vraie paix que l'Allemagne qui, officiellement, se trouve en paix depuis plus de trois ans, mais qui, en réalité, se voit à chaque instant exposée à se faire dicter toujours de nouvelles conditions.

« La Turquie n'a pas accepté les conditions dictées de la sorte, elle n'a pas déposé les armes et la conséquence en est que les conférences orientales des Etats victorieux parlent à la Turquie sur un ton beaucoup plus doux qu'ont cru devoir le faire à l'égard de l'Allemagne toutes les conférences des Etats vainqueurs. »

Voilà ce qui est grave. Cette note, vous l'a retrouverez dans la presse allemande, aujourd'hui, avec encore plus d'acuité qu'hier. Les Allemands disent : « Les Turcs vaincus n'ont pas voulu accepter votre paix; ils se sont révoltés; ils ont eu du courage, ils ont eu du cran; ils sont vainqueurs aujourd'hui. On leur cède! Faisons de

même. Là-bas, vers les marches orientales, réunissons quelque armée comme celle de Bermont, et le jour où nous aurons une force véritable, où nous aurons des armes... » — hélas! ces armes, ils savent qu'on les leur fournit, car le commerce des armes de guerre est aujourd'hui pratiqué comme celui du sel ou du poivre.

Pendant qu'ils se battaient contre les Grecs, les Turcs ont dit à M. Tapponnier, de passage à Constantinople : « Merci! Vous nous avez fourni les automatiques qui nous ont donné la victoire... » — ils voulaient parler des mitrailleuses — « c'est avec vos avions que nous avons survolé les lignes grecques. » Et ce serait, peut-être, avec nos canons d'artillerie lourde qu'ils auraient tiré sur les Grecs si, au cours de novembre 1921, l'intervention énergique d'un de nos généraux ne l'avait empêché.

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — Bravo!

M. BELLET. — Si l'Allemagne reprend de la force, elle trouvera des fournisseurs d'armes parmi les mercantis du monde entier, et elle pourra se réarmer contre nous. Aussi jette-t-elle un regard envieux vers la Turquie, à qui les chancelleries européennes parlent aujourd'hui avec politesse parce qu'elle est victorieuse. C'est à cela qu'il faut faire attention. Et si nous devons faire avec la Turquie une paix honorable et conforme à nos traditions, il faut que la Turquie y mette sa signature dans un esprit amical et empreint de cordialité, en songeant que son intérêt bien compris est de ne conserver aucune arrière-pensée.

Le vendredi 10 novembre, M. Raymond Poincaré, président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères, a pris à son tour la parole. Après avoir parlé de la politique intérieure, il en est venu à la politique extérieure et a d'abord abordé, dans son examen, la question de la politique orientale de la France. Sur ce sujet, il s'est exprimé dans les termes suivants :

Le jour où le cabinet s'est présenté pour la première fois devant les Chambres, c'est-à-dire le 19 janvier de cette année, il s'exprimait ainsi, dans sa déclaration ministérielle, au sujet de notre politique en Orient :

« Nous aurons à nous concerter avec l'Italie et avec l'Angleterre pour essayer de prévenir, en Orient, une reprise d'hostilités entre les Turcs et les Grecs, pour réaliser, d'accord avec nos alliés, le bénéfice de la convention d'Angora et pour ramener enfin la tranquillité aux portes de l'Europe. Nous pourrions ainsi exercer plus librement notre mandat en Syrie, sans dépenses excessives et pour le bien de populations qui ont été de tous temps les fidèles amies de la France. »

Et dans la discussion de l'interpellation, qui a eu lieu le même jour, j'ajoutais :

« La signature des conventions d'Angora nous a libérés, en Asie Mineure, de préoccupations qui pesaient sur notre mandat syrien; mais la paix orientale n'est pas, pour autant, tout à fait rétablie. A la prochaine fonte des neiges, c'est-à-dire d'ici à quelques semaines, les hostilités peuvent reprendre entre les Grecs et les Kémalistes. Nous avons, d'autre part, à nous entendre avec l'Angleterre et avec l'Italie sur les conséquences des accords que nous avons passés avec les Turcs et qui ont soulevé à Londres, momentanément, les objections que vous connaissez.

« Ces accords, bien entendu, n'ont jamais eu qu'un caractère provisoire. C'est la raison pour laquelle M. Briand ne les avait pas soumis aux Chambres. Aucun des alliés n'aurait pu faire une paix séparée. Aussi bien n'est-ce pas encore une paix que nous avons faite en Orient. Il faut maintenant la préparer et la conclure.

C'est à quoi nous nous emploierons de toutes nos forces et de toute notre bonne volonté. »

Nous avons tenu de notre mieux la promesse que, dès le premier jour, nous avons faite au Parlement. (*Très bien! très bien!*) Dans la seconde quinzaine de mars, les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne et d'Italie, lord Curzon et M. Schanzer, ont bien voulu venir tous deux à Paris, et nous avons eu ensemble de longues conversations, où assistés tous trois d'experts financiers et d'experts militaires, nous avons étudié, dans l'esprit, je n'ai pas besoin de dire le plus amical, les divers problèmes que devait poser en Orient le rétablissement de la paix.

La situation était alors, vous vous en souvenez, très complexe et même très périlleuse. Le traité de Sèvres n'avait pas été accepté par les Turcs, ni même ratifié par les Chambres françaises. Ce n'était en réalité qu'un projet mort-né.

L'accord d'Angora avait mis fin aux hostilités entre les kémalistes et nous, mais cet accord laissait subsister un état de choses qui n'était en vérité ni tout à fait la paix ni tout à fait la guerre.

Il était en outre particulier à la France.

Il n'avait été signé ni par l'Angleterre, ni par l'Italie. De sorte que la situation générale restait instable. D'autre part, la Grèce, qui avait été notre alliée sous le gouvernement de M. Venizelos, avait laissé revenir à Athènes un roi qui, au cours même de la guerre, avait fait tirer sur nos troupes, et nous n'avions pas reconnu — et pour cause — son nouveau gouvernement. La Grèce restait en guerre avec les Turcs et, d'autre part, elle n'était pas restée notre alliée, mais, de temps en temps, elle n'en recevait pas moins, du cabinet britannique d'alors, ou de certaines personnes qui gravitaient autour de ce cabinet, des paroles d'encouragement et d'exportation, qui, du reste, nous semblaient fort imprudentes.

Dans cette réunion du mois de mars, lord Curzon, M. Schanzer et moi, nous nous sommes mis loyalement et résolument en face des difficultés, et nous avons fait tous nos efforts pour les résoudre et pour proposer, dès cette époque, aux Grecs et aux Turcs, un règlement qui fût acceptable pour les deux peuples.

Le gouvernement français avait donné, à ce moment, l'exemple du plus large esprit de conciliation et s'était rallié, notamment dans la rédaction des clauses territoriales, à des propositions beaucoup plus favorables aux Grecs que celles sur lesquelles l'accord s'est fait hier. Et, dans les séances des 22, 23, 24 et 25 mars dont j'ai ici les procès-verbaux, je n'ai cependant pas cessé de répéter à lord Curzon, qui représentait alors le cabinet britannique, qu'il ne fallait rien arrêter entre nous d'irrévocable, qu'il était infiniment probable que les Turcs n'accepteraient pas telles quelles les solutions que nous allions leur proposer, et qu'il y aurait intérêt pour tous les alliés à ouvrir des négociations avec eux le plus rapidement possible.

Les événements n'ont, hélas! que trop justifié mes appréhensions. La note collective que nous avons alors si laborieusement rédigée, n'a contenté, comme il fallait s'y attendre, comme au moins, pour mon compte, je m'y attendais, ni les Grecs ni les Turcs. Le temps a passé, et il a passé sans que l'on trouvât le moyen de reviser les propositions faites. Les Grecs encouragés ont repris les hostilités, et, finalement, les opérations militaires ont tourné contre eux. Leur défaite est rapidement devenue une débâcle et ils ont été forcés d'évacuer l'Asie Mineure en désordre après avoir, il faut bien le dire, dévasté, au cours de leur retraite, toute la contrée qu'ils traversaient et incendié de nombreux villages.

Il n'y a malheureusement aucun doute sur ce point, en dépit de toutes les dénégations intéressées. L'armée grecque en outre était en proie à une indiscipline qu'a-

avait poussée à l'extrême la très longue mobilisation qui avait été ordonnée par le roi Constantin et elle s'est livrée, ou du moins des soldats indisciplinés se sont livrés, au passage, aux pires excès.

Il ne serait pas juste cependant d'attribuer à l'armée grecque la responsabilité de l'incendie de Smyrne. Les causes de cette catastrophe ne sont pas encore nettement déterminées. D'après les uns, ce sont des habitants grecs qui ont mis le feu; d'après d'autres, ce seraient des Arméniens. D'après M. le pasteur Soulier, ce seraient les Turcs. J'ai déjà dit que l'allégation de l'honorable député de la Seine est en contradiction avec l'opinion très arrêtée de l'amiral Dumesnil qui était sur les lieux.

M. EDOUARD SOULIER. — Et le consul Graillet?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Le consul Graillet n'est point d'un autre avis. (*On rit.*)

M. EDOUARD SOULIER. — Il peut y avoir des rapports successifs.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je vous mets au défi de produire un rapport où les faits que vous avez apportés à cette tribune soient confirmés par un agent du ministère des affaires étrangères, par un agent de la marine ou par un agent de la guerre.

Dans tous les cas, dans un rapport du 28 septembre, l'amiral Dumesnil s'exprime comme il suit.

« Ma conviction que les Turcs ne devaient pas être incriminés au sujet de l'incendie de Smyrne, n'a jamais été basée sur le simple sentiment; elle n'est pas non plus la conséquence du raisonnement :

« 1° Des témoignages précis (supérieur des lazaristes, qui a vu tuer des pillards turcs par les soldats réguliers), ont prouvé la volonté des Turcs de supprimer le pillage et de mettre l'ordre dans la ville;

2° L'armée turque possède des cadres plus complets que ceux d'aucune autre armée et, en général, la discipline y est bien appliquée;

« 3° Les pillages isolés du premier jour se sont cependant accrus notablement les jours suivants; mais jamais il n'a été signalé la moindre tentative d'incendie dans ces pillages;

« 4° Il existait, dans la ville grecque, et arménienne surtout, de nombreux dépôts de munitions et beaucoup de matières inflammables ou incendiaires. La propagande était constante depuis longtemps, pour imprimer dans l'esprit de tous les chrétiens l'idée que Smyrne devait être détruite plutôt que laissée aux Turcs... »

Des propos de cet ordre sont venus, à maintes reprises, aux oreilles des Français, et, notamment, de M. Graillet, notre consul général. (*Très bien! très bien!*)

« 5° La veille de l'incendie, Mustapha Kemal pacha et Ismet pacha étaient venus installer leur quartier général sur le quai, à côté de la maison de notre consul. Le feu les en a chassés précipitamment.

« 6° Les Turcs ont combattu le feu avec tous leurs moyens. Ces moyens étaient a priori insuffisants, en présence d'un sinistre aussi formidable.

« 7° Les équipes de pompiers, bien organisées à Smyrne, étaient malheureusement dans le désarroi, par suite du départ d'un assez grand nombre de chrétiens. Elles ont fonctionné aussitôt que possible, mais elles se sont trouvées en présence d'incendies allumés simultanément sur plusieurs points de la ville, ce qui démontre une organisation qu'on ne saurait attribuer à des pillards turcs.

« Ces incendies, attisés par des matières inflammables en suffisamment grandes quantités, se sont développés très rapidement.

« Des incendiaires arméniens ou grecs ont attaqué les pompiers, même chrétiens, dans l'exercice de leurs fonctions (témoignage de M. Ernest Bon, agent d'assurances, directeur du service d'incendie).

« 8° J'ai fait personnellement vérifier les affirmations

de prêtres français, qui paraissaient absolument dignes de foi, et qui accusaient les troupes régulières turques de répandre du pétrole dans les rues pour propager l'incendie. Ces dires ont été reconnus absolument faux et dus à l'imagination de gens frappés par la soudaineté et par la gravité du sinistre.

« Des quantités d'autres racontars ont circulé, auxquels on ne peut davantage ajouter foi.

« Tout ce qui précède, mes conversations avec les autorités turques, le bon sens, enfin, ont formé ma conviction: même sans tenir compte des preuves que ces autorités disent avoir déjà recueillies dans leur enquête, qui se poursuit toujours, des arrestations nombreuses de Grecs et d'Arméniens auraient été opérées et des aveux obtenus... »

Je n'insiste pas, car malheureusement, les excès appellent les excès (*Très bien! très bien!*) et la guerre surexcite les mauvaises passions (*Très bien! très bien! à l'extrême gauche*) autant que les bonnes, surtout dans des armées qui sont livrées à l'indiscipline.

Aussi bien, le gouvernement français, lorsqu'il a vu poindre en Orient le danger d'un nouveau conflit armé, n'a-t-il eu qu'une pensée — je devrais dire une obsession: empêcher la généralisation des hostilités et travailler au rétablissement le plus prompt possible de la paix.

Et il a donné au monde entier, contrairement à ce que disait l'autre jour l'honorable M. Léon Blum, il a donné en cela au monde entier un éclatant témoignage de ses permanentes intentions pacifiques. (*Applaudissements.*)

La France, Messieurs, n'avait eu aucune responsabilité dans la débandade grecque. Elle n'avait cessé de désapprouver la politique aventureuse du roi Constantin et, s'il n'avait dépendu que d'elle, la paix aurait été depuis longtemps négociée avec Angora.

Mais non! Depuis le 30 octobre 1918, date de l'armistice qui avait été signé à Moudros par l'amiral britannique Calthorpe, on était resté dans un « statu quo » vraiment paradoxal vis-à-vis de la Turquie. On s'était simplement installé à Constantinople et dans les Détroits, et on laissait la guerre se continuer entre les kémalistes et les Grecs.

Les coups de tonnerre de la victoire turque ont brusquement troublé cet heureux sommeil. Mais alors, les Turcs, qui étaient, à la fin de 1918, des vaincus, et des vaincus dociles, s'étaient, dans leur guerre particulière contre les Grecs, transformés en vainqueurs, ils s'étaient enivrés de leurs succès et ils étaient naturellement portés, non seulement à les exagérer, mais à les exploiter.

Dans un rapport que le général Pellé m'adressait de Constantinople le 11 septembre dernier, il insistait sur cette considération que, pour assurer la paix le plus rapidement possible, il était nécessaire d'indiquer, immédiatement et sans marchandage, aux Turcs, les frontières qui leur seraient assignées dans le nouveau traité, et il précisait qu'il lui paraissait indispensable de reporter, en Thrace, la frontière à la Maritza.

C'était, si je ne me trompe, non seulement l'avis du général Pellé, mais celui de tous les Français qui habitent Constantinople. M. Lenail, qui passait à ce moment à Constantinople, a eu l'amabilité de me télégraphier, au nom de la colonie française, que tous nos compatriotes professaient la même opinion.

Dans ce même rapport, messieurs, notre haut commissaire à Constantinople insistait d'ailleurs avec force sur les précautions qu'il y aurait lieu de prendre, dans le traité de paix, pour le maintien permanent de la liberté des détroits. Il savait répondre, sur ce point, à la pensée constante du gouvernement de la République. Il avait assisté à nos réunions interalliées du mois de mars dernier et il était averti, depuis lors, que nous n'avions nullement changé d'avis.

Pour éviter tout malentendu à cet endroit, je télégra-

phiai à nos ambassadeurs à Rome et à Londres, dès le 12 septembre :

« Je crois devoir vous signaler les commentaires auxquels la presse des différents pays se livre sur l'attitude de puissances alliées et sur la prétention éventuelle des Turcs en ce qui concerne le règlement de la question des Détroits, ainsi que les préoccupations qui se manifestent principalement à ce sujet en Angleterre.

« J'estime opportun de préciser de nouveau à cet égard notre position aux yeux des gouvernements anglais et italien. Je vous prie donc de rappeler au gouvernement royal que le gouvernement de la République, qui, moins que tout autre, peut oublier les leçons de la guerre, s'est toujours montré décidé, notamment dans la conférence de Paris, en mars dernier, et demeure résolu à assurer la liberté des Détroits et à rechercher à cet effet les solutions les plus efficaces qui soient compatibles avec ce qu'il peut y avoir de légitime dans les susceptibilités de la Turquie. Veuillez donner cette assurance au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité. »

Personne n'a donc eu à nous convaincre dans cette question des Détroits. Nous nous sommes trouvés de tout temps en plein accord avec nos alliés, et particulièrement avec nos alliés britanniques, pour maintenir la pleine liberté du passage et pour demander les garanties nécessaires.

Donc, au commencement de septembre dernier, il fallait aller au plus pressé, il fallait empêcher les kémalistes de continuer leur offensive victorieuse et de marcher sur Constantinople. Dans l'intérêt de la sécurité des troupes alliées, les généraux avaient antérieurement établi, autour des endroits occupés par les troupes anglaises, italiennes et françaises, une zone qu'ils avaient déclarée neutre et qui pouvait être, d'un instant à l'autre, puisque les Turcs avançaient, envahie par les armées kémalistes.

D'accord avec le gouvernement britannique, j'ai envoyé, le 14 septembre, à Constantinople, les instructions suivantes :

« Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur la nécessité de faire les recommandations les plus pressantes au gouvernement d'Angora, pour que, dans son propre intérêt, il respecte la zone neutre. »

C'est à ce moment que se place un incident dont il a été parlé à plusieurs reprises à cette tribune, et dont il a été souvent parlé de l'autre côté du détroit, l'incident de Tchanak. La Chambre comprendra que j'aie à cœur de m'expliquer en détail sur cet épisode. (*Parlez! parlez!*)

Le général Harrington, commandant les troupes anglaises en Orient, commande aussi toutes les troupes alliées de la garnison de Constantinople; sa fermeté et son sang-froid ont du reste, par la suite, grandement contribué, comme aussi les rares qualités du général Charpy et l'habileté du général italien Monbelli, au succès, si longtemps disputé, de la conférence de Moudania.

Le général Harrington avait, sans que le gouvernement français en fût informé, demandé à ses collègues italien et français, c'est-à-dire au général Charpy et au général Monbelli, d'envoyer sur la rive asiatique, à Tchanak, des détachements italiens et français à côté des détachements anglais qui s'y trouvaient déjà. Les généraux Charpy et Monbelli avaient accepté, par déférence, de se conformer à ce désir, désir qui ne pouvait pas être un ordre.

En effet le général Harrington n'est point commandant en chef de toutes les troupes alliées en Orient. Il commande en chef, comme je viens de l'indiquer, à Constantinople, mais à Constantinople seulement, et,

d'après les accords établis au mois d'août 1921, il n'a pas le droit d'ordonner à lui seul aux corps alliés d'occupation des mouvements militaires qui pourraient entraîner des conséquences politiques. Il doit obtenir l'assentiment préalable des hauts commissaires, qui, eux-mêmes, sont naturellement obligés d'avoir l'autorisation de leurs gouvernements et de se conformer aux instructions qu'ils reçoivent, soit de Rome, soit de Paris.

En fait, le général Harrington avait très correctement demandé l'assentiment des hauts commissaires et ceux-ci le lui avaient donné. Mais ils le lui avaient donné à titre provisoire, avant même d'en avoir pu référer à leurs gouvernements et, bien entendu, c'était aux gouvernements seuls, de décider.

Or, au même moment, voici comment le général Pelle nous dépeignait la situation : Mustapha Kémal pacha, vainqueur des Grecs, marchait vers la mer de Marmara, avec la pensée, du reste, d'y jeter celles des troupes grecques qui restaient sur la rive Sud. Il venait de lancer une proclamation à son armée et il se déclarait — en propres termes — sûr que ses troupes déploieraient le même zèle et supporteraient les mêmes fatigues et consentiraient aux mêmes sacrifices pour la réalisation des buts qui leur seraient communiqués ultérieurement.

Quels étaient donc ces buts, qui restaient indéfinis, indéterminés, dans la proclamation de Mustapha Kémal?

Réouf bey venait de les faire connaître à la grande assemblée d'Angora : « En peu de temps — disait-il — nous reprendrons Constantinople, notre chère capitale, et nous reprendrons aussi Andrinople. »

Les télégrammes de félicitations à l'assemblée et au généralissime, que publiait l'agence d'Anatolie, exprimaient tous le même vœu. Ces résultats, disait-on, devaient être atteints coûte que coûte, soit pacifiquement, soit, au besoin, par les armes.

Et le général Pellé nous télégraphiait :

« L'ivresse de la victoire monte chaque jour davantage au cerveau du peuple turc et il se sent la force en main. »

Il ajoutait qu'il y avait urgence à choisir entre deux procédés, une défense militaire qui exigerait l'envoi de renforts considérables ou des négociations immédiates avec les kémalistes. (*Très bien! très bien!*)

Au reçu de ces graves nouvelles, je fis venir le maréchal Foch, le général Weygand, l'amiral Grasset et le général Buat.

Tous me dirent : qu'on veuille ou non défendre les Détroits par les armes, qu'on veuille ou non empêcher par la force le passage des Dardanelles, c'est un non-sens militaire que d'occuper un point isolé de la rive asiatique avec la mer à dos. Pour défendre la rive sud-orientale des Dardanelles, il faudrait avoir des troupes sur une longueur d'environ 50 kilomètres et sur une assez grande profondeur ; mais des détachements isolés à Tchanak sont tout à fait en l'air ; ils sont à la merci d'une attaque, même de troupes irrégulières.

En présence de ces déclarations unanimes, faites par toutes nos autorités militaires et navales, je ne me suis pas cru le droit de laisser exposés à de tels dangers, à de telles surprises la compagnie d'infanterie française et le peloton de spahis marocains qu'on avait envoyés à Tchanak (*Applaudissements.*)

Réfléchissez qu'à cette date, les renforts anglais n'étaient pas arrivés, loin de là, et qu'une rencontre fortuite, un simple échange de coups de feu entre deux sentinelles, un hasard malheureux aurait pu entraîner des conséquences incalculables.

Trois fois j'ai craint, à ce moment, que le malheur arrivât ; et trois fois nous avons été à la veille d'une véritable catastrophe. Et si jamais la guerre avait repris entre les Turcs et les Alliés, il aurait pu s'ensuivre une

guerre plus terrible encore peut-être que celle que nous avons connue, car, très probablement, à côté des kémalistes les soviets et la Bulgarie seraient intervenus en Orient, et c'eût été de nouveau le monde en feu.

Sur ces entrefaites, l'agence Reuter avait publié, le 25 septembre, un communiqué qui avait vivement surpris, je dois le dire, le gouvernement français et aussi, je l'ajoute, le gouvernement italien. Le gouvernement italien lui-même, en effet, été étonné par cette note, et il nous a fait savoir qu'il était dans la même impossibilité que nous d'envoyer les renforts qu'elle annonçait.

D'après un télégramme de l'agence Reuter, « le conseil de cabinet anglais se serait mis d'accord hier à Londres sur les résolutions suivantes :

« 1° Il a tout d'abord exprimé sa grande satisfaction en ce qui concerne la réponse du gouvernement français, qui témoigne d'un accord complet sur la question urgente, c'est-à-dire celle du proche-Orient. »

Ceci répondait à notre communication officielle relative à la liberté des détroits.

« 2° Il a décidé qu'en cas de menace de Mustapha Kémal, de violer les zones neutres ou les détroits, on renforcera « les drapeaux alliés » par des contingents militaires et navals. »

Nous n'avions nullement, messieurs, été pressentis à cet égard.

« 3° En ce qui concerne les flottes alliées, des instructions seront données pour empêcher toute tentative de passage des détroits et même tout rassemblement de vaisseaux pour les transports militaires des Turcs ;

« 4° Le conseil a également décidé que le règlement général de la question d'Orient serait déterminé à une date assez prochaine, dans une conférence qui comprendrait non seulement les alliés, Angleterre, France, Italie, d'une part, et les Turcs et les Grecs de l'autre, mais aussi les puissances comme la Serbie et la Roumanie, qui ont un intérêt vital à ce règlement. »

J'ai aussitôt télégraphié à Londres, à notre ambassadeur :

« Si ces communications sont exactes, je ne puis m'empêcher d'exprimer la surprise qu'elles me causent. En rendant publiques, avant d'en saisir ses alliés, les décisions qui s'y trouvent énoncées, le gouvernement anglais se donne l'apparence de leur forcer la main et d'engager leur politique dans la question d'Orient, à un moment particulièrement grave. Je vous prie donc de le faire amicalement remarquer à lord Curzon, en lui rappelant que le gouvernement français s'est jusqu'ici soigneusement abstenu de faire connaître officiellement sa pensée sur l'attitude à adopter en Orient, tant en ce qui concerne les futures conditions de paix et la procédure à suivre pour la réunion de la conférence, qu'en ce qui touche la situation militaire. Ce n'est, en effet, sur ce dernier point qu'après avoir remis à lord Hardinge la note exposant notre point de vue que nous en avons avisé la presse.

« En ce qui concerne la notification à faire à Mustapha Kemal, elle ne saurait, dans notre pensée, avoir un caractère d'ultimatum, puisque jusqu'ici nous n'avons aucune preuve officielle que le Gouvernement d'Angora veuille violer la zone et qu'au contraire, nous avons recueilli de divers côtés des témoignages de son intention actuelle de la respecter. Je crains même fortement que la communication du Gouvernement anglais ne soit de nature à surexciter dangereusement les Turcs, ce qui pourrait être encore beaucoup plus regrettable pour nos amis anglais que pour nous.

« Je ne puis, d'ailleurs, cacher que le Gouvernement français n'a nullement intention et ne serait, d'ailleurs, pas en mesure de renforcer ses contingents militaires à Constantinople. Il va de soi, en outre, qu'aucune instruction concernant l'attitude des flottes alliées en ce qui

concerne une tentative éventuelle de passage des Détroits, et, à plus forte raison de rassemblements de vaisseaux pour transports militaires des Turcs, ne pourrait être donnée sans l'assentiment préalable et formel du Gouvernement français. »

Cette malheureuse note de l'agence Reuter surexcita, en effet, les kémalistes et elle accrut le danger des troupes qui se trouvaient à Tchanak.

Cette note fut encore aggravée, le lendemain, par une nouvelle note complémentaire annonçant un appel du Gouvernement britannique à tous les contingents des dominions.

Si je parle si librement de ces deux notes aujourd'hui, c'est qu'il y a deux jours à peine, un ministre anglais qui est, du reste, un très grand ami de la France, lord Derby, a exprimé lui-même le regret public qu'elles eussent été rédigées à cette époque. (*Très bien! très bien!*)

Je me décidai alors, le 19 septembre, à demander au général Pellé de ne pas laisser plus longtemps nos troupes à Tchanak, mais je lui recommandai, bien entendu, de ne rien faire sans avertir immédiatement les généraux alliés.

Voici, en effet, ce que je télégraphiai au général Pellé à ce moment :

« 19 septembre. — Il me paraît indispensable de retirer immédiatement les troupes françaises de Tchanak et de tous les points où elles ne se trouvaient pas antérieurement. Je vous prie de prendre sans retard les mesures nécessaires et de me renseigner exactement sur les positions de tous nos détachements et sur les conditions dans lesquelles ils ont été placés. Il va sans dire qu'en retirant nos troupes d'Asie Mineure et particulièrement de Tchanak, vous devez prévenir les commandements alliés pour qu'ils puissent, de leur côté, soit rappeler les leurs, soit les renforcer. »

Le haut-commissaire français poussa, d'ailleurs, le scrupule aussi loin que possible; il pria le général Harrington de rappeler lui-même nos troupes de Tchanak; c'est effectivement le général britannique qui a donné aux détachements italien et français l'ordre de revenir à Constantinople. Car, dans toutes ces affaires, je n'ai pas besoin de le dire, la Chambre le sait, l'Italie est restée en plein accord avec nous.

Il est donc tout à fait injuste de reprocher à la France, comme on l'a fait autrefois, comme on ne le fait plus aujourd'hui, une défaillance quelconque vis-à-vis de ses alliés. (*Très bien! très bien!*) A aucun moment, du reste, nous n'avons retiré nos troupes ni de Constantinople, ni de la presqu'île de Gallipoli; nous les avons seulement retirées d'un point isolé que notre autorité militaire jugeait indéfendable, et nous avons conseillé à nos amis anglais de nous imiter.

Ils n'ont point été de notre avis: ils sont restés.

Grâce aux négociations que nous avons ensuite engagées, d'accord avec eux et même à leur demande, ils n'ont pas été attaqués. Nous en sommes très heureux. Mais, sans notre intervention, les Turcs n'auraient envoyé personne à Moudania, les troupes anglaises auraient été bientôt en contact avec les kémalistes. Et la guerre aurait éclaté. (*Applaudissements.*)

Le jour même où je donnais l'ordre de retirer nos troupes de Tchanak, le 19 septembre, le général Charpy télégraphiait au ministre de la Guerre :

« Général Harrington est préoccupé par l'éventualité de la violation de la zone neutre. Il a convoqué, le 18 septembre, les généraux alliés pour faire ressortir la nécessité de se tenir prêt, le cas échéant, à résister avec toutes les forces, pour barrer la route aux kémalistes, conformément à la décision qui aurait été prise par les Gouvernements alliés... » — C'est la note Reuter — « ...Il demande, en conséquence, envoi urgent de renforts, fran-

çais et italiens dans le secteur d'Ismid et dans celui de Tchanak et exécution de travaux de défense.

« Avec le général Monbelli, nous avons déclaré d'abord ignorer la déclaration susvisée des Gouvernements alliés. Nous avons rappelé qu'à la suite des décisions prises à la conférence des hauts-commissaires et généraux, le 10 septembre :

« 1° Ont été envoyés dans la zone neutre de petits détachements alliés, mais seulement à titre de démonstration d'entente et de coopération au sujet du principe du respect de la zone neutre ;

« 2° Que seraient demandées des instructions au Gouvernement en raison de l'impossibilité de défendre avec chance de succès ladite zone avec les moyens militaires alliés actuellement disponibles à Constantinople.

« Nous plaçant ensuite au point de vue exclusivement militaire, nous avons exposé que la situation, en août, à Tchataldja, était très suffisante. D'une part, l'importance des forces grecques était connue : c'étaient des forces démoralisées, indisciplinées ; il y avait de l'hésitation dans le gouvernement et chez le commandement grec. D'autre part, l'appui de la flotte était efficace sur un terrain propice à la défensive. Le front était connu, les positions de repli étaient bonnes avec le soutien moral, peut-être matériel, de la population turque de Constantinople.

« Ces opérations pouvaient donc être engagées avec des très grandes chances de succès.

« En revanche, problème actuel : 1° d'une part, des forces ennemies avec nombreux matériel, à moral exalté, décidées à lutter pour conquérir leur capitale et leur territoire national. D'autre part, terrain peu propice à la défensive, favorable aux infiltrations, nécessité grande densité de troupes, large front, aucune profondeur pour la défense ; 2° nécessité surveiller efficacement front Tchataldja à cause de l'effervescence Thrace ; 3° occupation de Tchanak et des lignes de ce secteur isolé.

« Echec certain. Prestige militaire allié insulté. Plan et action basés sur moyens actuels très nettement insuffisants. »

M. ANDRÉ BERTHON. — Et le droit, que devient-il dans tout cela ? Je n'entends parler que de force ! (*Exclamations à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — J'estime que le droit ne suffit pas à lui seul et qu'il y a des heures où il est nécessaire qu'il soit soutenu par la force.

Seulement, quand, d'un côté, je ne vois ni le droit ni la force, je crois parfaitement inutile de mettre notre force en mouvement. C'est la raison pour laquelle, dans la circonstance présente, j'ai refusé la force que l'on sollicitait de nous. (*Applaudissements*)

M. ANDRÉ BERTHON. — Vous avez bien fait.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Au même moment, d'après un télégramme que je recevais de Constantinople, le général Harrington, interrogé par le général Charpy et par son collègue italien, reconnaissait loyalement qu'en cas d'agression des forces kémalistes, la position des troupes alliées serait « insoutenable » — c'est l'expression même dont il se servait à ce moment-là, pour définir la situation des troupes dont il disposait alors à Tchanak.

L'ancien cabinet britannique se rendait si bien compte de cette situation difficile qu'avant l'évacuation de Tchanak par nos troupes, et tout à fait en dehors de la France, il avait demandé à la Serbie et à la Roumanie d'envoyer des contingents à Constantinople.

J'en fus averti alors par l'honorable M. Nitchitch, ministre des Affaires étrangères de Yougo-Slavie, qui se trouvait à Paris, et, quelques jours après, par M. Antonesco, ministre de Roumanie.

Aussitôt, le 18 septembre, c'est-à-dire la veille du jour où j'ai donné l'ordre de retirer nos troupes de Tchanak, j'avais télégraphié à Londres pour m'étonner

de toutes ces initiatives isolées qu'avait prises le Gouvernement précédent.

Voici les termes dont je me suis servi :

« Veuillez faire savoir à lord Curzon que le Gouvernement français a été profondément surpris des graves initiatives publiquement annoncées par le cabinet britannique au sujet des affaires d'Orient avant toute entente avec ses alliés et particulièrement avec la France.

« Nous sommes dans l'impossibilité absolue de nous associer à la politique projetée, qui nous créerait les plus redoutables difficultés dans toutes nos possessions musulmanes et qui serait, du reste, à notre avis, aussi funeste à l'Angleterre qu'à nous-mêmes. Mais, si nous n'avons pas le droit de juger cette politique au point de vue de ses conséquences pour l'Empire britannique, nous ne pouvons renoncer à la liberté d'épargner à la France, avec une nouvelle guerre orientale, des troubles dans une partie de nos colonies. » (*Applaudissements.*)

« Au mois de mars dernier, j'avais indiqué à lord Curzon qu'il sous-estimait les forces kémalistes et qu'il se faisait des illusions sur l'armée grecque. J'avais ajouté que nos propositions communes seraient vraisemblablement repoussées, que nous serions bientôt amenés à faire aux Turcs de plus grandes concessions. »

« Les événements ont justifié et même dépassé mes prévisions. Et, cependant, je constate avec un pénible étonnement que le cabinet britannique paraît vouloir maintenir intégralement une attitude que les faits rendent à nos yeux incompréhensible.

« Le Gouvernement français est, quoi qu'en dise la presse britannique, tout à fait étranger à l'offensive turque. Il l'a même nettement déconseillée ; mais elle s'est produite, et on ne peut négliger aujourd'hui les résultats qu'elle a eus. Ce ne sont pas seulement les kémalistes, ce ne sont même pas seulement tous les Ottomans, ce sont tous les musulmans qui se réjouissent de l'évacuation de l'Asie Mineure. La victoire turque a des répercussions jusqu'en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Il est inévitable qu'elle ait surexcité les espérances des kémalistes, et il serait, à notre avis, extrêmement périlleux de blesser en ce moment, par des mesures imprudentes, l'amour-propre national des Turcs.

« Nous restons résolument partisans de la liberté des Détroits et nous serions disposés à la mettre sous la sauvegarde de la Société des Nations, ou à envisager, au besoin, d'autres combinaisons internationales acceptables pour la Turquie... » — je réponds ainsi à votre observation, monsieur Berthon, — « ...mais nous croyons impossible, dans les circonstances actuelles, de refuser à la Turquie, sous réserve du contrôle sur la liberté des Détroits la souveraineté dans la presqu'île de Gallipoli comme à Constantinople, la ligne de la Maritza et Andrinople.

« Nous avons la conviction que, si les alliés étaient immédiatement d'accord pour reconnaître à la Turquie ces droits et ces limites, l'armée kémaliste renoncerait à l'idée de traverser les Dardanelles ou de prendre Constantinople de force.

« Si, au contraire, l'Angleterre adopte une attitude négative et comminatoire, les Turcs, loin d'être intimidés, se trouveront poussés à la violence et attaqueront sans doute non seulement les Détroits, mais la Mésopotamie et la Syrie. Une véritable guerre s'engagera et, pour avoir raison des Turcs, il faudra envoyer en Orient des forces considérables, ce que la France, quant à elle, ne peut ni ne veut faire.

« Nous avons été extrêmement étonnés que l'Angleterre eût demandé à la Serbie d'envoyer une division à Constantinople. Si nous avions été consultés à ce sujet, comme nous aurions dû l'être, nous aurions déconseillé une proposition dont la mise à exécution peut soule-

ver les plus fâcheuses complications. La Serbie est en bons termes avec les Turcs et, en particulier, avec Mustapha Kemal, qui a toujours été son ami. Il peut y avoir pour elle un danger d'avenir à prendre l'initiative qu'on lui suggère. Elle n'a rien à y gagner, elle peut avoir à y perdre.

En amenant des troupes serbes à Constantinople, l'Angleterre médite sans doute d'y amener également des troupes grecques. Ce serait l'injure la plus violente qu'on pût faire aux Turcs, et il n'y aurait pas de plus imprudente préface à la préparation de la paix.

« L'opinion française elle-même... »

Le Gouvernement grec précédent était au pouvoir lorsque j'exprimais cette pensée : « ...se révolterait dans les circonstances présentes, contre une coopération franco-hellénique... » (*Applaudissements.*)

Veillez faire connaître d'extrême urgence à lord Curzon les vues du Gouvernement français et lui dire que nous comptons qu'il ne prendra aucun parti irrévocable sans s'être mis préalablement d'accord avec la France. » (*Applaudissements.*)

M. ANDRÉ BERTHON. — Très bien ! A bas la guerre !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — En même temps, et sur sa demande, j'avais envoyé le général Félé à Smyrne pour se renseigner sur les dommages que l'incendie avait causés, hélas ! à un grand nombre de nos compatriotes et aussi avec l'espoir qu'il y pourrait conférer avec Mustapha Kemal.

Mustapha Kemal a eu, en effet, une longue conversation avec lui et une autre avec l'amiral Dumesnil. A tous deux, il a dit qu'il comptait bien n'être pas placé dans la nécessité d'entrer en conflit avec les troupes alliées, mais que, si on ne remettait pas la Thrace orientale à des fonctionnaires civils turcs, il serait obligé, ne serait-ce que sous la pression de son armée, de continuer les mouvements militaires jusqu'aux limites des territoires visés par le pacte national, territoires que, du reste, la France avait le désir de reconnaître aux Turcs.

Tout concordait donc à nous montrer que, même déployée plus largement que les alliés ne pouvaient le faire, la force, à elle seule, était incapable de retenir l'armée victorieuse des Turcs.

C'est sur ces entrefaites que lord Curzon vint pour la seconde fois à Paris. L'opinion que j'exprimais, dans les entretiens que nous eûmes ensemble, peut se résumer en quelques mots.

Il y a, disais-je à lord Curzon, dans les déclarations de Mustapha Kemal, des exagérations possibles, des exagérations probables, des exagérations certaines ; mais ces déclarations contiennent aussi un avertissement qu'il serait sans doute imprudent de négliger. Or, si l'on se borne à dire aux Turcs, dans l'état actuel de leurs dispositions : « Venez à une conférence et nous verrons dans cette conférence ce que nous pourrions vous accorder ; en attendant, voici une zone que nous avons déclarée neutre, ne la franchissez pas », les Turcs n'écouteront pas, et ils passeront ou, pour le moins, ils essaieront de passer. Il ne suffit donc pas de les menacer, il faut leur faire savoir ouvertement et loyalement quelles satisfactions les alliés sont prêts à leur accorder. Et je proposai de leur promettre la Thrace jusqu'à la Maritza.

Les conversations avec lord Curzon furent aussi confiantes et aussi libres que possible. J'ai le plus grand plaisir à le dire à cette tribune, puisque lord Curzon se retrouve aujourd'hui avec plus de liberté, son Président du Conseil l'a déclaré lui-même officiellement, à la tête du Foreign Office.

Je rends publiquement hommage à l'esprit de conciliation et à la hauteur de vues dont il a fait preuve pendant toute la durée de nos conversations. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Il ne semblait pas, du reste, alors, plus que moi, croire que la menace ou le déploiement de la force fussent suffisants pour arrêter les Turcs.

Le 20 septembre, en effet, il m'a expressément demandé, et c'est tout à son éloge, tout à son honneur, d'intervenir auprès des Turcs.

Les inexactitudes qui ont été commises naguère de l'autre côté du détroit dans l'appréciation du rôle de la France me mettent dans l'obligation de préciser et de montrer, qu'à l'heure du péril, l'Angleterre s'est adressée, comme c'était son droit, à notre coopération et que nous nous sommes empressés de la lui donner.

L'initiative prise par lord Curzon, je le répète, fait honneur à sa loyauté et à son indépendance ; et elle a été extrêmement féconde, extrêmement fructueuse pour le maintien de la paix.

Voici, à peu près, messieurs, la conversation que nous avons eue le 20 septembre 1922 :

« Lord Curzon m'a fait remarquer qu'il lui paraissait essentiel que le Gouvernement français employât ce qu'il appelait « la grande autorité dont le Gouvernement français jouit sur Kemal pacha », pour empêcher, de la part de celui-ci, toute action qui rendrait la conférence impossible.

« C'est, disait l'honorable ministre, l'intérêt de la paix que tout le monde désire et il n'est pas non plus de l'intérêt de la France ou de l'Italie que Mustapha Kemal amène l'Angleterre à entreprendre une action indépendante dans les Détroits ; la question a, pour l'Angleterre, une telle importance qu'en dernier ressort elle n'hésitera pas à agir seule : elle dispose de forces suffisantes. Elle ne désire pas, aujourd'hui, être obligée de recourir à ces moyens extrêmes, mais la condition est que les kémalistes n'attaquent pas.

« Lord Curzon croit donc avoir le droit de demander à M. Poincaré d'agir sur Ferid bey... » — qui est, vous le savez, le représentant des kémalistes à Paris — « ...et de lui dire tout de suite qu'il y a espoir de faire l'accord sur des conditions acceptables pour les Turcs... » — tout cela, remarquez-le, est un langage on ne peut plus raisonnable, on ne peut plus sensé — « ...mais que, si l'armée kémaliste avance, et que, si l'entente est rompue, la Grande-Bretagne sera forcée d'agir seule. Une telle intervention de M. Poincaré serait sans doute efficace. Naguère M. Poincaré... » — c'était au mois de mars — « ...disait à lord Curzon : Vous êtes les amis des Grecs, agissez sur eux ; retenez-les. Aujourd'hui, lord Curzon lui retourne le compliment. On assure, d'autre part, que M. Franklin-Bouillon, qui, à Angora, était comme chez lui... » (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. — Rires sur divers bancs au centre.*)

Je ne prétends pas rapporter textuellement les paroles de lord Curzon, mais je lis des notes qui ont été prises à ce moment par des secrétaires français.

« On assure, d'autre part, que M. Franklin-Bouillon, qui, à Angora, était comme chez lui, va partir pour Smyrne. Il pourrait peut-être exercer une action.

« M. Poincaré répond qu'il est tout prêt à user, dans l'intérêt général, de tous les moyens d'influence dont il peut disposer.

Quant à M. Franklin-Bouillon, il n'a pas été question, jusqu'à présent, qu'il aille à Smyrne. Sans doute, ne demanderait-il pas mieux que d'y aller si on l'en priait. M. Poincaré n'a voulu prendre aucune décision dans ce sens avant cette réunion pour ne pas désobliger le Gouvernement britannique et M. Poincaré réfléchira à la possibilité de l'envoyer là-bas, mais quel que soit l'intermédiaire, il faut qu'il puisse offrir quelque chose. M. Poincaré a la conviction qu'on ne parviendra pas à arrêter Mustapha Kemal si on ne lui promet pas dès à pré-

sent la ligne de la Maritza et la souveraineté sur Galatziopolis.

Trois jours plus tard, le 23 septembre, lord Curzon, après avoir téléphoné et télégraphié plusieurs fois à son Gouvernement, acceptait — et je crois pouvoir dire qu'il aurait volontiers accepté plus — de donner aux Turcs dans le futur traité de paix la ligne de la Maritza et Andrinople.

Le jour même, nous rédigeons avec M. le comte Sforza la note commune que la Chambre connaît et que j'ai été chargé de transmettre à Mustapha Kemal. Je ne rappelle que les passages essentiels, ils sont indispensables pour préciser la pensée commune des alliés :

« Les trois Gouvernements alliés prient le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de vouloir bien leur faire savoir s'il serait disposé à envoyer sans retard un représentant muni de pleins pouvoirs à une réunion qui se tiendrait à Venise ou ailleurs et à laquelle seraient également invités, avec les représentants de la Turquie, les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Roumanie, de l'Etat yougo-slave et de la Grèce. Cette réunion aurait lieu dès que les dispositions nécessaires auraient été prises par les Gouvernements intéressés.

« Les trois Gouvernements alliés saisissent cette occasion pour déclarer qu'ils considèrent avec faveur le désir qu'a la Turquie de récupérer la Thrace jusqu'à la Maritza et Andrinople, à la condition que le Gouvernement d'Angora n'envoie pas son armée pendant les pourparlers de paix dans les zones dont les Gouvernements alliés ont proclamé la neutralité provisoire.

« Les trois Gouvernements soutiendront volontiers à la conférence l'attribution de ces frontières à la Turquie, étant entendu d'ailleurs que des mesures seraient prises, d'un commun accord, dans le traité pour sauvegarder les intérêts de la Turquie et de ses voisins, pour démilitariser, en vue du maintien de la paix, certaines zones à déterminer, pour obtenir le rétablissement paisible et régulier de l'autorité turque, et, enfin, pour assurer efficacement, sous les auspices de la Société des Nations, la liberté des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore, ainsi que la protection des minorités de race et de religion.

« Les trois Gouvernements appuieront du reste volontiers l'admission de la Turquie à la Société des Nations. Ils sont d'accord pour renouveler l'assurance déjà donnée au mois de mars dernier que les troupes alliées seront retirées de Constantinople aussitôt que le traité entrera en vigueur.

« Les trois Gouvernements alliés useront de leur influence pour provoquer, avant l'ouverture de la conférence, le retrait des forces grecques sur une ligne qui sera fixée par les généraux alliés, d'accord avec les autorités militaires turques et grecques. En retour de cette intervention, le Gouvernement d'Angora s'engagera à n'envoyer ni avant, ni pendant la conférence, des troupes dans les zones qui ont été provisoirement déclarées neutres, et à ne pas franchir les Détroits, ni la mer de Marmara. »

Je tiens à relire ces stipulations, parce qu'elles forment, en réalité, convention entre les k'émalistes et les alliés, et ne peuvent être violées ni d'un côté ni de l'autre. (*Applaudissements.*)

« Pour déterminer la ligne dont il est question plus haut, une réunion pourrait avoir immédiatement lieu entre Mustapha Kemal pacha et les généraux alliés, à Moudania ou à Ismid.

« Les gouvernements alliés ont la conviction que leur appel sera entendu et qu'ils pourront collaborer avec la Turquie comme avec leurs alliés au rétablissement d'une paix à laquelle aspire toute l'humanité civilisée. »

Il fallait maintenant déterminer Mustapha Kemal pacha à envoyer un général à Moudania, pour participer à la conférence projetée.

M. Franklin-Bouillon qui, depuis l'accord d'Angora, avait conservé, comme le disait lord Curzon, avec Mustapha Kemal d'excellentes relations personnelles et dont lord Curzon, avec beaucoup de clairvoyance, jugeait le voyage utile, M. Franklin-Bouillon, dis-je, partit pour Smyrne avec mission de convaincre Mustapha Kemal pacha et d'agir exclusivement dans l'intérêt commun des alliés.

Les instructions que je lui avais remises étaient très nettes à cet égard :

« Comme nous sommes convenus, je précise l'objet de votre mission, avant votre rencontre avec Mustapha Kemal pacha.

« Le but essentiel est de déterminer celui-ci à accepter l'invitation des alliés à une conférence. Il convient donc que vous ne fassiez et ne disiez rien qui puisse être interprété comme étant en opposition avec les intentions de l'Angleterre et de l'Italie. »

M. Franklin-Bouillon s'est acquitté de cette mission avec toute son intelligence et toute son ardeur, et il a fait preuve d'un dévouement infatigable qui lui a valu — je le dis du haut de cette tribune — les félicitations du Gouvernement. (*Applaudissements à gauche, à l'extrême gauche et sur divers bancs.*) Et Mustapha Kemal a consenti à envoyer un représentant à Moudania pour le 3 octobre.

Ce n'est pas d'ailleurs, Messieurs, sans que se soient produites dans l'intervalle de nouvelles difficultés. D'abord, le 26 septembre, j'avais été avisé par l'ambassadeur d'Angleterre que 2.000 cavaliers turcs étaient entrés dans la zone neutre, et j'avais aussitôt télégraphié au général Pellé pour qu'il fit des démarches auprès des autorités k'émalistes. Deux jours après, le 28 septembre, le général Pellé m'avait averti que les contingents turcs se renforçaient encore, et j'avais télégraphié à M. Franklin-Bouillon, qui était à Smyrne; il a agi auprès de Mustapha Kemal, a protesté contre ces renforcements et les a fait suspendre. Le lendemain, en effet, M. Franklin-Bouillon, après une laborieuse discussion, parvenait à décider Mustapha Kemal à ordonner l'arrêt de ses troupes.

Dès que j'en fus avisé, je télégraphiai à Londres, à Rome et à Constantinople, en date du 1^{er} octobre.

Je reçois le télégramme suivant de M. Franklin-Bouillon :

« Je suis parvenu, après deux jours de discussion à décider Mustapha Kemal à ordonner l'arrêt immédiat et total de ses troupes sur les positions qu'elles occupaient le jour de mon arrivée, à condition que, de leur côté, les Anglais cesseraient leurs débarquements et l'organisation de leurs retranchements...

« En communiquant au gouvernement royal cette conversation, vous ajouterez que j'insiste auprès de Mustapha Kemal sur la nécessité de ne pas laisser les troupes turques dans le voisinage immédiat de Tchanak, afin d'éviter des incidents, même involontaires.

« Je ne mets d'ailleurs pas en doute que le Gouvernement britannique comme le Gouvernement italien ne soient d'accord avec nous pour accepter la proposition de Mustapha Kemal de fixer au 3 octobre la réunion de Moudania.

« J'espère que la question de l'évacuation de la Thrace orientale pourra y être réglée sans difficulté.

« De toute façon, il y a un intérêt capital à ce que les généraux alliés se réunissent à la date fixée. Il est de toute évidence que cette prise de contact est le meilleur moyen de prévenir un conflit et qu'on doit éviter toute discussion préalable de nature à la retarder, tandis que,

raisonnablement, l'accord se fera bien plus facilement sur place. »

Les généraux se réunirent donc à Moudania le 3 octobre. Mais là, des difficultés surgirent encore soit pour la détermination de la zone qui devait être dorénavant considérée comme neutre, soit sur les conditions et sur les délais d'évacuation des troupes grecques en Thrace, soit sur la question de Karagatch, faubourg d'Andrinople, que les Turcs considèrent comme partie intégrante de la ville, soit sur l'établissement de l'administration civile turque et de la gendarmerie ottomane en Thrace orientale.

Les trois généraux alliés firent preuve, pendant ces dures négociations de l'esprit le plus conciliant et le plus pacifique. J'avais donné au général Charpy des pouvoirs très larges; mais le général Harrington avait reçu de son Gouvernement des instructions plus étroites et il a fallu interrompre la conférence pour permettre aux Gouvernements de délibérer.

Lord Curzon, vraiment infatigable, est venu pour la troisième fois à Paris, le vendredi 6 et le samedi 7 octobre et j'ai eu encore avec lui, ainsi qu'avec le chargé d'affaires d'Italie, M. Galli, remplaçant l'ambassadeur, le comte Sforza, retenu par un deuil cruel, j'ai eu, dis-je, avec lui les conversations les plus confiantes et les plus utiles.

Nous nous sommes mis d'accord sur le texte très court que j'avais proposé et qui était ainsi conçu :

« Les trois Gouvernements alliés sont d'accord pour accepter que les troupes grecques soient invitées à se retirer le plus tôt possible à l'ouest de la Maritza.

« Les Gouvernements alliés assureront à l'aide d'une occupation interalliée provisoire l'installation en Thrace orientale de l'administration civile turque et de la gendarmerie turque.

« Cette installation devra avoir lieu dans un délai qui ne dépassera pas un mois après l'évacuation des troupes grecques. A l'expiration de ce délai, les troupes alliées ne continueront à occuper, pendant la durée de la conférence, que certains points sur la rive droite de la Maritza et les endroits où elles se trouvent en ce moment. »

Il était donc bien entendu que nous avions le droit de maintenir les troupes alliées à Gallipoli, les troupes anglaises à Tchanak, les troupes françaises, italiennes et britanniques à Constantinople.

Dans la soirée du 7, nous fûmes en mesure d'envoyer des instructions concordantes, mais lord Curzon était encore à Paris et il avait dû en référer à son Gouvernement, d'où un léger retard qui mit le général Harrington, à Constantinople, pendant quelques heures, dans l'impossibilité de constater le plein accord des trois Gouvernements.

Dès qu'il put matériellement être informé de cet accord, tous les malentendus se dissipèrent et l'entente se fit entre les alliés, d'une part, et les Turcs, d'autre part, sur le protocole qui a été signé à Moudania et que vous connaissez.

Le 13 octobre, je recevais, du général Pellé, un télégramme. C'est la dernière lecture que j'infligerai à l'attention de la Chambre, mais je la crois utile. Voici ce télégramme :

« La nouvelle de la signature de la convention de Moudania a été accueillie soit sur place, soit à Stamboul, avec des démonstrations de joie qui prouvent, en somme, combien vivement les Turcs désiraient un dénouement pacifique du conflit.

« Les journaux d'hier soir et de ce matin approuvent la convention sans formuler aucune réserve.

« Le général Charpy a recueilli à Moudania même des manifestations de chaude sympathie pour la France. Le représentant d'Angora, en arrivant à Constantinople, est

venu me remercier. « Le peuple turc, m'a-t-il dit, sait que la paix est votre œuvre. »

« Le journal nationaliste *Heri* relève le rôle prépondérant joué par le Gouvernement français dans la préparation d'une paix juste.

« Il est certain qu'une grande partie du succès de la conférence doit être attribuée au rôle conciliateur joué par le général Charpy. De l'avis de tous les officiers alliés, son intervention a été décisive, le dernier jour, lorsqu'il est arrivé à convaincre Ismet pacha de retirer ses détachements avancés et de donner ainsi à l'amour-propre des Anglais, comme à leurs appréhensions pour la sécurité des Détroits, les apaisements indispensables.

« Je serais très heureux qu'il parût possible à Votre Excellence de lui exprimer sous telle forme qu'elle jugera convenable, les satisfactions du Gouvernement. »

Je n'ai pas besoin de dire que j'ai envoyé des félicitations au général Charpy, comme le Gouvernement l'avait fait également pour l'amiral Dumesnil, et je suis sûr que la Chambre tout entière s'associe à ces félicitations. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

« Le général Harrington a montré à la conférence, continuait le général Pellé, une patience, une abnégation personnelle, un esprit de conciliation qui lui font honneur et qui étaient indispensables pour aboutir.

« Il a fallu, d'autre part, toute la discipline et le sang-froid des troupes britanniques pour éviter un conflit.

« Le général Monbelli a reçu de son haut commissaire comme instructions de seconder son collègue français. J'ai eu moi-même hautement à me louer de l'appui constant de mon collègue italien, notamment lorsque, le 5 octobre, après le commencement de scission qui s'était produit à Moudania, il a donné sa formelle adhésion au point de vue français. »

Je m'arrête là, mais, comme je le disais, je tenais à vous lire ce télégramme, pour répondre à certaines allégations qui ont été produites à cette tribune et qui tendraient à faire croire qu'à un moment quelconque, à Moudania, l'accord se serait brisé ou relâché entre les puissances alliées. Les puissances alliées ont, au contraire, comme vous le voyez, opéré en parfait accord. Il est impossible, je crois, de définir avec plus de justice et d'impartialité, que l'a fait le général Pellé, le rôle joué sur place par les agents des trois gouvernements.

Il y a eu, Messieurs, Dieu merci, à Moudania et à Constantinople, une coopération constante et c'est cette coopération constante des alliés, qui a assuré le maintien de la paix. (*Applaudissements.*)

De même, à Paris, le Gouvernement de la République a fait tout ce qui dépendait de lui pour maintenir l'accord permanent avec l'Angleterre et avec l'Italie et, grâce aux entretiens que j'ai pu avoir avec lord Curzon et avec le comte Sforza ou avec M. Galli, nous sommes arrivés non point à des solutions distinctes, mais à des solutions collectives qui ont aidé à conjurer la guerre. (*Très bien! très bien!*)

Je ne revendique donc, Messieurs, ni pour la France ni pour son Gouvernement l'honneur d'un succès qui est un succès commun. Il me plaît, au contraire, de proclamer que tout le monde y a travaillé. Chacun, dans cet effort concerté, s'est naturellement montré avec son caractère, avec son tempérament, avec ses habitudes d'esprit, mais je ne pense pas que ce soit la France qui ait le moins contribué au résultat obtenu. (*Applaudissements.*)

Ce résultat, d'ailleurs, à l'heure où nous sommes, est loin d'être définitif et les incidents qui se produisent encore, tous les jours, nous prouvent que nous ne sommes pas arrivés au bout des difficultés et qu'il nous faut encore beaucoup de patience et une persévérante volonté

d'union pour achever l'œuvre commencée.

Les kémalistes ne sont évidemment plus dans l'état d'esprit où ils étaient lors des accords d'Angora. A ce moment, ils étaient retranchés au fond de l'Anatolie, mais ils avaient encore en face d'eux, en Cilicie, des forces françaises et ils avaient toute l'armée grecque devant eux, dans l'hinterland de Smyrne. Ils n'étaient donc nullement assurés de la victoire. Aujourd'hui, ils ont vu fondre devant eux les troupes grecques et, comme ils ont pu s'imaginer à un moment donné, à tort, il est vrai, que les Grecs étaient encouragés par l'Angleterre, comme des paroles imprudentes, prononcées encore au mois d'août dernier, avaient pu les entretenir dans cette erreur, ils se figurent volontiers, maintenant, qu'ils ont remporté un succès non pas seulement sur les Grecs, mais sur la politique des Alliés...

M. LENAIL. — Pas sur la nôtre.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...ou tout au moins sur la politique de la Grande-Bretagne.

Cette exaltation d'amour-propre national les pousse à formuler des exigences diverses, à l'encontre desquelles nous avons malgré tout, à défendre les intérêts séculaires de la France.

Tel va être, en ce qui nous concerne, l'objet principal de la Conférence de Lausanne.

Chaque jour de retard, si un retard se produisait, pourrait amener, soit à Tchanak, soit à Constantinople, soit en Thrace, des complications imprévues et dangereuses. Nous avons fait et nous continuons à faire tout ce qui peut dépendre de nous pour que la conférence ne soit pas ajournée. Il est temps qu'elle se réunisse, pour fixer définitivement les conditions de la paix. Elle aura, comme je l'ai dit, à résoudre de nombreux et graves problèmes; la détermination exacte de la frontière en Thrace, puisque, comme je l'indiquais entre parenthèses, il y a quelques minutes, la question de Karagatch reste posée, les garanties à stipuler en remplacement du régime des capitulations que les Turcs ont aboli pendant la guerre, la conservation de nos écoles et de nos établissements hospitaliers, la protection des minorités ethniques et religieuses, le règlement des dettes de guerre, le maintien de l'institution de la dette ottomane — et la liste, déjà longue, ne s'arrête pas là.

M. ANDRÉ BERTHON. — Pour cela, il faut que tout le monde soit présent. (*Interruptions au centre et à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Quant au contrôle de la liberté des Détroits, il faudra naturellement qu'il soit organisé avant la signature de la paix. Mais l'Angleterre, l'Italie et la France ont pensé que, conformément d'ailleurs au précédent de 1858, il était préférable que la question fût traitée par la même conférence, mais dans des réunions parallèles et spéciales, où pourraient être entendues du reste toutes les puissances intéressées.

M. ANDRÉ BERTHON. — Eh bien! précisez le rôle de la Russie, monsieur le président du conseil. (*Interruptions au centre et à droite.*)

Quel rôle réservez-vous à la Russie des Soviets?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Monsieur Berthon, permettez-moi de vous dire familièrement que vous enfoncez une porte ouverte. La Russie a été conviée, comme les autres puissances, à discuter sur la liberté des Détroits.

M. ANDRÉ BERTHON. — Et sur la question d'Orient?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Elle sera entendue sur toutes les questions sur lesquelles elle voudra être entendue.

Ceci n'implique en aucune façon la reconnaissance de droit du gouvernement des soviets. (*Très bien! très bien!*)

Un peu plus tard, après s'être expliqué au sujet de la Russie, le Président du Conseil a ter-

miné son exposé en revenant à la Conférence de Lausanne. A ce propos, il a dit très nettement.

Dans la réunion qui va s'y tenir, la politique de la France sera très nette : nous chercherons à sauvegarder notre situation traditionnelle en Orient et à y reprendre avec la Grèce d'aujourd'hui, comme avec la Turquie, nos relations amicales d'avant guerre.

Nous n'oublierons pas que la France est, comme on a coutume de le dire, une grande puissance musulmane et que tout ce qui se passe en Asie Mineure a d'inévitables répercussions dans plusieurs de nos colonies...

M. MORINAUD. — Très bien!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...dans des colonies dont les habitants nous ont donné, aux heures de péril, de magnifiques témoignages de dévouement et de fidélité. (*Applaudissements.*)

Nous nous efforcerons, en même temps, au cours des négociations, de demeurer en contact aussi étroit que possible avec nos alliés et nous tâcherons très sincèrement d'accorder notre politique avec la leur; mais accorder ne veut pas dire subordonner une politique à une autre (*Très bien! très bien!*)

Accorder, cela signifie se faire des sacrifices réciproques pour arriver à une entente loyale où chacun met du sien.

Le jour où le cabinet s'est présenté à vous, Messieurs, je vous disais :

« Vis-à-vis de nos alliés, nous aurons la préoccupation constante de n'employer que le langage de la modération, de la franchise et de l'amitié. (*Très bien! très bien!*) »

« Mais nous savons qu'ils ne se froisseront jamais de nous voir soutenir, avec une courtoise fermeté, les intérêts de la France, comme eux-mêmes, ils soutiennent les leurs. » (*Très bien! très bien!*)

Je n'ai rien à changer à ces déclarations approuvées le 19 janvier dernier par l'immense majorité de la Chambre. Pas plus qu'aucun d'entre nous, je n'oublierai jamais la fraternité d'armes qui a uni, sur les champs de bataille, les soldats des pays alliés. Je n'oublierai jamais le merveilleux effort accompli par l'empire britannique, par la Grande-Bretagne, par tous les dominions, ni le sang versé par leurs enfants pour la cause commune.

Mais la France, de son côté, a été assez éprouvée, elle a assez cruellement souffert pour avoir droit, dans l'alliance, à l'égalité. (*Très bien! très bien!*)

En Orient, nous n'avons eu d'autre pensée que de conjurer la guerre. Nous avons pu, à certains moments, différer d'opinion avec l'Angleterre sur certains des moyens à employer, mais, à l'expérience, les moyens que nous suggérons n'ont pas semblé si mauvais puisque l'Angleterre elle-même s'y est en définitive ralliée.

Nous voyons donc que le résultat obtenu en commun, par les efforts de tous, n'est pas de nature, certes, à relâcher les liens de l'entente.

Je crois pouvoir, à cet égard, apaiser les inquiétudes qu'exprimait récemment l'honorable M. Soulier. Le *Times* écrivait, avant même la crise ministérielle anglaise, que lord Curzon et le président du conseil français avaient réussi à établir l'entente sur des bases nouvelles, beaucoup plus solides, disaient-ils, que les précédentes. Et aussi bien suis-je très heureux de retrouver aujourd'hui lord Curzon à son poste, dans un cabinet dont le chef, M. Bonar Law, a été, de tous temps, un ami sincère de notre pays. (*Applaudissements.*)

Autant qu'il dépendra de la France, l'appréciation du *Times* se justifiera par les faits, et ce n'est pas nous, je vous l'assure, qui prendrons jamais la responsabilité d'affaiblir une alliance, qui n'est pas seulement précieuse pour la France et pour l'Angleterre, mais pour l'Europe et pour l'humanité. (*Applaudissements.*)

La réponse du Gouvernement d'Angora aux Puissances alliées. — A l'invitation qui avait été adressé par les Alliés au Gouvernement d'Angora à la fin de la Conférence de Paris des 20-23 septembre (cf *Asie française*, n° de septembre-octobre, p. 353-354), le « ministre des affaires étrangères du Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie », Youssouf pacha, a répondu le 4 octobre par la note que voici :

Le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie remercie les trois Gouvernements alliés de la note qu'ils ont bien voulu lui communiquer en date du 23 septembre 1922. Il apprécie pleinement l'esprit qui l'a inspirée : le désir d'une paix juste et durable qui répond si parfaitement à la volonté que le Gouvernement de la grande Assemblée nationale n'a cessé de proclamer depuis qu'il a commencé sa lutte pour l'indépendance.

La note vise deux ordres de faits : la situation militaire présente et les négociations pour conclure un traité de paix.

Notre point de vue en ce qui concerne la situation militaire a été communiqué par notre note du 29 septembre 1922. La conférence de Moudania, qui a été la conséquence de cette note, s'est réunie le 3 du courant. Il va sans dire que ses décisions seront intégralement exécutées par les puissances signataires.

Quant au second point, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie accepte avec empressement d'envoyer ses représentants à la réunion devant avoir pour objet de négocier et de conclure le traité de paix définitif entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées.

Les puissances alliées admettent dans leur note que la conférence pourrait se tenir dans une ville autre que Venise. Profitant de cette possibilité et considérant que les négociations de paix en seraient facilitées et accélérées davantage, mon Gouvernement estime qu'il serait très utile de fixer Smyrne comme lieu de réunion. Il propose donc que la conférence s'y réunisse le 20 du courant.

Le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie croit devoir émettre les considérations suivantes au sujet des puissances invitées à la susdite conférence. En dehors des trois grandes puissances alliées et de la Grèce, deux Etats seulement sont invités à assister à la prochaine réunion. On en conclut que cette invitation leur est adressée non parce qu'ils sont des belligérants, mais parce qu'on les considère comme plus particulièrement intéressés dans certaines questions qui seront résolues par la paix turque. La seule question présentant ce caractère étant celle concernant le régime futur des Détroits, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie ne peut s'empêcher de constater avec surprise que la Russie, l'Ukraine et la Géorgie, qui, par le seul développement de leurs côtes sur la mer Noire ont un grand intérêt dans la fixation de ce régime, semblent avoir été oubliées, alors que les deux Etats en question ont été conviés à la future conférence. Il est, d'ailleurs, hors de doute que la participation de ces Républiques à l'élaboration du statut susmentionné ne pourrait que contribuer à le rendre plus durable et à écarter toutes causes de conflits. Par conséquent, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie propose tout particulièrement d'inviter à la conférence projetée les représentants de ces puissances au même titre que ceux des deux Etats dont l'invitation a été déjà décidée par les trois Gouverne-

ments alliés. Il espère que cette invitation sera adressée avant la conférence dont la réunion est proche.

Mon Gouvernement prend note avec satisfaction de la reconnaissance de ses droits incontestables sur la Thrace et exprime, à cette occasion, ses remerciements aux Gouvernements alliés. La liberté des Détroits, à la condition d'assurer la sécurité de Constantinople, et de la mer de Marmara, ainsi que la sauvegarde des droits des minorités, dans la limite où elle est compatible soit avec l'indépendance et la souveraineté de la Turquie, soit avec les exigences de la pacification effective de l'Orient, étant également désirée par nous, il n'y a pas, en principe, désaccord à ce sujet. Tout en remerciant les trois puissances alliées de l'appui qu'elles veulent bien lui promettre pour son admission à la Société des Nations, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie tient à ajouter qu'il fera connaître en temps opportun son point de vue à ce sujet.

C'est avec une vive satisfaction que le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie prend acte du renouvellement de l'assurance au sujet de l'évacuation de Constantinople, siège du khalifat musulman, par les troupes alliées. Cependant, mon Gouvernement est convaincu que les puissances alliées apprécient à sa juste valeur l'impatience avec laquelle est attendue la réalisation un moment plus tôt de cette promesse formelle, contenue à la fin de la note des Gouvernements alliés, et qui a vivement impressionné le gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie. Les puissances peuvent certainement compter sur l'aide loyale et sincère, en vue du rétablissement et du maintien d'une paix à laquelle aspire toute l'humanité civilisée, d'une Turquie dont les légitimes aspirations auraient été satisfaites, et peuvent également être persuadées de trouver en elle une collaboration dévouée dans le travail pacifique que tous sont tenus de s'imposer pour panser les plaies de la guerre.

La déposition du Sultan. — Pendant que les Alliés discutaient avec Angora la question du lieu de la future Conférence destinée à donner la paix aux pays du Levant, les conséquences de la victoire des Nationalistes allaient se développant sans cesse. Une des plus considérables, et de celles qui méritent, par conséquent, le plus d'être signalées ici, est la séparation du pouvoir spirituel d'avec le temporel, et la déposition du Sultan Mehmed ou Méhémet VI.

Depuis longtemps déjà (on se le rappelle), les Nationalistes avaient déclaré ne devoir pas conserver comme souverain Mehmed VI, le jour où ils seraient les maîtres, si bien que le Sultan ne se maintenait plus guère à Constantinople que grâce à l'appui des forces alliées. Au moment où ils sont arrivés triomphants sur le Bosphore, les vainqueurs ont réalisé leur dessein. L'Assemblée Nationale d'Angora, en effet, a voté, le 1^{er} novembre, une loi dont il convient de reproduire ici les termes mêmes, qui sont les suivants :

Article premier. — Le peuple turc ayant, par des statuts organiques, confié ses droits souverains à une personnalité morale, irréfutable, inaliénable et indivisible, la grande Assemblée nationale, véritable émanation de la nation, a décidé de ne reconnaître aucune force ni aucun Gouvernement qui ne seraient pas appuyés sur la volonté nationale. En conséquence, elle ne reconnaît dans les limites du pacte national d'autre forme de Gouvernement

que la grande Assemblée nationale et elle considère, à partir du 16 mars 1920, comme passé dans le domaine de l'Histoire le Gouvernement de Constantinople non appuyé sur la souveraineté du peuple.

Art. 2. — Le khalife sera choisi et élu parmi les membres les plus qualifiés de la dynastie Osman. L'Etat turc sera le soutien du khalifat. La grande Assemblée nationale d'Angora choisira le nouveau khalifat suivant la désignation de la Commission religieuse de l'Assemblée.

On trouvera dans une autre partie de la Revue le commentaire de cette loi très importante, dont les conséquences n'ont pas tardé à se produire. Inquiet des progrès constants des Nationalistes à Constantinople, et aussi de leurs prétentions croissantes, le sultan Mehmed VI a estimé que sa liberté et sa vie ne se trouvaient plus assurées; aussi a-t-il sollicité la protection britannique et quitté son palais d'Yildiz Kiosk, le vendredi 17 novembre, dans la matinée, pour gagner le cuirassé anglais *Malaya*, lequel a levé l'ancre aussitôt pour conduire Mehmed VI à Malte. Depuis quelques jours déjà, on s'attendait, dans la ville du Bosphore, à un événement de cette nature. Ainsi a été réalisée, *ipso facto*, la déchéance du Sultan, la loi coranique stipulant déchu tout khalife qui abandonne le sol musulman pour se réfugier sur le sol chrétien et sous une protection étrangère.

Election d'un nouveau khalife. — Dans de telles conditions, la tâche de la Grande Assemblée Nationale devenait très simple. Il n'était plus besoin d'obliger le Sultan déchu à renoncer à ses pouvoirs spirituels; il suffisait de constater son départ et de procéder à son remplacement dans les formes prescrites par la loi du 1^{er} novembre. Voilà ce qu'a fait la Grande Assemblée Nationale d'Angora sans perdre un instant. Le samedi 18 novembre, au cours de trois séances successives, la question a été longuement discutée. Finalement, la Commission religieuse de l'Assemblée a été chargée de rédiger un *fetva* proclamant la déchéance de Mehmed VI de sa qualité de « chef de la prière » par suite de sa fuite sous la protection étrangère. Abdul Medjid Effendi a été reconnu, d'autre part, sur les bases de la loi coranique, le plus qualifié des membres de la famille d'Osman ou Othman pour remplir la charge du khalifat; il a donc été, à l'unanimité, nommé pour remplir cette charge, et Moustapha Kemal lui a, en sa qualité de chef du Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale d'Angora, notifié son élection par un télégramme dont voici les termes :

L'Assemblée a prononcé à l'unanimité la déchéance de Mehmed VI, qui a accepté la proposition de l'ennemi tendant à détruire la collectivité des musulmans, par l'abandon du siège du khalifat, la fuite sur un bateau anglais et la sollicitation de la protection étrangère.

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la loi organique qui maintient sans restriction la souveraineté de l'Etat, l'Assemblée nationale, composée des vrais représentants de la nation, ayant le pouvoir exécutif et l'autorité législative, vous a élu à l'unanimité à la haute charge du khalifat.

Votre élection a été portée à la connaissance du monde musulman et du peuple turc par la grande Assemblée nationale de Turquie.

Je prie le Tout-Puissant que votre élection soit une source de prospérité et de bonheur pour le monde islamique.

La question du lieu de la Conférence. — Dans la réponse qu'on a lue à la p. 421, on a pu constater que les alliés et les Turcs n'étaient pas d'accord sur le lieu de la future conférence. Les alliés avaient proposé « Venise ou ailleurs » pour y tenir une réunion ayant pour objet « de négocier et de conclure le traité de paix définitif entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées »; les Turcs ont répondu en parlant de Smyrne, ou de Paris. Finalement on s'est entendu pour désigner Lausanne, dans l'espoir sans doute que le voisinage de Genève porterait bonheur aux travaux de la future conférence, et on a fixé au lundi 13 novembre l'ouverture de ladite conférence, pour laquelle dès le 26 octobre, France, Grande-Bretagne et Italie ont envoyé à leurs agents diplomatiques des invitations que ceux-ci ont dû remettre dans les pays invités aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités.

Retard de l'ouverture de la Conférence. — Mais, à la date du 13 novembre, les Turcs se sont seuls trouvés exacts au rendez-vous. En effet, à la suite des événements qui se sont produits en Angleterre et qui ont amené un nouveau gouvernement aux affaires, à la suite aussi des événements (dont il vient d'être question plus haut) qui se sont produits en Turquie et qui ont substitué le « gouvernement de la grande Assemblée Nationale de Turquie », à l'ancien « empire ottoman », c'est-à-dire au gouvernement formé par le sultan et le cabinet de Constantinople, à la suite enfin de la lettre adressée par le représentant de la Turquie à Paris, Ferid Bey, à M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères et déclarant la paix de Sèvres nulle et non avenue (1), le nouveau Premier britannique, M. Bonar Law, a tenu à bien préciser avec le président français du Conseil le point de vue des alliés afin que, à Lausanne, l'accord fut complet entre les puissances de l'Entente. De là, plusieurs conversations, à Londres, de M. Bonar Law lui-même et

(1) On nous saura, sans doute, gré de reproduire ici ce document, dont on ne peut contester l'intérêt. Il est conçu en ces termes :

« Excellence,

« D'ordre de mon gouvernement j'ai l'honneur de porter à la haute connaissance du gouvernement de la République française que, conformément à la loi du 17 juin 1920, le gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie, considère comme nuls et non avenues tous les traités, conventions et contrats conclus depuis le 16 mars 1920 par l'administration de Constantinople, ainsi que tous les actes de ladite administration.

« En vertu de la même loi, il est bien entendu que les résultats des pourparlers entamés par la même administration avec les établissements financiers en vue d'obtenir des avances n'engagent en aucune façon le gouvernement de la Turquie.

de lord Curzon avec l'ambassadeur de France, le comte de Saint-Aulaire, et, à Paris, de M. Poincaré avec lord Hardinge; de là, par suite de la date des élections anglaises fixées au 15 novembre, par suite aussi de la crise provoquée en Italie par le mouvement fasciste, un ajournement de huit jours pour l'ouverture de la Conférence de Lausanne. La date du 20 novembre a permis à MM. Poincaré et Mussolini de se rencontrer le 19 à Territet avec lord Curzon après que, à Paris, le premier ait eu, le 18, avec M. Poincaré une conférence sur les points essentiels qui devaient faire, à Lausanne, l'objet de la discussion du traité appelé à rétablir la paix en Orient.

A la suite de l'entretien qui avait eu lieu le samedi 18 novembre, au Quai d'Orsay, entre les deux ministres des Affaires étrangères de France et d'Angleterre et le baron Avezana, ambassadeur d'Italie à Paris, un communiqué officiel avait résumé ainsi les débats :

Un échange de vues préliminaires a eu lieu utilement aujourd'hui au quai d'Orsay, entre les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie au sujet des questions à régler à la conférence qui va s'ouvrir à Lausanne. Ces conversations ont pleinement confirmé l'accord complet entre les alliés sur toutes les questions qui feront l'objet des débats à Lausanne.

Lorsque, quelques heures plus tard, M. Mussolini se fut rencontré à Territet avec les deux ministres alliés, deux autres communiqués officiels constatèrent l'entente complète. Ils sont ainsi conçus :

Dimanche 19 novembre

« M. Raymond Poincaré, M. Mussolini et lord Curzon ont eu ce soir une première conversation, dans laquelle s'est nettement affirmée leur commune résolution de régler, dans un esprit de la plus cordiale amitié et sur la base d'une parfaite égalité entre alliés, toutes les questions qui vont être traitées à la conférence de Lausanne. Ils auront, demain matin, un nouvel entretien, probablement à Ouchy. »

Lundi 20 novembre

« M. Poincaré, lord Curzon et M. Mussolini ont achevé ce matin, dans le même esprit le plus cordial d'entente, l'échange de vues préliminaires qu'ils avaient commencé hier. Ils se sont également occupés des questions relatives à l'organisation de la conférence et à sa procédure. »

Ainsi a été préparée, du côté des alliés, cette conférence de Lausanne, dont le prochain numéro de *l'Asie française* devra raconter l'histoire.

La question de Constantinople. — La question du khalifat n'a pas été seule soulevée au cours des dernières semaines; d'autres ont surgi, et en grand nombre, à débiter par celle même de Constantinople. L'entrée des troupes nationalistes dans la grande ville du Bosphore a créé entre les soldats alliés et les nouveaux venus une situation délicate et difficile dont les décisions prises par l'Assemblée Nationale d'Angora ont encore ac-

cru les périls. Les généraux nationalistes, arguant du désir de la population de Constantinople de se placer directement sous l'autorité de la Grande Assemblée, ont déclaré nécessaire l'envoi de contingents et d'administrateurs turcs dans la ville. Ils ont demandé l'éloignement des contingents alliés, confié à Réfet pacha la direction de l'administration du vilayet, supprimé le Sénat turc, maintenu en activité de service les seules sections des ministères dont le concours est nécessaire pour l'expédition des affaires courantes, mis la main sur le conseil administratif du vilayet sur les troupes, sur la police. Pour les empêcher de faire davantage, il n'a pas fallu moins qu'une note très nette des hauts-commissaires interalliés rappelant tout net aux Nationalistes qu'ils ne devaient nullement empiéter sur un domaine d'où ils avaient eux-mêmes accepté d'être exclus. Cette note était ainsi établie :

« Les hauts-commissaires interalliés, fermement résolus à observer une stricte neutralité dans les événements intéressant la politique intérieure de la Turquie, constatent que lesdits événements ne sauraient modifier en rien le mandat reçu des gouvernements alliés.

» Les généraux alliés conservent la mission leur incombant de faire appliquer la convention conclue à Moudania avec les représentants du gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie et de maintenir l'ordre et la sécurité dans les zones occupées par les armes alliées. »

Quant aux ministres du Sultan, depuis plusieurs semaines, ils n'étaient plus ministres que de nom; dès la fin de septembre, en effet, le Grand Vizir et les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur n'avaient-ils pas déclaré être tout prêts à donner leur démission pour ne pas entraver l'action d'Angora? et le gouvernement de Constantinople n'avait-il pas renoncé à se faire représenter à la conférence de la paix? En fait donc, sinon officiellement, Constantinople obéissait déjà aux Nationalistes avant même qu'ils n'y fussent arrivés, et l'unité morale, à tout le moins, était pleinement réalisée.

Une mission d'études économiques en Syrie. —

Au moment où paraissait notre dernier numéro rentrait en France une importante mission d'études économiques que présidait M. Pierre Lénail, député du Rhône et questeur de la Chambre, accompagné de l'abbé Wetterlé, député du Haut-Rhin. Cette mission, composée des délégués des Chambres de Commerce de Paris, Lyon, Marseille et Mulhouse et de représentants de compagnies de transport, du tourisme et de la presse, se proposait d'examiner sur place les possibilités agricoles, industrielles et commerciales des régions placées sous le mandat français. Elle fut amenée jusqu'en Syrie par les soins de la Compagnie des Messageries Maritimes qui assura dans les meilleures conditions le transport des délégués, sur sa ligne Nord et sur sa ligne Sud, leur permettant ainsi de toucher en Grèce, en Turquie, en Palestine et en Egypte. Toutefois, c'est

naturellement sur la Syrie qu'a porté surtout l'effort de la mission, qui devait mener à bien une enquête, établir des plans d'avenir, et rechercher comment pourraient collaborer intimement les grands organismes de notre pays et l'élite des collectivités syriennes et libanaises, enfin déterminer avec précision les conditions de la production et de la circulation dans les principaux centres de la contrée.

Ce vaste programme a été rempli. Les ports de Beyrouth, de Tripoli, de Lattakieh et de Saïda, les grands marchés de Damas, d'Alep, l'artère longitudinale Damas-Homs-Alep, les centres de production de la Bekaa, des plaines de l'Oronte, d'Antioche et de l'Euphrate, les cultures de la vigne et du tabac, les questions de la sériciculture et de la tannerie, du reboisement et de l'irrigation, voilà les multiples problèmes et sujets abordés par la mission. En ce qui concerne la production, elle a recueilli une documentation des plus précieuses relative à la culture de la vigne, du tabac, de l'olivier et des fruits méditerranéens, de l'orge, du blé, du maïs, du sorgho et du coton, à la laine et aux peaux. En ce qui concerne la circulation, la mission s'est préoccupée des conditions de transport, de fret, de tarifs douaniers et, à l'occasion de chacune de ces questions, des difficultés qui résultent des hypothèques diplomatiques et juridiques grevant le pays: non-confirmation du mandat pendant trois ans, absence de traité avec l'empire ottoman, privilège de la Dette publique ottomane, de la régie des tabacs, etc...

L'Asie française reviendra sur l'enquête de cette mission d'études économiques. Du moins pouvons-nous indiquer dès maintenant quelles sont les conclusions générales de celles-ci; les voici. Nécessité d'instituer de grandes entreprises agricoles, de relever les industries locales et d'exploiter les richesses naturelles (chûtes d'eau, etc.), pour mettre en œuvre la production; nécessité, d'autre part, d'organiser la circulation par la réadaptation des tarifs de transport, du régime des ports et des entreprises aux exigences de l'heure présente. Programme fort complexe, certes, mais à la réalisation duquel la France travaille déjà dans chacun des États et dans chacune des villes, et dont la réalisation n'est qu'une question de temps.

Extrême-Orient

CHINE

Situation intérieure. — Il ne semble pas que, malgré les récentes victoires d'Ou Peï-fou sur Tchang-tso-lin, et les bonnes intentions manifestées par les toukiuns qui l'ont emporté sur les forces mandchoues, la situation intérieure se soit sensiblement améliorée. Les journaux chinois le constataient avec douleur au début du mois d'oc-

tobre, à l'occasion du 10^e anniversaire de la proclamation de la République chinoise. Qu'on en juge par ces quelques lignes du *Chepao* du 23 octobre, reproduites cinq jours plus tard par l'*Echo de Chine*:

Le Parlement existe, mais il ne peut pas tenir sa session; le cabinet est debout, mais il donne toujours sa démission; le Sud et le Nord ne se battent plus, mais ils ne sont pas encore réconciliés; les hostilités ont déjà cessé entre le Fengtien et le Tehéli, mais ils préparent encore la guerre; les toukiuns n'ont pas proclamé officiellement l'Indépendance, mais ils retiennent les taxes et empêchent les fonctionnaires civils de rejoindre leurs postes; Tsao-koun et Ou Pei-fou sont considérés comme les membres d'une même famille, mais ils n'ont pas les mêmes opinions politiques. On voit par là que les questions chinoises ne sont solutionnées qu'à demi.

Ainsi se trouve confirmée, par la presse chinoise elle-même, l'exactitude de ce jugement formulé par le *Tokio Asahi*: « Le pays est dans le chaos. Chaque année la situation politique devient plus compliquée, et aujourd'hui l'existence du gouvernement central est douteuse. »

Une nouvelle conférence pour l'unification du Nord et du Sud. — Les victoires remportées sur le gouvernement de Canton ne semblent même pas avoir engendré plus de fruits que les victoires remportées sur Tchang tso lin. On avait beaucoup parlé, à la suite de ces succès, de la réunion de la Chine tout entière sous un gouvernement central unique! Beau projet, mais dont l'exécution n'était sans doute pas encore réalisable. On parle en effet d'une nouvelle conférence en vue de la réunification des deux pays, naguère séparés, du Nord et du Sud. C'est à Changhaï qu'aurait lieu cette conférence.

Sun Yat Sen, de la carrière de qui l'Asie française a raconté naguère les dernières vicissitudes et qui s'est, après la défaite de ses troupes, réfugié, sur le territoire des concessions européennes de Changhaï, est-il appelé à jouer un rôle? On serait tenté de le croire en voyant les deux grands chefs militaires du Tcheli s'adresser à lui et lui demander de soutenir leurs plans. Voilà ce qui ressort d'un long et curieux télégramme adressé par Tsao-koun et Ou Pei-fou au « tigre de papier », si bien qu'on peut se demander si Sun Yat Sen ne sera pas, quelque jour, appelé à prendre sa place dans quelque triumvirat dont les deux autres membres seraient les chefs militaires du Tcheli.

Les idées de Tang-ki-yao et celles des généraux du Tcheli. — Ce qui ajoute à l'opportunité de la conférence dont il vient d'être question, c'est la divergence que l'on constate entre les idées d'hommes comme Tsao-koun et Ou Pei-fou et celles de Tang-ki-yao et de plusieurs autres généraux comme Tcheng Tsiang-ming du Kouang-toung et Tchao Heng-ti du Hounan. On sait, par les textes que nous avons récemment publiés, et

on verra encore par celui que nous donnons un peu plus bas quelles sont les idées de ces derniers ; ils voudraient établir en Chine un système de gouvernement provincial avec une fédération à la manière des Etats-Unis. Dans leur télégramme à Sun Yat Sen, Tsao-koun et Ou Pei-fou se déclarent opposés à cette manière de voir ; une telle organisation romprait, disent-ils, avec les traditions quatre fois millénaires de la Chine et favoriserait les troubles déjà trop fréquents dans les provinces... Peut-être, grâce à un échange de vues, tous ceux qui aspirent au relèvement de la Chine arriveraient-ils à se mettre d'accord et adopteraient-ils une ligne unique de conduite.

La guerre dans le Fou-kien. — Les avances des deux grands chefs militaires n'ont pas empêché Sun Yat Sen de travailler par tous les moyens en son pouvoir à relever sa fortune et à restaurer son prestige et son autorité à tout le moins dans certaines provinces. La manifestation la plus nette qu'il en a fournie est la guerre plus ou moins intermittente dont la province littorale du Fou-kien est le théâtre ; entre le gouvernement militaire qui essaie de s'y maintenir et le général Tsu Chung Chi, partisan du Dr Sun, c'est une lutte à qui conquerra le pouvoir et fera triompher ses idées. Le général Tsu Chung Chi semble avoir depuis un mois au moins, réalisé de sérieux progrès ; on a annoncé au milieu d'octobre qu'il s'était emparé de Fou-tchéou après un violent combat de rues, et on a tenu ses derniers succès comme capables d'entraîner sa main mise sur toute la province de Fou-kien.

Il n'est pas besoin de montrer ici l'importance de cette province, une des plus petites, mais des plus peuplées de la Chine ; on en sait les richesses agricoles, et on sait aussi que, grâce à son isolement, elle n'a été que rarement atteinte par les maux résultant des guerres civiles, et des révoltes. Si, comme on le dit, les deux gouvernements de Pékin et de Canton se proposent d'envoyer des expéditions contre Tsu Chung Chi pour l'empêcher de rétablir le prestige et l'autorité de Sun Yat Sen, le Fou-kien connaîtra à son tour les maux et les dévastations dont souffrent déjà les autres provinces de la Chine.

Le retour de Wei-hai-wei à la Chine. — Peu à peu, les promesses faites par les Puissances à la Chine entrent dans une période de réalisation. Déjà, la question de Kiao-tchéou et du Chantoung a été réglée ; voici maintenant que celle de Wei-hai-wei est sur le point de l'être. Une conférence anglo-chinoise a en effet été tenue dans le but de régler les conditions dans lesquelles le territoire cédé à bail à l'Angleterre ferait retour à la Chine. Autorisation pour la flotte britannique de séjourner dans le port pendant l'été ; sécurité des résidents étrangers et représentation de ces mêmes résidents étrangers dans l'administration du territoire de Wei-hai-wei, telles étaient les questions que devaient surtout traiter avec les délé-

gués chinois MM. Giles, consul général de Grande-Bretagne à Tsinanfou, Blunt, commissaire *par interim* de Wei-hai-wei, et le commandant Collins. Finalement, l'entente s'est faite sur les points suivants : 1° Reconnaissance de la zone du port de guerre comme station balnéaire pour les Britanniques ; 2° Envoi comme officiers de police à Wei-hai-wei, de personnes bien disposées à l'égard des Britanniques ; 3° Au cas où la ligne de chemin de fer aboutissant à Wei-hai-wei viendrait à être réparée, octroi de la priorité aux capitaux britanniques.

Aussitôt, le gouvernement chinois a fait présenter la France pour savoir quand celle-ci serait disposée à se retirer de sa concession à bail de Kouang-tchéou-wan.

Missions européennes au Thibet. — Chacun sait combien il est difficile actuellement d'être renseigné sur ce qui se passe au Thibet ; c'est terrain réservé, et sur lequel les Anglais veillent jalousement. Deux voyageurs se préparent cependant aujourd'hui à tenter d'y pénétrer, l'un Russe par l'Ouest et l'autre Suédois, par la voie du Nord-Est. Si ces deux vétérans de l'exploration asiatique, dont le second n'est autre que le Dr Sven Hedin, arrivent à leurs fins, nous aurons enfin d'autres informations sur le Thibet que celles que les Anglais veulent bien fournir directement (et qui sont naturellement tendancieuses), ou bien encore que celles qui, de temps à autre, mais toujours trop rarement, peuvent arriver à notre connaissance.

Les idées du maréchal Tang-Ky-Yao. — Dans son dernier numéro, *l'Asie française* se demandait si les idées énoncées par lui dans son message officiel du 3 août aux consuls étrangers de Yunnanfou (cf. p. 359-360) lui avaient été suggérées par des événements récents ou bien étaient déjà naguère dans son esprit. La réponse à cette question se trouve dans un document que l'ancien toukiun du Yunnan, le nouveau gouverneur civil de la province, a publié en 1920.

A cette époque déjà, le maréchal Tang avait résigné ses fonctions de toukiun et annoncé devoir abandonner à d'autres les responsabilités et les soucis du pouvoir ; mais les désordres qui n'avaient pas tardé à se produire avaient assez vite amené son retour à la tête du Gouvernement... Au moment où, une fois encore, Tang-Ky-Yao renonce aux charges militaires, au moment où il entreprend de donner une constitution au Yunnan, il n'est pas sans intérêt de rappeler et de préciser ses opinions antérieures. On peut les trouver dans la dépêche officielle adressée par Tang, au milieu de 1920, aux représentants des puissances européennes à Yunnanfou pour leur signaler les modifications survenues dans l'administration du Yunnan et pour leur faire connaître les motifs qui l'avaient poussé lui-même à se retirer. Naguère, à la date du 8 juillet 1920, le *Courrier d'Haiphong* avait publié une traduction

intégrale de cette dépêche; nous la reproduisons aujourd'hui sans en retrancher un seul mot.

Depuis que les toukiuns querelleurs se sont déclaré réciproquement la guerre, l'Assemblée nationale a été dissoute; un essai de restauration monarchique a suivi; le Président de la République a dû démissionner; les lois ont été méconnues ou violées à un point tel que les fondements de l'Etat en ont été ébranlés.

En présence des difficultés de l'heure, et considérant que lorsque les lois ne sont pas respectées il n'y a aucun moyen pour l'Etat de vivre dans la paix, je proclamai avec d'autres personnes notre intention de protéger les lois. Mais comme l'idée de la centralisation des pouvoirs entre les mains des militaires, préconisée par le Nord — est incompatible avec celle d'un gouvernement législatif — défendue par le Sud — les deux partis se sont déclaré la guerre. Comme résultat, les forces de l'Etat ont été gravement éprouvées, la misère du peuple est devenue immense.

En présence des malheurs causés par cette lutte, je pensai qu'il n'était pas possible de continuer ainsi plus longtemps et, pour me conformer au désir de la nation, je me déterminai à négocier la paix. Je présentai donc un projet où, laissant de côté les questions relatives à la politique étrangère et à la réforme législative, je proposai le licenciement des troupes et la suppression des toukiuns afin de détruire la cause même des disputes. Juste au moment où l'on pouvait espérer que la paix allait être conclue et que mes suggestions pourraient être suivies, ce qui permettait de tarir la source des malheurs de l'Etat et de marcher vers la réalisation d'un gouvernement populaire; sans qu'on s'y attendit, les pourparlers de paix s'arrêtèrent, reprirent et cessèrent encore. Les années passèrent ainsi sans amener de solution.

D'ailleurs, tant au Nord qu'au Sud, les autorités intérieures n'étaient pas d'accord entre elles. On vit d'abord, au Midi, les affaires s'embrouiller et lorsque, par bonheur, elles s'arrangèrent, ce fut au Szechouén que surgirent tout à coup des échauffourées. Au Nord ce sont Ou et Tchao qui se disputent au Hounan, Tcheng et Hiu qui se querellent au Chansi, tandis que dans les quatre provinces du Hounan, du Ngan-Houei, du Tcheli et du Fong-Tien, on fourbit les armes pour entrer en lutte et combien, encore, d'autres malheurs cachés, dont je ne puis évaluer le nombre, qui n'attendent qu'une occasion pour éclater.

Sans arrêt, les disputes succèdent aux querelles, et en voyant pareil anéantissement du pays (*littéralement: la terre qui s'écroule et les poissons qui pourrissent*) je me sens pris d'une grande frayeur.

Depuis le moment où la guerre d'Europe a pris fin, chacun a horreur des troubles; partout on se hâte vers un gouvernement démocratique, espérant ainsi rétablir la paix; mais les habitants de notre pays commun en viennent aux mains; les frères d'une même maison travaillent ainsi eux-mêmes à leur propre extermination. Si l'on recherche l'origine de ces maux, on constate que tous proviennent de la même cause: l'organisation du toukiunat.

Aujourd'hui, l'aboutissement des négociations de paix me paraît bien difficile à prévoir et la nation est troublée à un point tel que sa fin est imminente. Et comme celui qui enlevait le combustible de la cuisine pour éloigner les causes d'incendie, je ne vois qu'un seul moyen d'empêcher l'anéantissement total du pays; c'est de supprimer les toukiuns et de licencier les soldats.

Tant que des troubles agitaient l'Etat, j'avais cru devoir garder, sans le mériter, certes, les fonctions de toukiun; mais puisque le moyen dont je parlais plus haut est le seul qui puisse consolider l'Etat, comment aurai-je encore le cœur de garder le pouvoir? Je commence donc,

par moi-même, la réalisation de mon projet et supprime mon grade de toukiun.

Donc, à partir du 1^{er} juin, le poste de toukiun au Yunnan est aboli et les pouvoirs dévolus à ce fonctionnaire cessent. La totalité des troupes de la province est répartie en trois contingents chargés de la défense des frontières et la direction des affaires militaires de tout le Yunnan est confiée aux chefs respectifs de ces groupes. Quant à l'administration civile de la province, je la remets aux mains du gouverneur civil. Moi, provisoirement, avec le titre de commandant en chef des armées alliées, j'assurerai la défense du territoire. Ensuite, je licencierai les troupes sous mes ordres pour diminuer les dépenses et éviter les causes des troubles si malheureuses pour l'Etat. Le licenciement des troupes terminé, je quitterai mes fonctions et retournerai sur mes terres où je vivrai dans la paix des champs.

Le système d'administration instauré par les toukiuns permit à ces chefs d'imiter les fan-tcheng (de l'époque des T'ang) et de s'arroger la souveraineté sur des morceaux de territoire; ils mirent ainsi obstacle à la réalisation d'un gouvernement démocratique. La suppression actuelle de ce mauvais rouage répond à un désir général manifesté depuis longtemps par la nation. J'espère donc que les autres personnages suivront mon exemple, sacrifiant leurs intérêts particuliers au bien de l'Etat et ne tarderont pas à m'imiter.

J'avais proposé le premier la réalisation de ce projet et ce faisant je n'agissais pas avec l'idée de me décharger du fardeau des affaires de l'Etat; mais je devais, comme chacun, essayer de réaliser tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir l'unité de la nation; j'ai conscience d'avoir employé toutes mes forces à atteindre ce but. S'il reste encore des gens qui s'obstinent à garder des troupes pour se défendre et n'approuvent pas ma conduite, ceux-là sont uniquement occupés de leurs propres intérêts et ne se soucient pas du bien de la nation. Je décide donc, avec ceux qui sont du même avis que moi, de rompre toutes relations avec eux.

Respectueusement, j'expose ces idées, priant chacun de bien vouloir les lire.

Cachet de T'ANG-KY-YAO. »

Le document est long, mais il méritait, à tous égards, d'être reproduit ici. Peut-être, un jour, publierons-nous également la traduction ou à tout le moins, un résumé de la proclamation que le maréchal Tang-Ky-Yao, dans cette même circonstance, a lancée aux populations du Yunnan.

JAPON

Dissolution du parti Kokuminto. — Voici déjà longtemps qu'au Japon les partis politiques sont organisés d'une façon très nette. Il existe depuis longtemps dans ce pays deux grands partis aux tendances très nettement déterminées: le parti libéral et le parti progressiste, qui s'unirent un jour dans une même idée, pour une action commune, et formèrent le parti constitutionnel ou *kenseito*. Mais bientôt la discorde se mit entre eux, et l'essai fut de peu de durée. Alors se reconstituèrent les anciens partis et autour d'eux, d'autres parmi lesquels le *Kokuminto* ou parti national.

Le parti a été officiellement dissous le 1^{er} septembre par un vote unanime de ses 300 membres,

et à la suite d'une discussion au cours de laquelle le président du parti, M. Inukai, après avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur l'action du même parti depuis 1911, fut amené à constater que le gouvernement constitutionnel n'avait pas aidé le pays à progresser comme on eût pu l'espérer. La faute en est, déclare-t-il, au système des partis, qui cherchent à satisfaire leurs propres intérêts beaucoup plus que ceux de la nation elle-même; aussi le peuple a-t-il sujet de se plaindre du manque d'efficacité du dit système, comme il se plaint par ailleurs du manque de discipline des fonctionnaires et de l'inutilité des gouvernements locaux. Pour améliorer la situation politique et les relations entre les partis et le peuple, M. Inukai avait conclu à la reconstitution des partis sur de nouvelles bases.

Le discours de M. Inukai a convaincu ses auditeurs. Aussi ont-ils décidé de transformer leur organisation. De là la dissolution du parti Kokuminto, qui avait été créé en 1911; une organisation plus représentative doit lui être donnée par ses dirigeants.

A plus d'un titre, le fait est intéressant à signaler. Il confirme ce que, dès 1903, M. Henry Dumolard écrivait dans son *Japon politique, économique et social* au sujet de la mise en pratique du gouvernement constitutionnel: « Il est difficile de dire que l'expérience ait été heureuse... Le monde politique japonais n'a pas tiré du nouvel ordre de choses le profit qu'on en espérait et les partis... ne sont pas préparés encore à la tâche qui leur incombe. » (p. 33.)

La Conférence de Changchun. — *L'Asie française* a parlé naguère (p.273-274) de la conférence qui avait été tenue à Dairen entre le Japon et la République d'Extrême-Orient et qui avait été suspendue *sine die* le jour où les délégués des deux pays avaient constaté ne pouvoir pas parvenir à s'entendre. La Conférence tenue plus récemment à Changchun n'a été à proprement parler qu'une répétition pure et simple de la conférence antérieure de Dairen. Les Japonais désiraient avant tout conclure un arrangement politique, et cela sur les bases même de la convention rédigée naguère à Dairen. Tout autres étaient les aspirations des Russes; c'était la conclusion d'un traité général de commerce entre le Japon et toute la Russie, c'était aussi l'évacuation de la partie Nord de Sakhaline par les Nippons qui les préoccupaient avant tout. Par contre, les délégués du Japon, forts des instructions de leur gouvernement, ne voulaient pas entendre parler de l'abandon de Sakhaline avant que n'eût été réglée cette triste affaire de Nikolaïevsk, dont personne n'a perdu le souvenir.

De là une divergence qui n'a pas tardé à aboutir à une rupture, après plusieurs ajournements. Les délégués russes Yoffe et Yanson, admis à participer à la Conférence par le Japon en considération des rapports étroits qui unissaient Moscou et Tchita, insistaient pour que l'évacuation du nord de Sakhaline fût l'objet d'une discussion

indépendante, et demandaient aux délégués japonais de fixer une date pour le retrait de leurs troupes; — « il est impossible, répondaient ces derniers, de fixer une date pour l'évacuation des troupes avant la signature de l'accord. » Dès lors, comment parvenir à une entente?... Les pourparlers de Changchun avaient cependant été précédés par un échange de notes spécifiant que les conversations auraient pour base les accords de Dairen. Puisque les représentants de Moscou et de Tchita revenaient une fois de plus sur leurs engagements et cherchaient à limiter le champ des négociations, le délégué japonais a déclaré ne pouvoir pas poursuivre les pourparlers et la conférence a été rompue.

La disparition des armes tchéco-slovaques. —

Tandis que se passaient ces importants événements, une affaire qui, pour être moins sérieuse, a cependant sa gravité avait surgi, en Sibérie également, celle de la disparition des armes et des munitions laissés naguère (en avril 1920) à Vladivostok par les Russes désarmés, et de leur livraison à une tierce partie, en 1922, pour assurer le triomphe de sa cause. Dans une interview, le premier ministre Baron Kato ne s'est pas contenté de démentir ces bruits; il a nié que des officiers japonais eussent remis ces armes et ces munitions à Tchang Tso lin, le super-toukiun vaincu par Ou Pei fou, dans le dessein de soutenir le mouvement autonomiste mandchou. Un peu plus tard, une déclaration officieuse du gouvernement japonais est revenue sur le sujet comme aussi sur la question des armes et des munitions que, comme les Russes, un peu auparavant, les Tchécoslovaques avaient, vers la fin de 1920, confiées à la garde des Japonais. Elle a exposé les faits dans ces termes:

« Depuis le 24 septembre plusieurs articles de presse ont été publiés par les journaux au sujet des armes et munitions placées sous la garde du corps expéditionnaire japonais; les autorités militaires sont accusées d'avoir remis ces armes et munitions à une tierce partie à la suite d'un plan concerté. Quoique fausses, ces déclarations ont donné lieu à des discussions et à des soupçons dans l'esprit du public, de sorte qu'il serait bon d'éclaircir cette affaire.

« I. — Les armes et les munitions saisies sont celles que le corps expéditionnaire japonais a prises en charge immédiatement après le désarmement des forces russes à Vladivostok en avril 1920, comme mesure de précaution pour le maintien de l'ordre et après accord avec les autorités russes de l'époque. Certains des articles saisis ne constituant pas ce qu'on peut appeler du matériel de guerre proprement dit, furent remis aux Russes; mais les armes saisies dans d'autres localités furent transportées à Vladivostok en 1921. Les armes et munitions saisies, comprenant des fusils, des canons, des obus, des cartouches et des grenades, pesaient environ 300.000 tonnes et le Gouvernement japonais sachant qu'il ne pouvait disposer de ce stock, se contenta d'en assurer la garde et d'en remettre une petite partie à la police russe de Vladivostok, ce qui lui était permis. On a fait courir le bruit que les Japonais avaient fourni des armes au Gouvernement de Vladivostok ou à une faction chinoise. L'enquête faite à ce sujet a prouvé que plusieurs wagons chargés d'armes ont été expédiés de Changchun à Moukden, mais que le stock de

Vladivostok est intact; l'accusation ne repose donc sur rien. Quant à la question du train de la Croix-Rouge composé de trente-deux wagons et qui a donné lieu à tant de discussions, le fait est que le 30 août, ce train ayant quitté Vladivostok sans prévenir, le département des Communications du corps expéditionnaire en vertu de ses arrangements avec les autorités russes pour éviter la dissémination du matériel roulant, prit des mesures et fit arrêter le train à la frontière, c'est-à-dire à Pogranitchnaya. Au commencement du mois de septembre, les préparatifs d'évacuation ayant progressé et le nombre des wagons étant insuffisant, on décida de ne pas retenir plus longtemps le train de la Croix Rouge et liberté d'action lui fut rendue le 8 septembre. D'après un rapport des autorités russes, le train en question transportait des médicaments, des vêtements et des approvisionnements destinés à secourir les Russes qui se trouvaient aux environs d'Hailar. A ce propos, il est bon de dire que les Japonais étaient supposés connaître la nature des articles que transportaient les trains de la ligne de l'Oussouri et celle du « Chinese Eastern Railway », mais il n'en était rien, que le corps expéditionnaire ne remplissait aucune fonction administrative dans le pays où il stationnait et que le département des communications ne remplissait que le rôle d'intermédiaire entre le corps expéditionnaire et les autorités territoriales.

« II. — Au moment où les troupes tchécoslovaques quittèrent la Sibérie, leur chef demanda au corps expéditionnaire japonais de prendre en charge les armes et munitions qui devaient être laissées en arrière et celui-ci consentit, vers la fin de 1920, à assumer provisoirement cette responsabilité, mais il ne s'engagea qu'à une surveillance extérieure des entrepôts et des wagons dans l'état où ils se trouvaient. Plus tard, une dispute s'éleva entre les intéressés au sujet de la propriété de ces armes et munitions et le corps expéditionnaire refusa d'agir plus longtemps comme gardien; mais craignant des désordres, il revint sur sa décision et accepta de veiller sur les dix-neuf wagons contenant les armes tchécoslovaques. Au commencement du mois d'août de cette année, ces wagons furent examinés à la demande des autorités tchécoslovaques et on constata qu'ils étaient vides ou que des wagons vides avaient été substitués aux wagons pleins. La cour martiale éclaircira cette affaire. Les rapports disant que les autorités militaires japonaises ont disposé des armes saisies et sont coupables d'actes contraires à la politique du Gouvernement, sont sans fondement.

Les armes dont il est question dans la première partie de cette note et qui avaient été placées sous la garde des troupes japonaises ont été restituées à la Commission de Tchita.

Abandon de la Sibérie continentale. — Ce n'est pas seulement de la Chine que le Japon a retiré ses troupes au cours des derniers mois; ce grand Etat, désireux de donner des preuves manifestes de ses dispositions pacifiques a également fait revenir de la Sibérie les soldats qu'il y avait maintenus jusqu'alors. C'est au cours de cette opération que s'est produit l'effondrement complet du « front blanc »; alors, tandis que les troupes blanches battues, reculaient jusqu'à la baie de Possiet, à la frontière de la Corée et de la Sibérie orientale, les bolchevistes de la République d'Extrême-Orient marchaient sur Vladivostok encore occupée par les Japonais. La présence de ces derniers a obligé les vainqueurs à ralen-

tir leur marche en avant dans les environs immédiats de Vladivostok, puis à patienter, à environ 10 milles de la ville, jusqu'au moment où celle-ci serait complètement abandonnée par les Nippons. C'est le 25 octobre que l'événement s'est accompli; alors a été achevée l'évacuation de la Sibérie par les troupes japonaises, du fait du départ du dernier échelon de ces troupes. La protection des résidents étrangers a été confiée au corps consulaire; aussi nombre de Japonais se sont-ils empressés de quitter Vladivostok pour regagner leur pays d'origine.

Il importe de remarquer que, seul, le continent asiatique lui-même a été abandonné par le Japon autrement dit la partie méridionale de la Primorskaïa ou Province Maritime et la Province de l'Oussouri; quant à la partie septentrionale de l'île de Sakhaline, il se refuse à l'évacuer jusqu'au jour où réparation lui aura été faite pour les massacres de Nikolaïevsk du 12 mars 1920.

ASIE ANGLAISE

Figures indiennes disparues. — On ne peut imaginer carrière plus romanesque que celle du maharadjah de Djeypore, décédé le 7 septembre dernier. Lorsqu'il naquit, le 28 août 1862, rien ne laissait prévoir qu'il règnerait un jour sur un pays de 41.000 kilomètres carrés et gouvernerait 2.658.000 sujets. C'était le second fils du thakour d'Isarda, petit chef allié à la maison de Djeypore; à la mort de son père, son frère aîné le jeta en prison, puis l'exila: il connut alors des jours de misère, et entra au service du nabab de Tonk en qualité de commandant d'un détachement de cavalerie. A Brindalan, dans les Provinces-Unies, il rencontra le fameux *gourou* Baba Brahmachari et devint son disciple; il garda toute sa vie l'empreinte de cette initiation religieuse et resta jusqu'au bout un observateur scrupuleux des plus rigoureuses pratiques de l'hindouïsme. Il avait exposé sa triste situation au maharadjah de Djeypore, Ram Singh; lorsque celui-ci mourut sans héritier (septembre 1880), le colonel T. H. Hendley, chef du service médical de l'Agence britannique, faisant fonction de Résident, lui demanda s'il ne voulait pas adopter un successeur, comme l'usage hindou l'y autorisait; Ram Singh s'en rapporta d'abord à la sagesse du Gouvernement britannique, mais désigna finalement le jeune Kaim Singh. Ainsi, cet adolescent de dix-huit ans, dépourvu d'instruction et d'éducation, monta sur le trône sous le nom de Madho Singh. Il n'oublia jamais son humble origine et se montra toujours un souverain bienveillant et généreux. « Pour être un bon maharadjah, avait-il coutume de dire, il faut connaître son peuple et avoir vécu de sa vie; il faut même savoir ce que c'est d'être

en prison : j'ai été en prison, moi. » (1). Il fit bon accueil aux idées modernes, surtout en matière d'hygiène et d'instruction publique; ses Etats possèdent des écoles et des hôpitaux bien organisés; il a doté sa capitale d'un magnifique musée; en politique, il resta ultra-conservateur et peu favorable aux brusques changements qu'il voyait s'accomplir dans les Etats voisins : « Bikanir et Alwar, disait-il, sont des trains-poste, je ne suis qu'un train de marchandises » (2). A la fin de sa vie, de plus en plus absorbé par les exercices de dévotion et les affections familiales, il avait laissé à d'autres le soin des affaires de l'Etat : les réformes administratives en souffrirent. Pendant les deux terribles famines de la fin du siècle dernier, il vida au profit des victimes les coffres publics et suggéra à lord Curzon la fondation du *Famine Relief Fund*, à laquelle il participa par un don de 20 lakhs de roupies (£ 133.333) et de généreuses contributions annuelles.

Il avait été choisi pour représenter les princes rajpoutes au couronnement du roi Edouard VII : son séjour à Londres fit sensation. Pour ne point risquer d'être contaminé par la civilisation occidentale et de perdre sa caste, il avait pris les plus minutieuses précautions, frété un navire, emmené une suite de 125 personnes, emporté des idoles, des barils d'eau du Gange, des tonnes de terre indienne et toute la nourriture nécessaire pour la durée du voyage.

Son dévouement à l'Angleterre était absolu. En 1890, il organisa un corps de transports, fort de 750 hommes et de 1.200 poneys et charrettes, qui prit part aux campagnes du Chitral (1894) et de Tirah (1897), et rendit de grands services en Mésopotamie durant la Grande Guerre; il l'avait offert au Gouvernement anglais, au début de la guerre contre les Boers. Il aida puissamment les Alliés : 13.000 hommes de troupe, une batterie de mitrailleuses, un don de 10 lakhs (£ 66.666), la remise d'une créance de 4 lakhs (£ 36.666), de larges souscriptions à toutes les œuvres de guerre, la fourniture de matériel sanitaire, telle fut sa part. L'Angleterre l'avait comblé d'honneurs : il était major-général honoraire, décoré des ordres de l'Etoile de l'Inde, de l'Empire de l'Inde et de Victoria, docteur en droit *honoris causa* de l'Université d'Edimbourg; il avait droit au salut de 21 coups de canon réservé aux plus hauts princes indiens.

L'été dernier, il avait adopté le second fils du thakour d'Isarda; cet enfant de dix ans lui succède et portera le nom de Man Singh.

Tout autre fut sir Partab Singh, maharadjah d'Idar, mort le 4 septembre, dans sa 77^e année : soldat dans l'âme, ne se plaisant qu'à cheval et l'épée à la main, autocrate absolu, insouciant des prescriptions religieuses, impatient des préten-

tions des prêtres; il garda jusqu'à la fin de sa vie l'allure et la mentalité d'un brillant officier de cavalerie. Mais le destin lui imposa les lourdes charges du pouvoir. Second fils du maharadjah Takht Singh, de Jodhpore (ou Marwar), appartenant ainsi à la race des thakours Rathor, descendant de Rama, et par lui, du soleil, il naquit le 21 octobre 1845. En 1878, il devint *divan* (premier ministre) de son frère, sir Jeswant Singh; la situation de l'Etat de Jodhpore était alors des plus critiques : une cour extravagante et dépensière, des sujets turbulents, des chefs de clans en rébellion ouverte, le crime à l'état endémique. Sir Partab se mit énergiquement à la besogne, organisa les moyens de communication, fit rentrer les mutins dans l'ordre, réprima les attentats avec une impitoyable sévérité; sa justice ne connaissait ni race ni caste; il n'hésita pas à faire pendre un brahmane : c'était la première fois qu'un ministre se permettait pareille audace. En 1895, son neveu, sir Gardar Singh, monta sur le trône; comme il était mineur, sir Partab demeura en qualité de régent, assisté d'un conseil. Mais en 1902, il fut choisi pour succéder à son parent, le maharadjah d'Idar. La terrible famine de 1900-1901 avait mis les finances de ce petit Etat dans une situation embarrassée; sir Partab employa son énergie à y remédier; son activité et la bienfaisance de sa femme, la sympathique maharani Bhadyanyi, morte en 1907, leur attirèrent l'affection de leurs sujets.

Sir Sardar Singh fut emporté par une pneumonie au mois de février 1911; son fils, Sumer Singh, n'avait que treize ans; une régence était de nouveau nécessaire dans l'Etat de Jodhpore. Sir Partab, vu son âge, aurait pu se reposer sur ses lauriers; il reprit la pénible charge de régent, après avoir abdicqué le trône d'Idar en faveur de son fils adoptif Daolat Singh; il mit sa longue expérience au service de son petit-neveu et continua la politique ferme et sage inaugurée par lui plus de trente ans auparavant.

Malgré les éminentes qualités politiques déployées par sir Partab sur le trône d'Idar et au cours de sa double régence, c'est surtout la figure du soldat qui survivra. Il fit ses premières armes en 1877, lorsqu'il fut attaché à la mission de sir Neville Chamberlain, à Caboul, et fut récompensé de ses services par l'ordre de l'Etoile de l'Inde; il fit partie de l'état-major pendant les campagnes de Mohmant et de Tirah, sur la frontière nord-ouest (1897-98); il prit part à l'expédition contre les Boxers. Les Allemands, auprès desquels il combattait, lui témoignèrent peu de courtoisie : il en conçut un vif ressentiment; aussi, en 1914, insista-t-il, en dépit de ses 70 ans, pour se rendre sur le front français avec son petit-neveu. La guerre de tranchées ne lui permit pas de charger l'ennemi, comme il le souhaitait, à la tête de ses fameux Lanciers de Jodhpore, parmi lesquels il maintenait une stricte discipline.

Il jouit de l'amitié personnelle de trois souverains, qui le comblèrent d'honneurs : major-gé-

(1) *Two great Indian Princes*, par lord Meston (dans la revue *United Empire*, octobre 1922).

(2) *Id. ibid.*

néral, aide-de-camp honoraire, décoré des ordres du Bain et de Victoria. Peu instruit, s'exprimant difficilement en anglais, mais doué d'un robuste bon sens, c'était la personnification du dévouement chevaleresque; au cours d'une période d'inaction forcée, au printemps de 1917, lord Meston le rencontra comme il sortait de Marlborough House : « Je viens ici, lui dit-il, une heure ou deux chaque jour, pour le cas où la reine Alexandra aurait un service à me demander; si elle n'a pas besoin de moi, il est inutile qu'elle sache que j'étais là. »

Nombreuses sont les femmes indiennes qui se distinguent par l'étendue de leurs connaissances, la largeur de leurs vues, leur adaptation aux idées occidentales, leur aptitude à gouverner : Bhopal en est à sa troisième bégum, et ne s'en trouve que mieux. S. A. Maji Sahiba Cirraj Kuar, mère du maharadjah de Bharatpore, fut le bon génie de cet Etat modèle; ce fut elle qui y introduisit le progrès, tout en conservant ce qu'il y a de meilleur dans les antiques traditions et les rites vénérables. Restée veuve de très bonne heure, elle se consacra entièrement à l'éducation de son fils; elle le voulut instruit de tous les perfectionnements scientifiques, l'amena en Angleterre et visita avec lui les grandes villes industrielles du Nord; elle tremblait en parcourant les ateliers, croyant voir dans les machines des démons prêts à lui arracher son fils; mais elle faisait taire sa frayeur : « L'enfant apprend, disait-elle, et j'apprends avec lui. » Elle avait passionnément souhaité savoir l'anglais, pour lire tout ce qui pouvait être utile à son peuple et pour converser avec les Anglais qui visitaient son pays; mais ses sujets virent d'un mauvais œil cette infraction aux coutumes de ses ancêtres, et, le cœur gros, elle renvoya son institutrice. Elle veilla à ce que son petit-fils reçut une formation technique, lui donnant des jouets mécaniques, et l'obligeant à en étudier le fonctionnement, lui faisant expliquer par le pilote la marche du moteur du premier aéroplane qui atterrit à Bharatpore.

Lorsque son fils fut majeur, Maji Sahiba ne jugea pas son rôle terminé : elle n'a pas cessé de collaborer avec lui, s'intéressant à toutes les questions, partageant ses travaux et ses soucis, le suivant partout, même dans ses sports et ses jeux de plein air. Pour éclairer son peuple, elle écrivit de nombreux ouvrages sur les soins à donner aux enfants, la condition des femmes, le bien-être des masses, les chansons et les divertissements populaires; elle tenait à jour les annales du règne de son fils. En politique, elle s'inquiétait beaucoup du mécontentement qui agite la Dépendance; elle aurait souhaité voir les Princes indigènes se concerter et dénoncer hardiment le péril que fait courir à l'Inde le manque de maturité de politiciens impatientes de tout frein; quand elle vint à Delhi, à la Conférence des Princes, elle leur demanda, par une lettre circulaire, leur opinion sur « la meilleure façon d'élever nos fils ».

Sa bonté était immense; une correspondante du *Times*, qui l'a bien connue, en donne un exemple touchant :

J'avais visité son hôpital de femmes, qui domine les antiques murailles de la ville et m'étais émerveillée d'y trouver les appareils les plus modernes; Maji Sahiba me dit : « Avez-vous vu cette femme, seule dans une cellule, avec un agent de police devant la porte? »

— Oui, je me suis étonnée; racontez-moi.

— Elle était dans notre prison, où je vais visiter les détenues; elle a tué quelqu'un, et devait subir la juste punition de son crime. J'allai exprès pour la voir : une femme éprouve le besoin de parler à une autre femme avant de mourir, même si c'est une criminelle. Je la trouvai malade; comment aurions-nous pu infliger un châtiment à une malade? Une opération était nécessaire : je demandai à mon fils de pouvoir la guérir d'abord; c'est pourquoi elle est ici. Quoi qu'il advienne d'elle, elle aura eu pendant quelques jours des soins et de la sympathie : ici personne ne songe à la réprimander ni à la mépriser, chacun la soigne : pour la première fois de sa vie, peut-être, elle aura eu cela, à la fin. »

« Sa sagesse dépassait l'ordinaire mesure de celle que les femmes ont en partage; et à la sagesse et à la science, elle joignait un jugement droit ».

Par la mort, à l'âge de 55 ans, de Sri Vijayadharma Suri, le jainisme, la plus ancienne des religions de l'Inde, perd à la fois un érudit et un saint. L'austérité de sa vie, l'aimable grâce de ses manières, lui avaient valu une grande influence parmi ses coreligionnaires; la publication de textes et de mémoires, la fondation d'établissements d'instruction lui avaient attiré l'estime de nombreux savants, aussi bien à l'étranger que dans son pays; il était membre honoraire des Sociétés d'études orientales d'Italie et d'Allemagne. Deux études sur sa vie et son œuvre ont été publiées, l'une par son ami le savant italien Tissitton, l'autre par M. J. A. Sunawala (Cambridge, 1922).

Transformations dans l'armée. — L'armée indienne est à la veille d'une transformation radicale dont les conséquences sont incalculables. La tendance, dans certains milieux politiques indiens, est d'éliminer le plus tôt possible les officiers anglais de l'armée. Cela s'est manifesté d'une façon éclatante au commencement de l'année, lorsque l'Assemblée législative discuta le rapport de son comité sur les conclusions de la commission Esher (cf. *Asie Française*, avril 1921, p. 171); ce comité était présidé par M. Sapru et ne comprenait que deux Anglais. Les débats ont montré que l'Assemblée législative désirait trois choses : ouvrir tous les services de l'armée aux Indiens sur le pied d'égalité avec les Anglais; réduire les dépenses militaires au strict minimum; et mettre l'armée de l'Inde sous le contrôle absolu de la nouvelle Assemblée. Cette dernière prétention semblait irréalisable, car, selon la nouvelle Constitution, les dépenses militaires sont une question « réservée ». Mais, comme le fait observer le *Times*,

« beaucoup de conceptions humaines prennent, à certains égards, quand on les met en pratique, une direction que leurs auteurs n'avaient nullement prévue ». C'est l'Assemblée législative qui vote le budget; en refusant les impôts destinés à couvrir, au moins pour une part, les dépenses militaires, elle peut imposer sa manière de voir au Gouvernement, même dans une question réservée. La fameuse dyarchie n'est donc qu'un leurre, et il faut composer avec les représentants du peuple indien. C'est ce que vient de faire la commission, présidée par lord Rawlinson, chargée d'examiner les besoins militaires de l'Inde (1); elle a pris conseil des députés; le membre aux Finances dans le Conseil exécutif du vice-roi a promis de ne proposer aucune augmentation des dépenses militaires, sauf pour les opérations sur la frontière nord-ouest. Le rapport de la Commission sera prochainement soumis au Comité de la Défense de l'Empire.

L'Inde marche à pas rapides vers l'autonomie, militaire aussi bien que fiscale et politique. L'Angleterre doit envisager courageusement cette éventualité et prendre les mesures nécessaires. Le *Times* écrit à ce sujet :

Le Gouvernement actuel a son devoir tout tracé : c'est de rendre l'armée, qu'il devra éventuellement remettre à l'Inde autonome, digne à tous égards d'être traitée en camarade par les autres troupes de l'Empire. Actuellement, cette armée est entièrement dirigée par des officiers britanniques; beaucoup d'entre eux se sont distingués comme éminents conducteurs d'hommes dans la plus grande guerre que le monde ait jamais connue. Il faut utiliser l'expérience et les connaissances de ces hommes pour mettre sur la bonne voie les futurs chefs de l'armée indienne. Nous devons non seulement apprendre aux jeunes Indiens à conduire leurs hommes en qualité d'officiers, mais aussi leur inculquer l'idéal qui, depuis des générations, s'est développé dans la classe où se sont recrutés nos officiers.

Nous devons comprendre qu'une fraction de l'opinion indienne désire l'élimination aussi rapide que possible de l'élément britannique de tous les services de l'armée. Cette fraction n'acquerra de force que si nous ne faisons aucun effort pour mettre l'armée de l'Inde sur une base nationale, non seulement au moyen de troupes territoriales, mais en instruisant les classes moyennes au métier des armes et en établissant une politique envisageant, sans l'ombre d'un doute, l'époque où les officiers de tous les régiments seront des Indiens et où tous les emplois du Grand Quartier Général seront occupés par des officiers indiens bien dressés et responsables, imbus des principes et des idées britanniques.

L'Inde est prête à prendre sa part du fardeau militaire de l'Empire, à la condition que ses soldats ne soient pas de simples mercenaires tirés d'une portion limitée de la population.

Mais que deviendront les jeunes officiers anglais ainsi privés de leur emploi? Il est déjà question de supprimer 2.000 officiers subalternes; on ne les met pas encore à la porte, mais on les invite à « examiner soigneusement les offres faites par le

(1) Elle comprend MM. Hailey, Shafi et Sapru, membres du Conseil exécutif du vice-roi pour les Finances, l'Instruction Publique et la Justice; M. Denys Bray, secrétaire aux Affaires étrangères; sir Sivaswamy Aiyer; et le lieutenant Hissam ud Din Khan, du 23^e régiment de cavalerie Afghan Dourani.

Gouvernement de l'Inde pour les encourager à donner leur démission ». Trouveront-ils un poste convenable dans les autres administrations? Le *Times* propose de suspendre les nominations dans l'armée indienne pendant quelques années, de transférer dans l'armée britannique les officiers qui y consentiraient, et de réduire le nombre des candidats admis à l'école militaire de Sandhurst. Il vaut mieux tourner dans une autre direction les pensées d'un jeune garçon que de lancer à la dérive des jeunes gens déjà entrés dans leur profession.

La question de l'emploi des troupes indiennes en dehors de l'Inde a été réglée conformément au vœu du Comité de l'Assemblée législative: 15 bataillons pourront être cantonnés hors des frontières du pays, mais aux frais de la Métropole; l'armée indienne pourra être augmentée de ce même nombre de bataillons.

Le scandale de l'aviation. — Poussés par le désir de faire des économies, le gouvernement de l'Inde et le Ministère de l'Aviation (1) ont lésiné sur les dépenses indispensables et l'aviation militaire en est arrivée dans l'Inde à un état pitoyable: beaucoup d'avions, usés, sont hors d'état de prendre l'air, les pièces de rechange manquent complètement, il n'y a pas d'amortisseurs. Cependant, il faut assurer un service très dur sur la frontière du nord-ouest, où les reconnaissances et les bombardements sont très fréquents: la chaleur y est intense pendant huit mois de l'année (2), l'air sec et ténu, ce qui rend les départs dangereux sur des aérodromes mal protégés du vent et situés pour la plupart à plus de 300 mètres d'altitude; la différence de température entre le jour et la nuit produit de terribles courants verticaux, des cyclones de poussière s'élèvent jusqu'à 1.500 mètres. Il faudrait des avions robustes et du dernier type, tout en métal.

Dès le mois de mai dernier, lord Montagu of Beaulieu avait dénoncé cet état de choses dans la presse et au Parlement; aucune mesure ne fut prise pour y remédier; et un cruel accident fut le résultat de cette coupable incurie. Le 17 août, à Dardoni (tout près de la frontière afghane), le fils du major en retraite W. Luard périt avec son pilote Warren; leur avion portait des bombes; il s'écrasa sur le sol. L'enquête conclut que « l'accident était dû, non à un défaut de l'appareil, mais à des circonstances imputables aux aviateurs ». Mais le major et la mère de Warren ont publié les dernières lettres de leurs fils: elles ne laissent aucun doute sur les causes de leur mort:

L'appareil, écrit Luard le 14 août, est en très mauvais état et réellement hors de service; mais nous le rafistolons (*we are patching it up*) de notre mieux pour essayer de le préparer pour un raid.

(1) Les dépenses de l'aviation militaire dans l'Inde sont couvertes conjointement par le gouvernement de l'Inde et le Ministère anglais de l'Aviation, ce dernier seul fournissant le matériel et le personnel.

(2) De la mi-avril à la mi-octobre, 48 à 55° à l'ombre.

Et Warren, le 10 août :

J'ai travaillé toute la journée à mon appareil, car je ne tiens pas à tomber au milieu des Abdul Rhens : on n'en reviendrait pas, c'est certain. Pourtant, il faut s'attendre à des tas de satanées choses (*a deuce of a los*) de la part d'un vieil appareil.

L'opinion publique s'est émue; le gouvernement de l'Inde rejette toute la responsabilité sur le Ministère de l'Aviation. Sir John Salmond est en tournée d'inspection sur la frontière nord-ouest; mais son rapport devra être soumis au ministère de l'Aviation, au commandant en chef, au gouvernement de l'Inde, au vice-roi et à la commission Inchcape : d'ici là...

La situation économique. — Le conflit s'éternise entre les tisseurs du Lancashire et les négociants indigènes, les premiers semblent peu disposés à consentir un arrangement avec leurs débiteurs. Cependant, si l'on en croit le correspondant du *Manchester Guardian* à Bombay, 80 à 90 % des détaillants indiens sont absolument incapables de faire honneur à leurs engagements; même s'ils obtenaient de leurs créanciers une réduction de leurs dettes, ils seraient obligés de faire appel à l'aide financière des grosses maisons. L'association des détaillants en cotonnades serait prête à accepter une réduction de 50 %, supportée par le fabricant, l'exportateur, l'importateur et le détaillant, chacun pour un quart. Plus le règlement tardera, plus il deviendra difficile, sans compter la perte d'intérêt et les frais de magasinage; il y a actuellement 30.000 ballots en souffrance à Bombay. Les tissages indigènes sont florissants, leur production est vendue trois à quatre mois à l'avance, et le bénéfice dépasse 9 annas par livre. S'il était plus facile de se procurer des métiers, beaucoup de nouveaux tissages s'installeraient; le Lancashire ne peut pas en livrer avant un an; on commence donc à s'adresser à l'Allemagne, qui vend moins cher et livre dans les six mois. Les importations anglaises sont tombées d'une façon désastreuse; voici les chiffres d'octobre pour Bombay : 1913, 107.620.300 yards; 1920, 49 millions 148.800 yards; 1921, 26.859.700 yards.

Les représentants des maisons japonaises ont été plus avisés; ils ont consenti des réductions à leurs clients, mais surtout ils ont obtenu des fabricants, moyennant une indemnité, l'annulation des commandes passées.

Les négociants indigènes qui continuent à vendre des cotonnades britanniques sont en butte aux vexations des partisans de Gandhi. Deux volontaires *swarajistes* se postent à la porte de chaque magasin. Lorsqu'un acheteur s'approche, ils lui crient : « N'achetez pas ici, les étoffes de Manchester sont pleines de péché. » En même temps, ils jettent leur calot blanc aux pieds du client; ils défendent aux commissionnaires de porter des marchandises achetées dans ce magasin. Les malheureux négociants se sont adressés au Gouvernement de l'Inde, à la police, aux Chambres de commerce indigènes et à celle de Manchester, pour

faire cesser ce boycottage; l'un d'eux implore même la protection du *Manchester Guardian* et lui envoie des photographies montrant sa porte gardée par deux volontaires gandhistes.

Le commerce du thé. — En 1919-20, le commerce avait été difficile, par suite des grèves, de l'élévation du prix de la main-d'œuvre et surtout du taux du change (la roupie, on se le rappelle, atteignit 2 sh. 8 pence). En 1920-21, la situation s'est améliorée, mais la récolte a diminué de près de 10 % dans l'Inde, de 20 % à Ceylan; on estime le déficit total (Inde, Ceylan et Java) à 80 millions de livres anglaises.

Quantité de thé exporté par l'Inde
(en milliers de livres anglaises)

	1913-14	1919-20	1920-21
Vers la Grande-Bretagne.	196.352	303.241	222.073
Exportation totale.	272.642	348.225	266.840

Exportation d'avril à septembre
(en milliers de livres anglaises)

	1919	1920	1921
Vers la Grande-Bretagne.	99.195	72.918	78.798
Exportation totale.	107.406	86.308	101.021

La récolte. — Voici le rendement des principales récoltes pour les deux dernières années :

	1919-1920	1920-1921
Riz. (tonnes).	31.970.000	28.033.000
Blé.	10.122.000	6.709.000
Canne à sucre.	3.036.000	2.465.000
Graine de lin.	419.000	269.000
Colza et moutarde.	1.153.000	848.000
Sésame.	449.000	368.000
Arachide.	822.000	931.000
Indigo (quint. de 112 liv. angl.)	38.000	40.000
Coton (en balles de 400 liv. angl.)	5.796.000	3.556.000
Jute	8.482.000	5.898.000
Thé. (en livres anglaises).	377.056.000	345.340.000
Café.	26.902.000	
Caoutchouc.	13.615.000	

Dans la présidence de Madras, la surface plantée en indigo est de 114.500 acres, contre 59.000 l'an dernier. On espère que la récolte atteindra 1.400 tonnes.

La houille blanche. — En 1918, une commission a été nommée, sous la présidence de M. J.-W. Meares, expert près du Gouvernement de l'Inde, pour étudier l'utilisation des cours d'eau en vue de la production d'énergie électrique. Cette commission vient de publier son premier rapport triennal. Ses recherches se sont étendues sur une surface de 4.660.000 kilomètres carrés, dont 2.600.000 dans les provinces anglaises. Il va sans dire qu'elle n'a pas pu évaluer exactement les ressources de tous les cours d'eau de cet immense territoire; mais les chiffres du rapport sont néanmoins intéressants à examiner. Le tableau suivant indique l'utilisation actuelle et les possibilités futures (le minimum ordinaire est basé sur

le débit de la quinzaine la plus faible de chaque année; le développement maximum est établi d'après le débit de la semaine la plus faible du mois le plus faible de la saison des hautes eaux):

	Production actuelle	Usines en construction	Minimum absolu probable	Minimum ordinaire probable	Développement maximum possible
			(en kilowatts)		
Assam.....			414.000	621.000	1.200.000
Bengale.....	600		669.850	1.000.000	1.500.000
Présidence de Bombay.....	71.400	50.000	614.310	773.000	1.000.000
Birmanie.....	3.370		951.570	1.327.000	3.000.000
Provinces Centrales et Bérar.....			137.560	165.000	180.000
Jammou et Cachmire.....	105.830		306.330	458.000	650.000
Présidence de Madras.....	740		92.310	138.000	300.000
Province Frontière du Nord-Ouest.....	250		(1.000.000)	(1.000.000)	(1.000.000)
Pendjab.....	1.880		793.150	1.190.000	2.400.000
Provinces-Unies.....	4.330	110	403.370	605.000	1.000.000
Autres régions.....	24.740	5.500	170.600	255.000	450.000
TOTAUX.....	213.410	55.610	5.582.050	7.532.000	12.680.090

Pour la province frontière du Nord-Ouest, les prévisions ne peuvent être que très approximatives, car il est douteux qu'on puisse jamais utiliser l'Indus. Pour les autres régions, les chiffres du rapport ne comprennent ni l'énergie intermittente des cours d'eau utilisables pendant six ou huit mois de l'année, ni un grand nombre de sources d'énergie dont le débit ne pourra être évalué qu'après de nouvelles études.

Même en prenant le chiffre le plus modéré, c'est-à-dire 5 millions et demi de kilowatts, on arrive à un débit annuel de 48.180 millions, soit 9 fois la production totale de toutes les usines électriques de la Grande-Bretagne.

Cette question de l'utilisation de la houille blanche de l'Inde est capitale pour l'industrie britannique. D'une part, elle ouvrirait d'immenses débouchés aux fabricants de matériel électrique, turbine, cables, dynamos, etc.; puis, d'autre part, elle hâterait l'« industrialisation » du pays et le mettrait rapidement en état de fabriquer lui-même un grand nombre de produits qu'il est actuellement forcé d'importer. C'est là, dit le *Manchester Guardian Commercial*, une éventualité que les industriels anglais doivent avoir le courage d'envisager.

La culture du coton à Ceylan. — Ce n'est pas seulement en Mésopotamie que les Anglais cherchent à introduire la culture du coton. Le gouvernement de Ceylan s'occupe activement de cette question, d'autant plus que les planteurs n'ont plus confiance dans le caoutchouc: les Hollandais, dans les Indes Néerlandaises, et les Allemands, au Brésil, peuvent le produire à meilleur marché. Pour le moment, des essais de culture se poursuivent dans la province du sud, bien que les terres à coton ne manquent pas dans les autres provinces. Le gouvernement cultive six variétés à Ambalantota, les résultats sont très satisfaisants; le ministre de l'Agriculture a distribué des semences. Les *Ceylon Spinning and Weaving Mills* ont déjà mis 120 hectares en culture et achètent tout le coton disponible. A Uva, M. Dias Bandaranaika poursuit des recherches analogues.

Le commerce des Straits Settlements en 1920.

— Le rapport annuel de M. F. S. James, secrétaire colonial (1), nous fournit les renseignements suivants:

	Importations	Exportations
	(en livres sterling)	
1916.....	61.855.000	66.934.000
1917.....	73.987.000	72.307.000
1918.....	81.618.000	71.922.000
1919.....	96.664.000	99.318.000
1920.....	124.216.000	102.536.000

L'augmentation de liv. st. 27.552 sur les importations de 1920 par rapport à 1919 est due à la hausse des prix, la quantité ayant diminué sauf pour le café, la farine de blé, le son, le sel, l'essence, les cotonnades et le ciment; l'accroissement sur ce dernier article s'explique par l'importance des grands travaux en cours d'exécution dans la colonie et dans les Etats Malais.

Voici la part des principaux pays:

A. Importations		
Provenance	1919	1920
Grande-Bretagne.....	£ 6.385.000	18.334.000
Etats-Unis.....	£ 3.441.000	5.595.000
Japon.....	£ 4.165.000	5.437.000
Hollande.....	£ 135.000	729.000
Italie.....	£ 139.000	664.000
France.....	£ 267.000	432.000
Belgique.....	£ 9.000	328.000
Allemagne.....	£	231.000
Autres pays d'Europe.....	39.000	272.000

L'augmentation de la valeur des importations a porté sur les articles suivants:

Grande-Bretagne: quincaillerie, acier, papier, huile de lin, machines, toile à voile, cotonnades, vêtements, bonneterie, tôle galvanisée, ciment;

Etats-Unis: cigares, cigarettes, conserves, lait, pneumatiques, papier, automobiles; **diminution** sur le pétrole et les outils;

1. *The Chamber of Commerce Journal*, 18 novembre 1921, p. 364-5.

Japon: charbon, cotonnades, vêtements, bonneterie; diminution sur les allumettes, les produits chimiques.

B. Exportations

Destination	1919	1920
Grande-Bretagne	£ 15.846.000	12.565.000
Etats-Unis	£ 35.271.000	33.846.000
Japon	£ 2.963.000	1.918.000
Hollande	£ 206.000	1.323.000*
Italie	£ 797.000	808.000
France	£ 3.229.000	2.927.000
Belgique	£ 414.000	585.000*
Allemagne	£ —	307.000*
Autres pays d'Europe.....	£ 1.151.000	2.396.000

On a constaté en 1920 les fluctuations suivantes dans les exportations.

Destination.	Augmentation.
Grande-Bretagne.	Conserves d'ananas, gutta-percha.
Etats-Unis.....	Etain, rotin, copal.
Japon.....	Phosphate de chaux.
France.....	Etain, rotin, café.
Italie.....	Etain, sagou, caoutchouc.
Danemark.....	Copra.

Destination.	Diminution.
Grande-Bretagne.	Etain, sagou, tapioca, poivre, copra, caoutchouc.
Etats-Unis.....	Copra, caoutchouc.
Japon.....	Etain, caoutchouc, toile à sacs.
France.....	Copra, caoutchouc, huile de coco.
Italie.....	Copra, huile de coco.
Danemark.....	Café, huile de coco.

Aucun changement pour l'Australie, l'Indochine, la Nouvelle-Zélande, Bornéo, les Etats Malais, la Birmanie, l'Inde, les Indes néerlandaises, le Siam, la Chine et Hong-Kong.

Hong-Kong: Le commerce en 1921. — Si l'on examine la valeur des échanges commerciaux exprimée en livres sterling, on constate une diminution sensible sur l'année précédente (v. le n° précédent de la Revue, p. 372).

	1920	1921	
Exportations	108.369.937	67.691.897	— 37,5 %
Importations	103.932.602	68.143.059	— 34,4 %
Total	212.302.539	135.834.956	— 35,8 %

Mais ce n'est là qu'une apparence, due aux variations du change; le dollar, qui était monté, en 1920, jusqu'à plus de 6 sh., n'a pas dépassé 2 sh. 11 5/8 pence en 1921. En le prenant pour base d'évaluation, on trouve, au contraire, une augmentation de 40 millions pour les importations et de 8 millions pour les exportations. La plupart des articles sont en progrès, comme l'indique le tableau suivant:

	1920	1921
<i>Importations</i>		
Charbon (en tonnes).....	1.018.270	1.175.871
Pétrole (en gallons).....	28.668.598	27.161.905
Farine de blé (en piculs) (1) ..	1.089.393	1.429.585
Riz	8.029.374	18.157.597
Cuir	96.907	116.008
Soieries	8.984	12.405
Sucre brut	2.465.929	6.147.454
— raffiné	474.131	600.865
Etain	181.092	121.238
Filés de coton	759.255	560.759
<i>Exportations</i>		
Pétrole (en gallons)	23.382.843	26.458.777
Ciment (en piculs)	1.723.843	1.490.404
Rotin	304.242	313.924
Riz	7.098.944	15.221.114
Sucre brut	1.446.539	2.476.279
— raffiné	3.109.978	3.980.060
Soieries	15.865	16.911
Etain	228.311	138.043
Filés de coton	552.806	606.008
Sacs	16.470.336	23.189.015

Ces chiffres sont très satisfaisants, surtout si l'on tient compte de la situation politique en Chine et de la crise économique traversée par le Japon.

Le fait saillant est l'énorme diminution des importations en provenance de la Grande-Bretagne; elles sont tombées de 15.223.404 livres st. à 8 millions 142.389. Les autres pays se classent comme suit:

	1920	1921
Dominions et Colonies britanniques	£ 15.187.906	8.498.185
Inde	» 9.286.718	4.117.784
Straits Settlements et Etats Malais	» 2.985.043	2.145.578
Chine	» 14.667.598	9.467.970
Japon, Corée, Formose.....	» 12.068.286	8.027.683
Etats-Unis	» 10.190.168	6.138.646
Autres Pays	£ 36.595.245	27.868.186
Allemagne	» 54.518	274.173

Pour les exportations, la Chine reste de beaucoup le débouché le plus important (41.808.484 livres st. contre 53.184.465 en 1920); viennent ensuite:

	1920	1921
Dominions et Colonies britanniques	£ 12.875.842	7.230.159
Japon, Corée, Formose	» 4.588.926	3.642.711
Etats-Unis	» 10.528.449	2.232.471
Grande-Bretagne	» 2.192.698	781.741
Autres Pays	£ 25.001.557	11.996.331

Le marché des cotonnades s'améliore, celui des métaux est calme; il existe des stocks considérables de lainages.

Hong-Kong and Shanghai Bank. — Le bilan de cette banque pour 1921 indique une situation favorable. Le dividende est de 8 livres st. pour les anciennes actions, comme en 1920. En mai dernier, la banque a émis pour 5 millions de dollars de nouvelles actions de 125 dollars offertes à 70 livres st.; elles reçoivent un dividende de 2 livres

1. 1 picul = 133 1/2 livres anglaises, soit 60 kilogrammes.

5 sh. et un boni de 15 sh. La réserve d'argent, qui s'élevait à 21.500.000 dollars, s'augmente de 2 millions. L'amortissement sur les immeubles figure pour un million de dollars; le report est de 3.350.000.

Les recettes des douanes sont en progression marquée; le commerce des soieries ne souffre pas trop des troubles politiques qui règnent en Chine.

Bibliographie

André PAILHAS : *L'Argent, métal, la hausse des cours de 1914 à 1920*, Paris, Pichon, 1922, 1 vol. de 196 p.

Les pays d'Extrême-Orient figurent parmi ceux qu'intéressent, au plus haut degré, les variations des cours de l'argent. Celles-ci ont été nombreuses et d'une grande amplitude au cours de la dernière période septennale: elles ont profondément troublé l'économie des pays producteurs, parmi lesquels l'Asie ne figure guère; plus profondément encore, elles ont affecté les Etats, où le métal joue le rôle d'étalon monétaire, et parmi eux, les pays asiatiques baignés par la Mer des Indes et par l'Océan Pacifique.

M. André Pailhas a étudié la hausse des cours de l'argent de 1914 à 1920 en se plaçant au point de vue économique: il examine successivement l'offre, puis la demande, l'importance des stocks et il montre, enfin, comment les fluctuations des cours sur le marché, sont la conséquence des deux premiers éléments corrigés par l'intervention du troisième.

Divers points de son travail intéresseront particulièrement les lecteurs de *L'Asie Française*: ce sont ceux qui ont trait à l'influence exercée par l'Inde et la Chine, au cours de la guerre, sur les mouvements du métal-argent (II^e partie: chapitres 3 et 4). M. Pailhas étudie, avec détails, les causes variables et souvent très complexes, de l'accroissement des besoins de ces deux pays, et retrace les mesures prises dans le premier d'entre eux, afin d'y faire face. On retrouvera là quelques pages particulièrement suggestives, étant donnée la difficulté de ce problème de la roupie qui a préoccupé de tout temps les financiers britanniques et qui a reçu en 1914 une solution dont la durée ne semblait pas devoir être purement éphémère.

Néanmoins, il ne faut pas chercher dans ce livre, un exposé rationnel des mesures édictées par les divers gouvernements d'Extrême-Orient en face de difficultés soulevées par la hausse de l'argent. Les contre-coups de ce phénomène sur l'administration financière des pays et notamment sur celle des colonies européennes qui s'étaient efforcées de créer un rapport à peu près stable entre la valeur de l'étalon argent et celle de la monnaie métropolitaine, n'ont guère été envisagés par M. Pailhas. Aussi, s'il parle quelque peu de l'Inde, néglige-t-il complètement les Straits Settlements et l'Indochine. Dans ce gouvernement général, particulièrement intéressant, cependant, pour les lecteurs français, le problème de la piastre a créé des difficultés multiples, tant à l'économie générale du pays qu'à ses propres finances.

On a beaucoup discuté les solutions du problème: on a même vu se succéder des mesures diverses et parfois contradictoires, dont on trouve l'écho dans le discours

prononcé par M. Maurice Long au Conseil de Gouvernement d'Indochine, le 15 novembre 1921.

Il y a à tout un aspect financier de la question qu'a totalement négligé le lieu de M. Pailhas, exclusivement préoccupé de l'économie mondiale et envisageant un peu trop l'argent comme une simple marchandise. Fertile en parallèles et en rapprochements, pouvant prêter à des comparaisons et à des aperçus sur les milieux économiques et sociaux et sur l'état d'esprit des administrations financières de l'Inde et de l'Indochine, sans excepter quelques autres établissements, le point de vue financier eût été pourtant bien intéressant à étudier. Les qualités d'exposition de M. Pailhas nous font regretter qu'il n'ait pas consacré quelques chapitres de son livre à cette importante question.

L'Orient vu de l'Occident Essai critique par E. DINET et SLIMAN BEN IBRAHIM, avec un dessin fac-similé de E. DINET. Paris, H. Piazza et P. Geuthner, s. d. (1922), in-8 carré de 105 p. avec une planche.

Voici un intéressant essai critique sur l'interprétation de l'histoire orientale par les orientalistes de l'Occident. Leurs auteurs, — deux « musulmans rêveurs et ne se targuant pas d'érudition, » comme ils se qualifient eux-mêmes — n'entendent nullement y attaquer l'œuvre magistrale accomplie par l'orientalisme moderne, mais simplement quelques procédés en vogue parmi les historiens orientalistes de l'époque actuelle. Ils y défendent la manière dont ils ont agi en écrivant leur *Vie de Mohammed, prophète d'Allah*, basée uniquement sur la tradition arabe, et ils reprochent à d'autres, d'avoir, au contraire, réduit la tradition ancienne « presque à néant ». Forts des réponses contradictoires faites par les érudits contemporains aux questions les plus importantes de l'histoire de Mahomet, ils préconisent une méthode nouvelle; au lieu d'attaquer la tradition, il faut, disent-ils, l'expliquer et la réviser par une étude approfondie et d'après nature de la psychologie arabe. »

Ainsi défendent-ils leur propre manière de voir, et la préconisent-ils après avoir plus ou moins durement critiqué le R. P. Lammens, le savant jésuite de l'Université de Beyrouth, et M. Casanova, professeur au Collège de France, et le professeur Dr Snouck Hurgronje, et d'autres encore. Pour eux, « musulmans rêveurs » l'acte de foi ne coûte pas; mais comment l'obtiendront-ils de ceux qui commencent par revendiquer en toute matière la liberté d'examen? Il y a là, et c'est la grosse objection à la thèse de MM. E. Dinet et Sliman ben Ibrahim, divergence absolue de conception première et de méthode.

L'ouvrage n'en est pas moins très digne d'attention, et le dessin de Dinet qui le précède — un Arabe égrenant un chapelet — est vraiment superbe.

Le Caucase, la Géorgie et l'Europe (Tours, imp. Arrault, s. d. (1921), in-8 de 24 pages.

En quelques pages, de façon très brève, mais très précise, l'auteur de cette plaquette s'efforce de faire connaître objectivement la situation du Caucase et ses rapports avec l'Etat actuel du monde. Il expose que ni la paix en Orient, ni la reconstruction économique de l'Europe ne sont possibles sans que les Républiques caucasiennes y participent; pour lui, la Géorgie est une entité nationale dont l'unité fait la force. Aussi demande-t-il que les représentants des Républiques caucasiennes, et notamment de la Géorgie, soient entendus partout où le seront ceux de la Russie bolcheviste. « Si l'Europe veut la paix en Orient, elle ne peut l'obtenir sans que la question du Caucase soit réglée, au moins provisoirement. »

La situation financière de la Chine depuis 1895 jusqu'à ce jour. Pékin, Albert Nachbaur, 1922, in-4° de 48 pages. (Extrait de la Revue *La Chine*, 1921.)

L'auteur anonyme de cette étude d'une cinquantaine de pages n'y tient pas seulement les promesses de son titre. Non content d'exposer avec clarté la détresse grandissante des finances chinoises, il s'efforce de dresser un tableau de la Dette et de son accroissement au cours des dernières années. Des indications intéressantes sur les plans de budget chinois, sur les ressources fiscales — notamment sur les douanes maritimes et sur la Gabelle — complètent ce travail très consciencieux.

On peut en dégager — et l'auteur le fait implicitement en indiquant les réformes à réaliser — quelques renseignements généraux sur les causes de la crise actuelle. La Chine souffre d'un état anarchique et de la dictature militaire: il faut établir un gouvernement solide. Celui-ci devra mettre fin aux rivalités de provinces, de villages, à l'insubordination des autorités locales qui perçoivent les taxes à leur gré et en gardent le produit, sauf quand s'exerce le contrôle étranger. Un gouvernement central solide pourra, une fois son autorité bien assise, réduire les effectifs des troupes et en même temps, le plus gros chiffre des dépenses. Il devra enfin réformer une administration malhonnête et ennemie des saines réformes. Un tel plan paraîtra évidemment difficile à réaliser étant donnée la situation actuelle, la puissance des chefs militaires et de la caste des lettrés qui fournit les mandarins. Que l'on tienne compte encore de l'amour passionné du jeu qui forme le fond du caractère chinois et de la tendance à considérer comme suffisantes des mesures prises sur le papier; on peut donc craindre d'attendre longtemps la réalisation des réformes suggérées par l'auteur de la *situation financière de la Chine depuis 1895*.

Cette plaquette porte en tête ce titre d'entrée général: « Encyclopédie des questions chinoises »? Faut-il en conclure que M. Nachbaur publiera successivement sur toutes les questions importantes, des études du genre de celle dont nous venons de parler? S'il en est vraiment ainsi, nous applaudirons des deux mains.

K. MITSUKURI: La vie sociale au Japon. Publié par MIKINOSUKE MIYAJIMA. Paris, société franco-japonaise de Paris, in-12 de 152 pages illustré.

Le professeur Kakichi Mitsukuri fut doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Tokio entre 1901 et 1907 et mourut douze ans plus tard en laissant un nom comme zoologiste. Mais ce fils de samouraï, si attaché fût-il à ses travaux, ne pouvait demeurer indifférent à l'évolution si considérable qui se produisit de son temps dans sa patrie. Né en 1857, il avait vu l'aurore du Meiji; il avait assisté dans sa propre famille aussi bien dans tout le pays, à cette modification profonde des idées qui fit rapidement du vieux Japon féodal, le Japon contemporain; il avait été passionné par elle et s'était dès lors intéressé aux choses publiques, aux questions sociales comme aux autres. Il le prouva en donnant en 1897 à Boston, sous les auspices du Lowell Institute, plusieurs conférences sur la vie intime des Japonais, leurs us et leurs coutumes, leurs traditions, leurs efforts, leurs aspirations.

De ces conférences sur la vie sociale au Japon, M. Minosuke Miyajima et la société franco-japonaise de Paris viennent d'offrir aux amis et aux amateurs des choses d'Extrême-Orient une traduction française, faite sur le manuscrit anglais original par Mme Tozzi-Lemaire. De fort jolis dessins, exécutés par des Japonais, et reproduisant parfois ceux qui illustrent les ouvrages dont se servent les élèves des écoles primaires du Japon, accompagnent ce

petit volume, et (comme quelques notes infrapaginales, très discrètes) en complètent parfois le texte.

Une liste explicative de ces figures et une note de M. Mikinosuke Miyajima sur l'abus de l'opium et sa répression au Japon, terminent ce petit volume, en tête duquel M. Miyajima a esquissé la figure du professeur Mitsukuri. Ainsi se trouve constitué un intéressant ensemble, qu'il faut remercier la société franco-japonaise de Paris d'avoir publié.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES

Bijdragen tot de Taal-Land-en-Volkenkunde van Nederlandsch-Indië (t. 78, 1922 n°s 1 et 2). — B. HOETINK; Chinesche officieren te Batavia onder de Compagnie Gegevens. — A. HOETING: De Tobeloreezen in hum denken en doen (*suite et fin*). — D^r J. W. IZERMAN: Het schip « De Eendracht » voor Makassar in december 1616: Journaal van Jan Steijns.

Correspondance d'Orient (15^e année, 15 janvier 1922). — SAINT-BRICE: La mer et l'Orient. — D^r GEORGE-SAMNÉ: La liberté albanaise. — ROBERT-L. CRU: L'agitation nationaliste de l'Inde. — M. Y. BITAR: Gouraud en France. — Documents de la quinzaine.

Correspondance d'Orient (15^e année, 30 janvier 1922). — D^r GEORGE-SAMNÉ: Vers la solution du problème oriental. — SAINT-BRICE: Le mirage de l'alliance. — C. O.: L'interview du D^r Tabet. — Documents de la quinzaine.

Correspondance d'Orient (15^e année, 15-28 février 1922). — SAINT-BRICE: Les conditions de la paix. — C. BRIVA2: La perspective de la paix gréco-turque et l'assainissement des finances ottomanes. — ADAM BLOCK: Le marasme économique de la Turquie. — M. Y. BITAR: S. E. Mouhammad Kurd Ali et l'instruction publique dans l'Etat de Damas. — CAMILLE EDDÉ: Protestation des avocats syriens d'Egypte contre les tribunaux mixtes de Syrie. — Documents du mois.

Correspondance d'Orient (15^e année, 15-30 mars 1922). — SAINT-BRICE: La chance de la France. — D^r GEORGE-SAMNÉ: Thèses orientales. — FAÏK SABRI: L'hommage d'Angora à Pierre Loti. — P. P.: Le conflit gréco-turc; les deux thèses. — xxx: L'article 129 du Traité de Sévres. La nationalité française dans l'Afrique du Nord. — Documents du mois.

Revue des Deux Mondes (1922, 1^{er} janvier). — LOUIS BERTRAND: Les Cyclades.

Revue des Deux Mondes (1922, 1^{er} février). — MAURICE PERNOT: Angora. Les Turcs entre l'Occident et l'Orient.

Revue des Deux Mondes (1922, 1^{er} mars). — MAURICE PERNOT: Les Turcs et l'Islam.

Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.

Le Gérant: H. COMBAT.